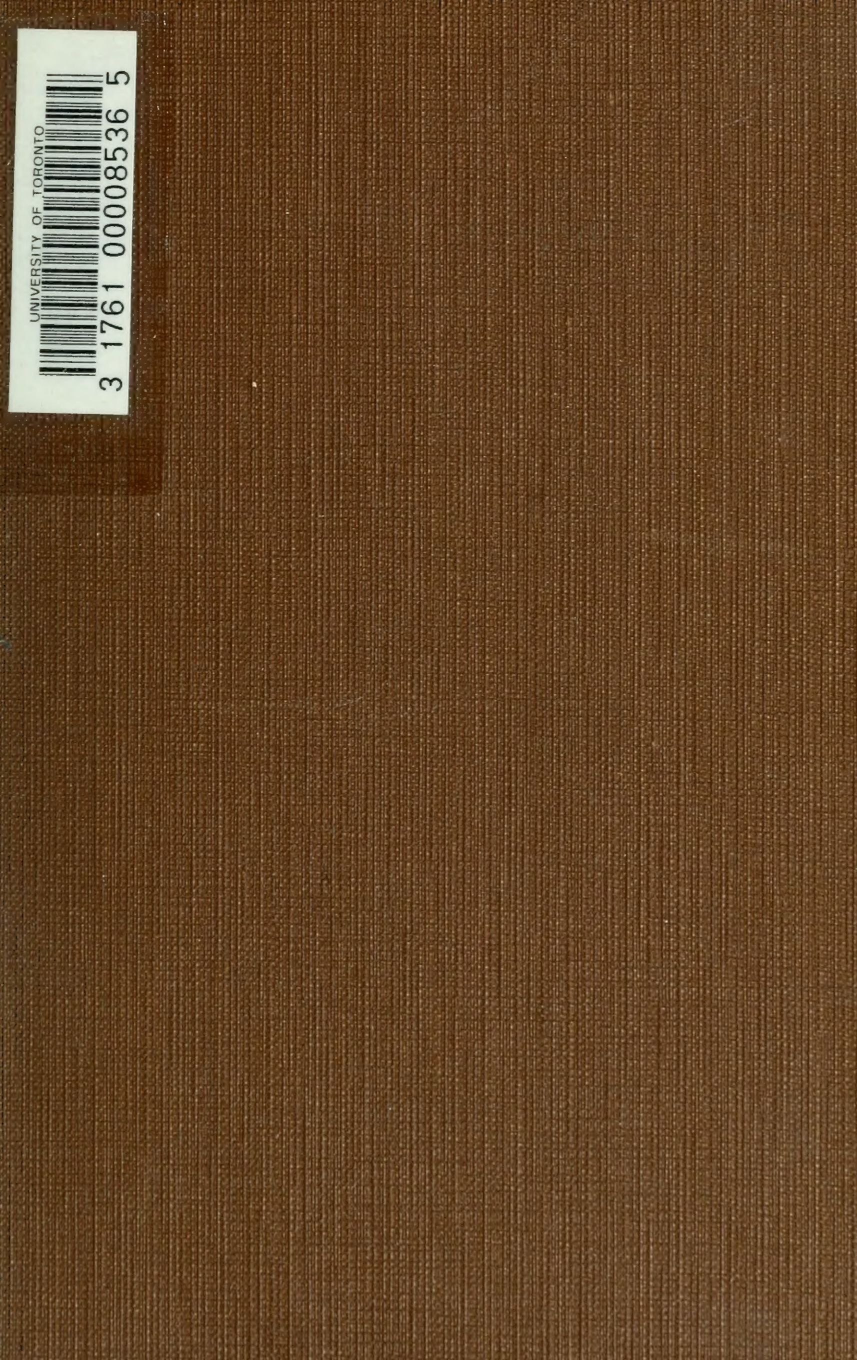
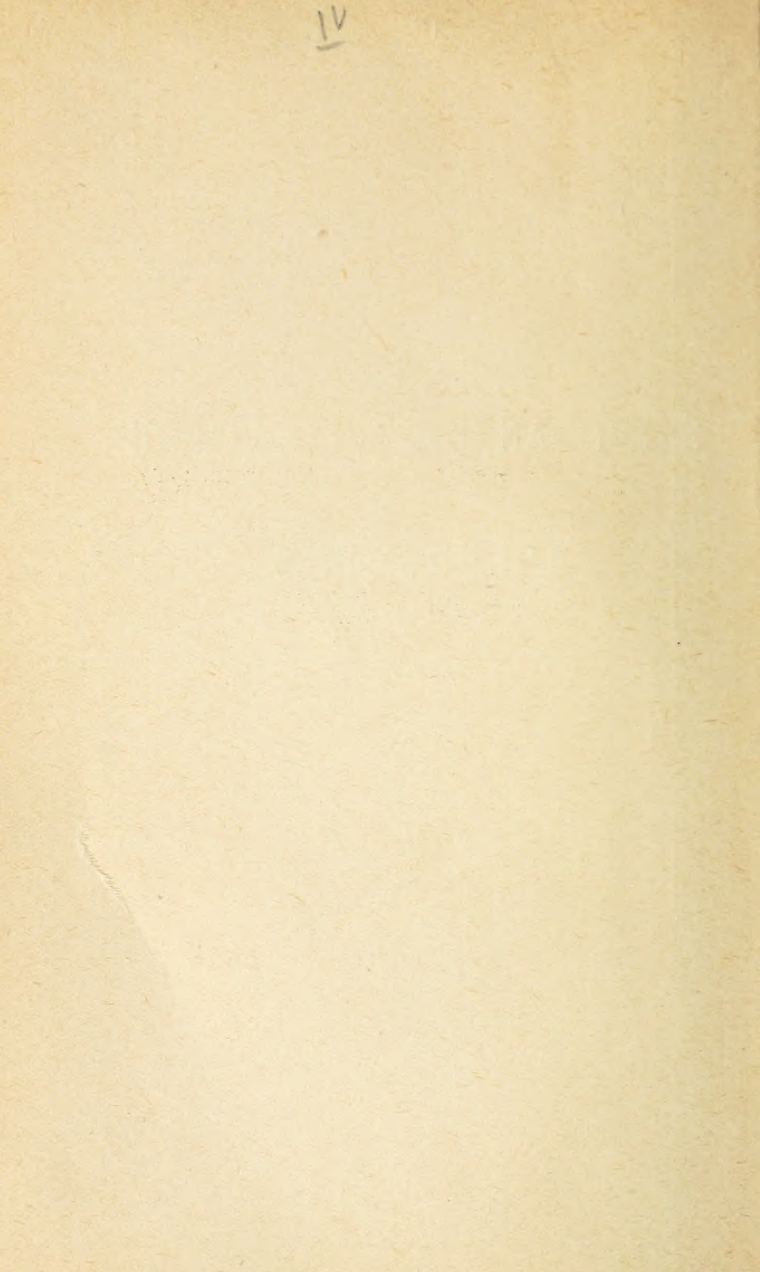

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00008536 5

SAINTE-ANNE de la POCATIERE

L'ILE-AUX-OIES


IV

GALERIE HISTORIQUE

III

SAINTE-ANNE
DE LA POCATIERE
1672-1910

L'ILE-AUX-OIES
1646-1910

PAR

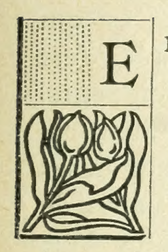
N.-E. DIONNE, LL.D., M.S.R.C.
Professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval
Bibliothécaire de la Législature provinciale



QUÉBEC
Typ. LAFLAMME & PROULX

1910

INTRODUCTION



En livrant au public ces deux monographies, l'auteur n'a pas eu l'intention de lui soumettre une histoire complète de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière, non plus que de la seigneurie de l'Ile-aux-Oies. Quant à Sainte-Anne, il se contente de donner un récit bref et peu circonstancié des événements relatifs à tout ce qni s'est passé, au cours d'un peu plus de deux siècles, dans ce petit coin de notre province, devenu plus important que beaucoup d'autres par la fondation d'un collège et d'une école d'agriculture. L'histoire de ce collège et de cette école formerait plusieurs volumes. Nous n'avons fait que mentionner, pour ainsi dire, ces deux institutions, pour nous en tenir à la paroisse, à ses curés surtout, et aux principaux événements se ratta-

chant à la vie particulière des seigneurs du fief de la Pocatière.

L'Ile-aux-Oies ne constitue pas une paroisse par elle-même Son étendue ne le permettra probablement jamais. Ce qui la rend quelque peu digne d'intérêt, c'est l'histoire de ses propriétaires ou seigneurs, à commencer par le gouverneur Montmagny pour finir avec les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est aussi de ces personnages qu'il s'agira plutôt dans cette humble monographie.

On y trouvera quelques faits assez agréables à connaître, que nous avons puisés dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, publiée à Montauban, en 1751. Cet ouvrage est peu connu.

La mise en lumière de certains événements ne saurait ennuyer le public qui ne se désintéresse pas des menues choses de l'histoire du Canada.





HISTORIQUE
DE LA PAROISSE
DE
Sainte-Anne de la Pocatière

CHAPITRE I

LE FIEF DE LA POCATIÈRE

Description de ce fief. — La paroisse de Sainte-Anne de la Grande Anse. — François Pollet de la Combe-Pocatière. — Marie-Anne Juchereau, première seigneuresse de la Pocatière. — Description par Bouchette. — Premiers colons. — Leurs démêlés avec les seigneurs. — Affaires de successions. — Notaires.

LA paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière forme la limite ouest du beau comté de Kamouraska. C'est une de nos vieilles paroisses ; elle est devenue surtout importante depuis

la fondation d'un collège et d'une école d'agriculture. Un journal, spécialement dédié à la classe agricole, y a vécu pendant trente ans.

Formant une anse de trois lieues d'étendue, les terres de Sainte-Anne se prolongent vers le sud jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne des monts Alléghanys, et sont arrosées au nord par les eaux du fleuve Saint-Laurent. L'endroit est charmant, la nature diversifiée. Plusieurs petites montagnes très abruptes, que l'on dirait semées comme à plaisir pour rompre la monotonie de la plaine qui s'étend de l'est à l'ouest, presque à perte de vue, reposent l'œil du touriste. Ces espèces de pics, apparemment taillés d'un seul bloc, ont leurs noms particuliers : ici, c'est le mont Salomon, aux formes arrondies, la montagne à l'Ours ; là, c'est la montagne à Boutot et la montagne du Royaume ou du Collège.

M. Arthur Casgrain a laissé, dans un poème intitulé « la Grand'Tronciade », une description assez curieuse de cette paroisse où tant de

jeunes gens ont vécu de la vie collégiale, depuis quatre-vingts ans ;

C'est un ancien élève du collège qui parle :

" Oh ! que j'aime, Sainte-Anne, à revoir tes grands bois
Où, les jours de congé, nous allions chaque fois !
Et tes nombreux vallons, tes abruptes montagnes
Qui te font si jolie entre toutes campagnes ! —
Comment nommions-nous donc chaque bois, chaque mont ?
— Ici c'étaient " les Pins, " là, " le mont Salomon ",
Là-bas, au " cap Martin ", nous faisions la compote,
Nous gravissions parfois la montagne à " Boutotte ".
Et toi, collège aimé, caché dans les sapins,
Que j'aime ton balcon, tes superbes jardins !
Et ton jeu de pelote assis sur la " grand'butte " !
Et la verte pelouse où nous faisions la lutte,
La côte à vive glace où nous glissions, l'hiver,
Et jusqu'à ce grand trou qu'on appelait " l'Enfer ".
Puis, au rocher voisin, " la Cabane des fées ",
Sur laquelle on contait taut de blagues fieffées !
Et puis encore, le " lac ", notre beau lac, là-bas,
Où les grands allaient voir les époux Bourgelas !

La paroisse de Sainte-Anne est tout entière comprise dans le fief de la Pocatière qui fut concédé, le 29 octobre 1672, par l'intendant Talon, à Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière, capitaine réformé au régiment de Carignan et

maréchal des logis. Ce fief comprenait une lieue et demie de front, le long du fleuve, et autant de profondeur. Le titre de concession comportait que Marie-Anne Juchereau tiendrait feu et lieu sur ses terres, et que, dans tout contrat avec ses tenanciers, ceux-ci s'obligeraient à résider, dans l'année, sur leurs propriétés de fraîche acquisition.

Marie-Anne Juchereau ajouta son nom de baptême au fief de la Pocatière, en supprimant le nom de famille de son défunt mari. C'est ainsi que fut formé le titre du fief de « Sainte-Anne de la Pocatière ». Quant à la paroisse même, on la désigna tout d'abord sous le nom de « Sainte-Anne de la Grande-Anse ».

Bouchette décrit ainsi cette seigneurie :

« La seigneurie de la Pocatière, dans le comté de Cornwallis, est située entre Saint-Roch des Aulnaies et la seigneurie de Rivière-Ouelle ; elle est bornée en front par le Saint-Laurent, et au fond par le township non arpenté d'Ixworth ; elle a une lieue et demie de largeur

sur autant de profondeur ; elle fut accordée, le 29 octobre 1672, à la demoiselle de la Combe ; c'est à présent la propriété de M. Schmidt (Smith). Il règne une si grande ressemblance entre plusieurs concessions de cette partie, que la description de l'une peut presque servir pour toutes : le sol de celle-ci est très fertile et produit du grain de toute espèce ; la plupart des lots sont dirigés par un bon système d'agriculture et bien peuplés ; le terrain vers les montagnes est d'une bonne qualité, mais aucune partie n'est en labour. Entre autre beau bois de construction, elle produit d'excellent pin ; elle est arrosée par le grand ruisseau, et par plusieurs autres courants d'eau qui font marcher des moulins à grain et des scieries. Elle contient une église, qui est entourée de plusieurs maisons très agréablement situées sur le bord de la rivière. Outre la route principale, il y en a quelques autres qui conduisent en différentes directions dans les seigneuries de Saint-Roch et de la Rivière-Ouelle ; elles sont toutes bien entretenues. »

M. Bouchette écrivait cette topographie en 1815, par conséquent plus d'un siècle et demi après que Talon eut fait la concession de la seigneurie à la veuve de François Pollet. Il est inutile de dire que la paroisse de Sainte-Anne avait considérablement progressé durant cette longue période. Les terres avaient été défrichées un peu partout, mais principalement le long du fleuve, où elles semblaient plus fertiles.

La colonisation fut lente à se produire dans ce fief, éloigné de Québec d'environ vingt lieues, loin de toute communication facile. En 1683, on n'y trouve encore que cinq familles, probablement détachées du groupe de la Rivière-Ouelle, où les colons venant de la côte Beaupré ou de l'île d'Orléans, abordaient avec plus de facilité, avec les goélettes qui les transportaient eux et leurs bagages. Aussi pouvons-nous établir, sans craindre de nous tromper beaucoup, que les premières familles établies à la Rivière-Ouelle fournirent les plus anciens habitants de Sainte-Anne. Au nombre de ces familles de-

vaient figurer les Lizotte, les Ouellet, les Martin, les Roy, les Dionne, les Guy, les Bouchard, les Lagacé. Les archives de Sainte-Anne font défaut avant 1715. Il nous a donc été impossible de recourir à cette source. Quoi qu'il en soit, les premiers habitants s'établirent le long du fleuve, vers le haut du fief, en approchant de Saint-Roch. Voilà ce qui explique pourquoi l'on bâtit la première église ou chapelle si loin du centre dn fief seigneurial. Peu à peu la colonisation gagna vers l'est, monta sur le côteau qui domine la vallée longeant le grand fleuve. A la fin du siècle dernier, le centre de la population se trouvait déplacé : il y avait plus de familles au milieu qu'aux extrémités de la paroisse. L'église suivit le gros de la population, et on la construisit à l'endroit où elle se trouve maintenant. Il est assez rare que l'on puisse signaler un semblable cas de déplacement dans l'histoire de nos paroisses canadiennes.

Comme partout ailleurs, les seules difficultés qui y surgirent, furent entre seigneurs et cen-

sitaires. Les Edits et Ordonnances rapportent plusieurs cas où l'intendant dut intervenir pour régler les différends, même ceux qui survenaient entre habitants.

Augustin Roy dit Lauzier, Joseph Hayot et un nommé Saint-Amant, trois habitants de Sainte-Anne, avaient obtenu du seigneur la possession et jouissance de la pêche aux marsouins, depuis l'année 1738 (17 février). Tout alla bien au début, mais un de leurs voisins, du nom d'Antoine Gagnon, s'avisa un jour de tendre une pêche à marsouins pour son propre compte, en face de sa propriété. C'était leur causer un grand tort. Or, le dit Gagnon n'avait point obtenu au préalable la permission de tendre sa pêche. Il avait bien, en réalité, comme les autres censitaires de la Pocatière, acheté un certain lot de terre, mais dans l'acte de vente il n'était nullement question de pêche. L'intendant Hocquart maintint Roy et les autres dans leurs privilèges, et Gagnon fut condamné à se tenir tranquille et à payer les frais de la contestation.

Ceci se passait en 1746. Huit années après, c'est-à-dire en 1754, Jean-Baptiste Dumont se plaignait à l'intendant Bigot, par une requête en bonne et due forme, de ce que le seigneur refusait de lui donner un titre de concession pour une terre qu'il avait achetée de Louis Lauzier, qui lui, l'avait eue du seigneur d'Auteuil, le 16 juillet 1731. Le billet de concession était sous seing privé et conçu en ces termes :

« Je concède à Louis Loziers une habitation de quatre arpents de front sur quarante-deux de profondenr, au second rang joignant François Paradis, aux charges, conditions et redevances des autres habitants de ce rang, dont il prendra contrat en forme, et en donnera grosse au seigneur à ses dépens.

« A la Pocatière, le seize juillet, mil sept cent trente-un.

Signé « DAUTEUIL. »

A la suite de ce billet était la cession de Louis Lozier, en faveur de Dumont, en date

du vingt-deux mai mil sept cent cinquante-deux, et signée « PORLIER, p^{tre}, pour le dit Lozier qui déclare ne savoir signer ».

L'intendant condamna D'Auteuil à donner le titre requis par son censitaire Dumont.

Il était assez fréquent de rencontrer le nom du curé dans les affaires civiles de leurs paroissiens. Comme il n'y avait pas de notaire à Sainte-Anne, le curé était quelquefois chargé de remplir sa fonction. Ainsi nous voyons, en 1738, M. l'abbé Gastonguay faire une élection de tutelle aux mineurs de Joseph Dubé, procéder à l'inventaire de leurs biens, et décider ensuite s'il ne leur serait pas plus profitable de vendre leur terre que de la leur conserver. Marie-Ursule Morin était restée veuve, en 1734, avec deux enfants. Elle était pauvre, bien qu'elle eût une terre de quatre arpents de front. Mais cette terre était presque inculte, et la veuve de Dubé n'avait pas les moyens de la cultiver. Puis il y avait à payer les rentes aux seigneurs. Il valait donc mieux, pour

elle et ses enfants, vendre sa terre que la garder.

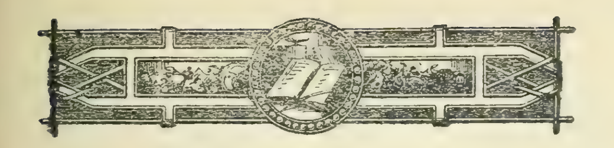
En 1736, le même M. Gastonguay procédait à une élection de tutelle aux mineurs de Jean Mignot dit Labrie et de Marie-Anne Dubé. Il faisait en même temps l'inventaire des biens pour les partager entre les co-héritiers de la veuve Mignot, afin de régler les contestations survenues entre les enfants du premier mariage de Mignot et ceux du second.

Dans les commencements de la paroisse, il n'y avait qu'un notaire résidant à la Rivière-Ouelle, le notaire Janeau. C'est lui qui était chargé de recevoir les avis des parents pour les élections de tutelle, pour administrer le serment et faire les inventaires dans les seigneuries de Kamouraska, Rivière-Ouelle et Grande-Anse. Nous trouvons, à cet effet, une ordonnance en date du 17 février 1728, portant que le tuteur et le subrogé tuteur et autres parents de Marie-Anne Pelletier, mineure, s'assembleront chez le sieur Jannot, notaire, à l'effet

d'accepter la succession de feu Noël Pelletier, son père, ou d'y renoncer.

Nous trouvons à Sainte-Anne plusieurs noms de famille que l'on a cru de bonne noblesse, comme les Courberon d'Amour, les Boisbrillant de la Durantaye, les Bourgelas de Gênes, les de Courcy. En 1874, M. le curé Paradis célébrait le mariage de Charles Bourgelas de Gênes et de Malvina Boisbrillant de la Durantaye. Notons en passant que « noblesse », ici, est loin de signifier « richesse ».





CHAPITRE II

LES MISSIONNAIRES DE LA GRANDE-ANSE

1685-1749

Sainte-Anne à l'état de mission jusqu'en 1749. — Desservie par les missionnaires de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1715. — Premiers missionnaires fixés dans la paroisse. — Première et seconde église dans le haut de Sainte-Anne. — Don du terrain par le seigneur d'Auteuil.

DANS les premiers temps, il n'y avait qu'un seul missionnaire pour subvenir aux besoins spirituels des habitants, depuis la Rivière-du-Sud jusqu'à la Grande-Anse et même plus au delà sur le littoral du grand fleuve. Ce fut tout d'abord M. l'abbé Thomas Morel, prêtre du séminaire des Missions-Etrangères de Québec ; il administrait les sacrements, et

il rédigeait les actes des baptêmes, etc., qu'il avait faits au cours de sa tournée pastorale.

A côté de M. Morel, missionnaire de la côte sud, se trouve aussi le nom de M. l'abbé Pierre-Benoit Duplein, qui alternait de temps à autre avec son confrère. Mgr de Saint-Vallier nous a laissé dans son « Plan général de l'état des missions du Canada », dressé en 1685-87, un aperçu de ce qu'était alors cette mission : « Le Père Morel, dit-il, âgé de 48 ans, est le plus vieux curé de campagne. Sa sollicitude pastorale s'étend sur plusieurs paroisses naissantes, de la Rivière-du-Loup à la Rivière-du-Sud, distance estimée à 20 lieues, et le nombre total de ses paroissiens est de 328 âmes. Il administre les secours spirituels à l'unique habitant de Camourasca, il visite les 5 familles de la Combe[1]. De là il se rend à la seigneurie de

---

1. Ces cinq familles étaient les suivantes : Guillaume Lizotte-Anne Pelletier ; Jean Grondin-Xainte Mignot ; René Ouellet-Thérèse Mignot ; Noël Pelletier-Madeleine Mignot ; Jean Pelletier-Anne Langlois.

Saint-Denis, qui renferme 2 maisons et 11 âmes ».

Donc, en 1685, il n'y avait encore qu'un seul missionnaire et encore résidait-il à Québec. Mais, l'année suivante, l'évêque nomma un missionnaire avec résidence à la Rivière-Ouelle : ce fut le Frère Nicolas Cadart. Les missionnaires attachés à la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle continuèrent à desservir Sainte-Anne de la Grande-Anse jusqu'en 1715. Ce furent le Frère Emmanuel Jumeau (1689-90) l'abbé Pierre Francheville (1690-91) et l'abbé Jean-Bernard de Réqueleyne (1691-1715). Il va sans dire que les actes de l'état civil étaient enregistrés pêle-mêle, ceux de Sainte-Anne à côté de ceux de la Rivière-Ouelle ; on y trouve même des baptêmes faits au Cap Saint-Ignace.

Enfin, en 1715, arriva à la Grande-Anse un prêtre stable, lequel, par un singulier retour des événements, était chargé de la paroisse de la Rivière-Ouelle. Ce prêtre s'appelait Jacques de Lesclaches : il signait « Missionnaire de la

Grande-Anse ». C'est lui qui ouvrit les registres de la paroisse ; son premier acte [1] date du 8 février 1715. M. de Lesclaches résida trois ans à Sainte-Anne. Il était né en 1670, et avait été ordonné à Québec, le 7 octobre 1714. Il quitta Sainte-Anne pour devenir chapelain de l'Hôpital Général de Québec. En 1734, il acceptait la lourde charge des missions acadiennes. Puis il vint mourir à l'Hôpital-Général, le 31 octobre 1746, et il y fut inhumé.

M. Nicolas-Joseph Chasles succéda, en 1718, à M. de Lesclaches. Il avait été ordonné le 20 février 1717. Il demeura à Sainte-Anne de janvier à octobre 1718, puis il fut nommé à la cure de Beaumont, où il finit ses jours le 23 mars 1754. Comme son prédécesseur il était tenu d'étendre son ministère aux habitants de la Rivière-Ouelle.

---

1. C'est l'acte de baptême de M.-Anne Grondin, fille de Sébastien Grondin et de M.-Anne Pinel.

Le premier mariage fut célébré le 10 novembre 1718, et la première sépulture, inscrite aux registres, date du 1er octobre 1715.

Vint ensuite à Sainte-Anne [1] M. Philippe-Pierre Sauvenier de Coppin, ordonné le 5 septembre 1717. Il avait d'abord agi comme missionnaire à Rimouski. L'on voit, dans un acte fait à la Rivière-Ouelle, qu'il prend le titre de « Missionnaire de Liesse et curé de Sainte-Anne et de ses dépendances ». Cependant, il n'était pas curé de Sainte-Anne, dans l'acception propre du mot. L'on constate, en effet, qu'il n'y avait pas encore de curé titulaire à la Grande-Anse. Ainsi le comporte un arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 mars 1722, confirmant le règlement établi par Vaudreuil, Bégon et Mgr de Saint-Vallier, en date du 20 septembre 1721, disant : « Et sera la paroisse de la Pocatière desservie par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à l'entretien et subsistance d'un curé ». M. Sauvenier de Coppin, ayant quitté Sainte-Anne en octobre 1719, ne pouvait donc prendre le titre de curé à l'encontre

1. Novembre 1718.

d'un règlement portant la date du 20 septembre 1721, c'est-à-dire, postérieur de deux années à la date de son départ de Sainte-Anne. Ce prêtre retourna bientôt en France d'où il était venu.

Puisqu'il y avait des missionnaires fixés à Sainte-Anne, l'on est en droit de se demander où était située l'église ou la chapelle destinée au culte public. A venir jusqu'à l'année 1735, il n'y eut qu'une pauvre chapelle en bois, et elle était placée dans le haut du fief, à environ soixante arpents ou trois-quarts de lieue à l'ouest de l'église actuelle ou du village. Ce choix indique assez que le gros de la population s'était porté, comme nous l'avons vu, plutôt vers Saint-Roch des Aulnaies. L'on a cru pendant longtemps que l'on avait construit à ce même endroit deux chapelles. D'autres, cependant, de la génération présente, se basant sur une tradition plus ou moins saine, prétendent qu'il n'y eut qu'une seule église dans le haut de la paroisse. Or, la vérité est qu'il y eut deux églises à cet endroit : la première

dut être construite vers 1716, à l'arrivée de M. Lesclaches; la seconde fut érigée en 1735, comme nous le verrons plus tard, laquelle fut partiellement incendiée en 1760, sous M. Porlier.

Ce fut le Frère Maurice Imbault qui recueillit la succession de M. Sauvenier de Coppin (novembre 1719). Il desservait en même temps la Rivière-Ouelle, lorsqu'en 1734, M. l'abbé Duchouquet vint prendre charge de cette dernière paroisse. De même que les Frères Cadart et Jumeau, le Frère Imbault appartenait à l'ordre des Récollets, qui, depuis 1670, remplissaient un peu partout les fonctions curiales. Ce dernier demeura à Sainte-Anne pendant douze ans (1719-31), et il conserva beaucoup d'affection pour ses anciens paroissiens. Il y revint à plusieurs reprises, alors qu'il était supérieur de son ordre à Québec. Son dernier acte au registre, en date du 4 octobre 1731, porte sa signature avec le titre de supérieur des Récollets.

M. Louis-Bernard Gastonguay succéda, en

1731, (novembre) au Frère Imbault. Ce fut sous son administration que fut construite une nouvelle église à proximité de la première chapelle. L'acte de donation du terrain en avait été dressé dès 1725, sous seing privé, par M. D'Auteuil, l'un des seigneurs de la Pocatière. Cet acte est ainsi formulé :

« Je, soussigné, reconnais avoir donné, comme par le présent billet je donne l'espace de terre qui est depuis le grand chemin vis-à-vis la pointe de rocher qui forme l'enfoncement de terre où est présentement placé l'ancien presbytère, et cinq arpents ou environ qui vont jusqu'à un fosset qui traverse le grand chemin sur lequel il y a un pont, prenant pour ligne droite le rhumb de vent qui couvre la face du nouveau presbytère et la profondeur jusqu'au pied du côteau qui borne l'enfoncement du dit terrain, et ce premièrement pour construire l'église lorsqu'on la bâtira de pierre. »

La nouvelle église fut bénite le 25 juillet 1735, comme on peut s'en assurer par l'acte

suivant que l'on trouve inséré aux archives de Sainte-Anne :

« Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil sept cent trente-cinq, a été bénite la nouvelle église en pierre de Sainte-Anne par le Révérend Père Simon Foucault, missionnaire du Cap Saint-Ignace, en notre présence missionnaire de la dite église.

GASTONGUAY, p^tre ».

Comme on le voit par cet acte, M. Gastonguay n'était que missionnaire de la Grande-Anse ; par conséquent, il n'y avait pas encore de curé titulaire.

M. Gastonguay contribua de sa bourse à l'érection de cette église. L'on constate, en effet, qu'en 1739, lors d'une assemblée de la paroisse, convoquée et présidée par M. Pierre de Miniac, archidiacre et vicaire général, que M. Gastonguay, pour en venir à un règlement de compte avec sa paroisse, renonce à toute réclamation ultérieure, se déclarant payé intégralement.

M. Gastonguay resta sept ans à la tête de la paroisse de Sainte-Anne ; il desservait aussi Saint-Roch. Il eut pour successeur M. Charles Duchouquet, qui quittait la Rivière-Ouelle, où il résidait depuis 1744. Celui-ci signait « Missionnaire de Sainte-Anne et de Saint-Roch ».

En 1741, il bénit une cloche pour son église. Voici l'acte qu'il a dressé à cet effet :

« Ce jour d'huy, neuf juillet mil sept cent quarante et un, a été bénite par nous, prêtre missionnaire de Sainte-Anne, la cloche de Sainte-Anne, à qui on a donné le nom de Charles-Louis. Le parrain a été le sieur Dupéré, marchand, et la marraine, mademoiselle Louise de Moulevin, femme du sieur Desjardins, qui ont signé avec nous.

DUCHOUQUET, p^tre^
J. DUPÉRÉ. »

Ce Jean Dupéré était fils de Michel Dupéré, tonnelier, de Québec. Il se maria, le 23 janvier 1747, avec Marie-Catherine Lizot (Lizotte).

Parmi ses gendres on trouve des Martin et des Miville. Quant à Louise de Moulevin, femme de Desjardins, nous n'avons pu la retracer nulle part. Les Moulevin portaient aussi le nom de Colombe.

Cette cloche a existé jusqu'en 1836, alors qu'elle fut cassée accidentellement. On la remplaça, en 1837, par une autre du poids de trois cent trente livres, laquelle fut bénite le 9 novembre, comme l'acte suivant l'atteste :

« Ce jourd'hui, neuf novembre dix-huit cent trente-sept, Nous, vicaire général et curé de la Rivière-Ouelle, avons béni suivant les rites ordinaires de la Sainte Eglise, une cloche du poids de 330 livres. L'honorable Amable Dionne, seigneur de cette paroisse, et Dame Catherine Perrault, son épouse, étant parrains, sous le nom d'Amable-Charles-Catherine ; les présents du parrain et de la marraine, outre le trousseau ordinaire, se sont élevés à soixante-quinze piastres et demie ; le prix de la cloche est de deux schellings la livre. En foi de quoi

nous avons signé la présente reconnaissance après les susdits seigneur et seigneuresse, les jours et an que dessus.

L.-M. Cadieux, p^tre^, V. G.
A. Dionne
Catherine Perrault Dionne. »

Cette cloche fut donnée à la paroisse de Saint-Onésime par la fabrique de Sainte-Anne, le 27 septembre 1857. On l'avait remplacée, en 1856, par trois autres qui existent encore. La bénédiction en fut faite, le 23 décembre, par M. le grand vicaire Antoine Langevin, curé de Saint-Basile de Madawaska.

M. Duchouquet partit de Sainte-Anne en 1749 pour la cure de Saint-Pierre, rivière du Sud, et il mourut le 12 février 1779, à Lachenaye, qui fut sa dernière cure.

Telle a été la série des premiers missionnaires de la Grande-Anse, de 1685 à 1749, c'est-à-dire pendant soixante-quatre ans. Après eux commence l'ère des curés titulaires, dont le premier sur la liste est M. Antoine Porlier,

qui devait fournir une longue carrière comme pasteur, surtout à Sainte-Anne, où il vécut vingt-neuf années, les plus belles et les plus brillantes de sa vie.





CHAPITRE III

—

LE CURÉ PORLIER

1749-1778

M. Porlier joue un rôle dans la guerre des Bostonais contre le Canada, en 1775 et 1776. — Ses paroissiens rebelles à la couronne britannique. — M. de Beaujeu et les royalistes. — Incendie de l'église en 1766. — Sa reconstruction. — Administration de M. Porlier.

M. P.-A. Porlier était né à Montréal, le 19 mai 1725. A vingt-trois ans, il recevait l'onction sacerdotale ; c'était en juin 1748. L'année suivante, il arrivait à Sainte-Anne.

Ce jeune prêtre était bien doué sous tous les rapports. Sa correspondance avec l'évêque dénote un grand zèle pour le bien des âmes ;

le laisser-aller qui y règne prouve qu'il était sur un bon pied d'amitié avec les autorités ecclésiastiques de son temps. Mgr Briand, entre autres, semblait jouir de son entière confiance, car il le consultait souvent, s'en rapportant surtout à lui, qu'il fût grand-vicaire ou évêque, soit pour élucider des points de morale théologique, soit pour la gouverne de sa paroisse dans des circonstances difficiles. Il en rencontra même de pénibles, lors de la guerre des Etats-Unis contre le Canada, en 1775 et 1776, guerre dont le contie-coup se fit sentir jusque dans nos campagnes du bas du fleuve. M. Porlier joua un certain rôle au milieu des siens. Il a laissé le récit de ces événements dans un mémoire que l'on retrouve dans les archives de l'archevêché de Québec. Ce document inédit est intitulé comme suit : « Mémoires d'observations sur la conduite des habitants des deux paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonais rebels de l'exécution des ordres de Son Excellence Monsr. de Carleton Pour les repousser de

la pointe Lévi sous les Ordres de M. de Beaujeu[1]. »

Pour l'intelligence plus complète de la question, qu'il suffise de rappeler qu'après la déroute de Montgomery et d'Arnold, les Yankees ne se tinrent pas pour battus, et dans leur plan de revanche, il se fortifièrent à Saint-Roch, sur les buttes à Nepveu et à Lévis. Wooster, leur général, s'efforça d'enrégimenter des Canadiens français et il réussit dans une certaine mesure à convaincre plusieurs habitants des campagnes de la rive sud qu'il y allait de leur intérêt d'épouser la cause américaine. M. de Beaujeu, seigneur de l'Ile-aux-Grues et capitaine de milice, se mit en frais de vouloir déloger l'ennemi, et dans ce dessein, il fit une levée de troupes royalistes dans ces mêmes campagnes, de Saint-Thomas jusqu'à la Rivière-du-Loup. Il recruta ainsi 350 soldats. Mais les Américains, avertis de ce qui se tramait contre eux, n'attendirent pas qu'on vint

---

1. V. ce document en appendice.

les attaquer à Lévis ; ils coururent au-devant de l'avant-garde de M. de Beaujeu, composée de soixante hommes. La rencontre eut lieu à Saint-Thomas ; cette poignée de Canadiens fut mise en pleine déroute par les Bostonais, beaucoup plus nombreux et mieux armés. Cinq soldats canadiens furent tués et dix blessés, et parmi ces derniers se trouvait l'aumônier, M. Bailly. On dit que dans cette rencontre des enfants combattirent contre leur père, des frères contre leurs frères. M. Porlier ne put réussir à empêcher quelques-uns de ses paroissiens de prendre fait et cause pour les Yankees.

Son « Mémoire » est quelque peu diffus. Il en ressort que les Bostonais avaient envoyé des émissaires à Sainte-Anne et dans le voisinage pour y faire des enrôlements d'hommes et des achats de provisions. Il arriva un jour à Sainte-Anne un nommé Pierre Aiot ou Hayot, porteur de proclamations à l'effet de séduire les gens. Un habitant des plus aisés, du nom de Germain Dionne, et son gendre Clément Gosselin, se mirent à la disposition

du traître Hayot et ils réussirent à enrôler, malgré le curé, un certain nombre de « meurt-de-faim ». Il y eut à ce propos plusieurs réunions de rebelles à la couronne britannique. Ce mouvement déloyal fut bientôt réprimé, et M. de Beaujeu recruta à Sainte-Anne même plusieurs soldats qui devaient l'aider à chasser les Américains.

M. Porlier se montra dans cette circonstance à la hauteur de sa position, et l'on constate qu'il jouissait de la confiance du lieutenant-gouverneur Carleton et de Hector Cramahé, ancien administrateur de la Province.

Une forte épreuve pour le cœur de ce prêtre distingué, fut la destruction de son église, le 13 octobre 1766. C'était à trois heures de l'après-midi. Un couvreur avait été chargé par M. Porlier de renouveler la toiture en bardeaux. L'ouvrier imprudent s'était imaginé de mettre le feu à des tas de « ripes » et de copeaux qui, d'après lui, gênaient ses mouvements. Le vent s'éleva tout à coup, qui

transporta, en les faisant tourbillonner, ces brasiers jusque sur le toit de l'église. Tout fut consumé en l'espace d'une heure. Le curé, qui était à son presbytère, appela au secours les femmes et les enfants, et put ainsi sauver tous les ornements et le saint Sacrement qu'il déposa dans une chambre de son presbytère.

Comme les murs étaient restés intacts, l'on mit peu de temps à réparer le désastre. Dix charpentiers se mirent à l'œuvre, et la couverture fut renouvelée avant les gros froids de l'hiver. Le curé, entre temps, avait organisé des quêtes pour l'aider à défrayer la dépense de 2455 livres que ces travaux coûtèrent. Ces quêtes produisirent la faible somme de 342 livres. La Rivière-Ouelle donna 86 livres, Kamouraska, 115, le Cap Saint-Ignace et l'Islet 58, les Sauvages 18, et le tronc du jubilé 65. La paroisse dut fournir le reste; elle l'emprunta pour en faire la remise au curé qui en avait fait l'avance.

Cette épreuve fut cause que M. Porlier voulut abandonner sa paroisse. Il se sentait

attristé et découragé. S'étant ouvert à l'évêque de son désir de changer de cure, celui-ci lui offrit d'aller comme missionnaire chez les Tamarois. Mais il ne voulut accepter qu'à des conditions auxquelles l'autorité ne put se rendre. En 1769, M. Porlier eut pu être nommé curé de Québec, s'il l'avait voulu. Cette fois encore, il posa ses conditions qui ne furent pas agréées. Ce fut M. Dosque qui reçut la nomination.

Quelques années plus tard, en 1674, M. Porlier manifesta à l'évêque ses intentions au sujet de la cure de Québec, devenue vacante encore une fois. Il ne demandait pas la cure, mais il dit qu'il l'accepterait, si on la lui offrait.

M. Porlier quitta Sainte-Anne en 1778. Il aurait désiré un canonicat, et il en fit même la demande à Mgr Briand, qui le traitait bien d'habitude ; mais celui-ci, mû sans doute par de bons motifs, croyant aussi que ce prêtre était encore apte à rendre des services dans le

ministère des âmes, refusa le canonicat et la cure de Varennes qui souriait à M. Porlier. Il obtint celle de Saint-Ours, où il mourut en 1790. M. Porlier avait été curé de Sainte-Anne pendant vingt-neuf ans. M. l'abbé Paradis, auteur de *Notes historiques* sur Sainte-Anne, en parle ainsi :

« M. P.-A. Porlier eut une administration bien remplie, si j'en juge par le grand nombre de lettres que l'on a de lui sur toute espèce de sujets... Monseigneur Briand parait avoir eu en amitié et en grande estime ce bon curé, car une grande intimité et un grand laisser-aller règnent dans leurs nombreuses correspondances. Dans les registres de baptêmes se trouvent deux approbations épiscopales : l'une en date du 7 juillet 1750, donnée par Monseigneur Briand, dans le cours des visites épiscopales. M. Porlier observait, paraît-il, très strictement la résidence, car j'ai cherché en vain une autre signature que la sienne aux actes de baptêmes, de sépultures et mariages,

pendant les vingt-neuf années qu'il a été curé de Sainte-Anne. On doit en conclure aussi qu'il avait une excellente santé. »





CHAPITRE IV

—

LES SEIGNEURS DE LA POCATIÈRE

1672 - 1900

Les héritiers de M.-Anne Juchereau. — La famille Ruette d'Auteuil. — En 1767, Chs-Auguste Réaume devient seigneur. — En 1777, Lachlan Smith lui succède. — En 1835, Amable Dionne acquiert la seigneurie et la transmet à sa famille.

De son mariage avec François Pollet, Marie-Anne Juchereau, seigneuresse de la Pocatière, n'eut qu'une enfant : Marie-Thérèse, baptisée le 27 mars 1672. Son père était mort sept jours auparavant. Cette jeune fille épousa, le 8 octobre 1693, Pierre Lemoyne d'Iberville, fondateur de la Nouvelle-Orléans, et qui mourut en 1706, sur son vaisseau, à la Havane. Sa

veuve passa en France et devint comtesse de Béthune.

Marie-Anne Juchereau se maria de nouveau, le 23 février 1683, avec François-Madeleine d'Auteuil, seigneur de Monceaux, conseiller au Conseil Souverain et procureur général. De ce mariage naquirent onze enfants, dont les survivants devinrent, en 1737, à la mort de leur mère, co-seigneurs de la Pocatière. Ce furent : Ignace-Alexandre, Charles-François-Marie, Pierre et Louise-Geneviève. Un mot sur chacun d'eux.

Ignace-Alexandre se trouvait à Carthagène, en Espagne, lorsqu'il fit son testament, le 15 janvier 1756, devant Ferdinand-Ximedès de Pineda, notaire. Il légua à son beau-frère, Jacques-Pierre Daneau de Muy, marié à Louise-Geneviève d'Auteuil, « tout ce qui se trouvait au pouvoir de son beau-frère monsieur de Muy, en dépôt et en confiance, partie des intérêts et hérédité que son défunt frère lui a laissés, et en outre mille piastres de son fonds ». On voit dans l'acte que Ignace-Alexandre se prévaut

du titre de chevalier-seigneur d'Auteuil en « Monceraine »; il déclare de plus qu'il est le « fils aîné et héritier pour la moitié de la fortune de son père ».

Charles-François-Marie épousa, à Montréal, le 27 septembre 1734, Thérèse Catin, veuve en premières noces de Simon Réaume, marchand. Dauteuil mourut, en 1755, à Saint-Antoine, sur la rivière Chambly.

Pierre épousa Charlotte Piot de Langloiserie, fille aînée de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Carignan. Pierre Ruette d'Auteuil s'intitulait sieur de la Malotière. C'est lui qui consentit, en 1725, à donner le terrain de l'église, dans le haut du fief de la Pocatière.

Louise-Geneviève s'était mariée, le 30 janvier 1735, à Jacques-Pierre Daneau de Muy, chevalier, capitaine, commandant pour le roi à Détroit. Si on en juge par son acte de sépulture, c'était un bien brave homme, aussi bon citoyen que militaire valeureux. L'acte dit : « Ayant

reçu les sacrements avec toute la piété que nous pouvions désirer à la fin d'une vie qui avait toujours été des plus édifiantes ». Il laissa pour héritiers, Madeleine, mariée à Jacques-Philippe Delisle, en 1760, et Pierre-Charles, marié à Charlotte Réaume, parente de Simon Réaume, dont il vient d'être question.

Tels furent les principaux membres de la famille d'Auteuil et ses alliances. Il était bon de connaître ces détails généalogiques, afin de mieux comprendre le mode dont la seigneurie de Sainte-Anne passa d'une main à une autre.

Maintenant arrivons aux faits.

Nous avons dit déjà que, le 29 octobre 1672, l'intendant Talon avait concédé à Marie-Anne Juchereau les terres de la Grande-Anse ou fief de la Pocatière. En 1677, Frontenac et Duchesneau confirmèrent cette concession en faveur de la même personne, et en 1680, Louis XIV ratifiait cette concession.

Le 12 mai 1725, l'intendant Bégon confirmait, par un acte spécial, un arrangement intervenu, le 15 juin 1675, entre Marie-Anne Juchereau,

seigneuresse de la Pocatière, et Jean-Baptiste des Champs, seigneur de la Bouteillerie, par lequel les terres du long du fleuve, à commencer de la concession du sieur Denis en descendant vers la Rivière-Ouelle, devaient appartenir à la dite dame Juchereau, à la réserve d'un quart de lieue de front, depuis la Rivière-Ouelle en remontant, qui devra appartenir à des Champs.

Il existe en outre un acte sous seing privé entre Pierre Ruette d'Auteuil, sieur de la Malotière, et le sieur des Champs de la Bouteillerie, en vertu duquel il est convenu de part et d'autre que le ruisseau nommé le « grand ruisseau », servira de borne pour marquer la séparation des fiefs la Pocatière et la Bouteillerie.

Le fief la Pocatière fut arpenté par le Rouge, dont le procès-verbal porte la date du 16 février 1692.

Le 10 novembre 1736, Michel de la Rouvillière, ordonnateur en la Nouvelle-France, condamnait les habitants de Sainte-Anne intéressés dans la pêche des marsouins, à tenir compte à

leurs seigneurs du dixième des huiles, tant pour le passé que pour l'avenir.

Le 8 août 1746, Pierre Ruette d'Auteuil cédait, par son testament olographe, sa part de la seigneurie de la Pocatière, à Charles et Simon Rhéaume, moyennant la somme de dix mille livres tournois, payables aux enfants de Daneau, sieur de Muy, pour les désintéresser ainsi que lui-même.

Le contrat de vente de cette partie de la seigneurie de Sainte-Anne fut passé le 31 octobre 1746. On y voit intervenir Jacques Daneau comme procureur fondé d'Ignace-Alexandre Ruette d'Auteuil, de Madeleine Ruette d'Auteuil, veuve de Charles Pothier de Courcy, chevalier, de Charles Ruette d'Auteuil et de son épouse Thérèse Catin, veuve de Simon Réaume. Le prix de vente est de vingt mille livres.

Le 6 juillet 1763, Thérèse Catin donnait tous ses biens meubles et immeubles à son fils Charles Réaume, qui se trouvait à hériter de la part de sa mère dans la seigneurie de la

Pocatière. Il ne restait plus à celui-ci, pour devenir l'unique seigneur, qu'à acheter la part de Madeleine d'Auteuil, épouse de Charles Daneau, sieur de Muy. C'est ce qui eut lieu, le 9 juillet 1767, pour la somme de six mille livres tournois.

Le 23 octobre 1777, Lachlan Smith achetait de Charles-Auguste Réaume la seigneurie de Sainte-Anne. Au bas du contrat est la quittance de Guillaume Grant, député-receveur général du domaine du roi, pour la somme de 170-13-4 louis, représentant le droit de quint et le tiers du droit d'achat.

Lachlan Smith resta seigneur de Sainte-Anne tant qu'il vécut. En mourant, il légua ses biens à ses enfants. Son fils John Gow Smith, peu soucieux de conserver un patrimoine aussi précieux, commença, en 1824, à vendre le fief de la Pocatière par morceaux. Quelques années plus tard, M. Amable Dionne, riche marchand de Kamouraska, résolut de devenir l'unique propriétaire de cette vaste seigneurie, à laquelle il devait annexer le fief

Saint-Denis, d'une demi-lieue de front, sur deux de profondeur, borné au sud-ouest, partie par la seigneurie de Saint-Roch et par le township d'Ixworth. Le 16 mars 1830, il acheta la moitié du fief de la Pocatière et les sept seizièmes du fief Saint-Denis, pour la somme de £2650.

Le 10 juillet de la même année, M. Dionne acheta un quart du fief de la Pocatière et les cinq-seizièmes du fief Saint-Denis, de John Fraser, qui avait acquis cette partie du dit fief d'Andrew Lachlan Fraser.

Le 1er octobre 1832, M. Dionne acheta un-huitième de Joseph Ouellet, époux de Louise-Esther Fournel, dont la mère, Marie Smith, avait été mariée à Jean-François Fournel, notaire, domicilié à Sainte-Anne. M. Dionne paya £627-5-5½ pour sa nouvelle acquisition.

Enfin, le 22 septembre 1835, le même put acquérir le dernier huitième du shérif de Québec, lors d'une vente qu'il fit des biens de Virginia Smith, sœur de John Gow. Comme elle était mineure, un nommé Edouard Lizotte

agit comme son tuteur *ad hoc* pour les fins de cette transaction.

Le 19 mars 1835, M. Amable Dionne rendait foi et hommage au château Saint-Louis, comme unique seigneur des fiefs de la Pocatière et de Saint-Denis.

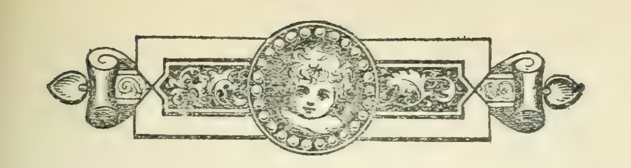
Le seigneur Smith résida à Sainte-Anne et y vécut longtemps avec sa famille. Bien qu'il eût la réputation d'être fanatique en religion, il n'en épousa pas moins une catholique du nom de Barbara Bytown. Lorsque les paroissiens construisirent une nouvelle église dans le centre du fief, le sieur Smith se dépouilla de tous ses droits seigneuriaux sur le terrain affecté aux fins religieuses, environ six arpents. On rapporte de lui, qu'il avait donné ordre de ne jamais laisser entrer de prêtres dans sa maison, même si sa femme tombait gravement malade. Or, il arriva qu'un jour celle-ci fut frappée de maladie, durant l'absence de son mari. On envoya chercher le curé, qui l'administra sans délai. A son retour, M. Smith

apprit la nouvelle sans trop montrer de mécontentement.

Le seigneur Smith devint très riche et il sut conserver sa fortune intacte. Mais après sa mort, son fils fit sauter les écus sans se préoccuper du lendemain. John Gow se ruina en prodigalités et ruina ses sœurs. Tout ce que nous en savons, c'est que l'une d'elles dut se livrer à l'enseignement et que le fils finit par scier du bois dans les rues de Québec pour gagner sa vie.

Le 30 mars 1822, M. C.-F. Painchaud, alors curé de Sainte-Anne, écrivait à Mgr Plessis que le seigneur Smith et son fils avaient abjuré le protestantisme, et qu'ils feraient leur première communion à courte échéance.

La seigneurie de la Pocatière est restée dans la famille Dionne jusqu'à ces dernières années. L'honorable M. Amable Dionne la transmit à son fils Elisée, conseiller législatif, qui, à sa mort, la légua à sa femme, née Têtu, encore vivante.



CHAPITRE V

—

LES CURÉS DE SAINTE-ANNE

1778-1814

Les successeurs de M. Porlier à la cure de Sainte-Anne.— MM. Lefebvre et Foucher. — Construction d'une nouvelle église au centre de la paroisse. — La fête de la bonne sainte Anne. — Pourquoi elle fut interdite. — Le vieux cimetière du haut de la paroisse restauré en 1896. — Nombre d'inhumations faites dans le cimetière jusqu'en 1804. — M. le curé Griault.

De 1778 à 1780, la paroisse de Sainte-Anne fut tour à tour desservie par M. Pierre Huet de la Valinière, sulpicien, et M. Jean-Baptiste Deguire, qui n'y séjournèrent qu'une année seulement. Aussi, leur administration n'offre-t-elle aucune particularité saillante. M.

de la Valinière eut quelques mécomptes, et il se plaignit de l'ingratitude des gens. Il était natif de Varades, dans le diocèse de Nantes, et était arrivé, sous-diacre, en 1754. En 1779, il dut quitter le Canada, d'après l'ordre du gouverneur; il se réfugia à Baltimore, chez les Sulpiciens. M. de la Valinière revint au Canada en 1792, et il finit ses jours à Paris en 1806, à l'âge de 74 ans.

M. Jean-Baptiste Deguire avait été ordonné en 1779, et Sainte-Anne fut sa première cure. Quand il mourut, en 1815, il était curé de Vaudreuil. Avant d'être prêtre, M. Deguire s'était marié, et il avait eu un fils, Joseph, qui, devenu prêtre à son tour, lui tint lieu de vicaire à Vaudreuil.

M. Jean-François-Xavier Lefebvre succéda à M. Deguire, en 1780. Son administration, assez heureuse, dura quatorze ans. C'était un prêtre soigneux, et tout à sa besogne. Sa correspondance démontre qu'il suivait avec attention la conduite de ses paroissiens, et pour la rendre meilleure, il ne se gênait pas de consul-

ter les autorités ecclésiastiques de qui il relevait. C'est ainsi qu'en 1781, il écrivait à l'évêque au sujet d'un nommé William Ross, surintendant des pilotes à l'île du Bic, qui se plaignait que son banc à l'église avait été vendu sans sa permission. Il reçut l'abjuration d'un Allemand du nom de Jean-Christophe Schmidt. Ce Schmidt épousa, le 20 juin 1785, Marguerite Arcouet. Il était natif de Crafenrode, en Allemagne. Il y avait, à cette époque, plusieurs familles allemandes dans le pays. Ce fut par l'entremise de M. Lefebvre que la fabrique fit, en 1781, l'acquisition d'un calice, d'un ciboire, d'un soleil et de burettes d'argent, au coût total de 1068 livres, dont il avait fourni de sa bourse 264 livres. En 1782, il acheta un ostensoir, une paix d'argent, une boîte d'argent pour conserver les saintes huiles, un bénitier d'argent et un ornement rouge et blanc, qui coûtèrent 1982 livres. En 1784, il acheta un antiphonaire, un psautier et un graduel, pour la somme de 2700 livres.

M. Lefebvre mourut à Sainte-Anne et fut

inhumé dans l'église, le 27 mai 1794. Ce fut M. Bernard-Claude Panet, alors curé de la Rivière-Ouelle, qui présida à ses obsèques. M. Joseph Verreau, curé de Saint-Roch, lui avait administré les derniers sacrements. M. Lefebvre était né à Québec, le 30 janvier 1745 ; il n'était donc âgé que de quarante-neuf ans lorsqu'il mourut.

La paroisse de Sainte-Anne n'eut pas de curé avant l'automne de 1794. Elle fut desservie, dans l'intervalle, par M. Charles Genets.

Arriva, en octobre, M. Charles Chauveaux, prêtre de trente-huit ans, et de constitution délicate. Il mourut deux mois après son installation, et il fut inhumé au commencement de décembre, dans l'église, à côté de son prédécesseur, M. Lefebvre. M. Chauveaux était un prêtre d'une grande distinction. Malheureusement, il ne vécut pas assez vieux pour donner la mesure de ses talents ; mais le clergé avait déjà appris à apprécier ses vertus sacerdotales.

Les ossements de MM. Lefebvre et Chau-

veaux furent exhumés en 1802, et placés dans la nouvelle église, sous la chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue.

A la mort de M. Chauveaux, M. Panet, curé de la Rivière-Ouelle, fut chargé de la paroisse de Sainte-Anne jusqu'à l'arrivée de M. Antoine Foucher, en mai 1795. Dans l'intervalle, les habitants, tout alarmés de se voir sans prêtre au milieu d'eux, avaient adressé à l'évêque une requête demandant la nomination immédiate d'un curé. Cette requête, assez curieuse, était signée par les citoyens dont les noms suivent :

Augustin Dionne	J.-B. Cazes
Joseph Roy	L.-F. Dupuy
Pierre Dionne	Joseph Sasseville
François Aubut	Zacharie Ouellet
Basile Ouisse	François Ouellet
Moïse Hudon	Pierre Sirois
Pierre Fournier	Joseph Dionne
Jérôme Caron	Sébastien Ouellet
Jean Bouchard	Jos. Lussier

M. Antoine Foucher avait été curé de Saint-Henri de Mascouche avant de venir à Sainte-Anne. C'était un prêtre qui comptait vingt années de sacerdoce ; il avait donc toute l'expérience nécessaire pour prendre charge de cette paroisse assez florissante. Aussi, ce fut durant sa gestion que fut construite une église dans un endroit plus central. Malgré tout l'attrait et les commodités que le voisinage de l'ancienne pouvait apporter aux nouveaux colons, ceux-ci s'étaient établis peu à peu vers le centre, et en 1744, le plus fort noyau de la population était de ce côté. Consulté alors sur l'à propos de construire l'église où elle est aujourd'hui, Mgr de Pontbriand avait recommandé aux habitants d'accepter le don du terrain, puis d'attendre des circonstances plus favorables pour bâtir. Mais, en 1750, il révoqua cette permission, pour des motifs qu'il serait oiseux de faire connaître. En 1795, les circonstances ne se trouvant plus les mêmes, l'évêque approuva le changement, et M. le curé Foucher se mit résolument à l'œuvre.

On acheta le terrain de Jean-Baptiste Pelletier, au prix de 750 livres de vingt sous. Le seigneur Smith renonça à tous ses droits sur le lot, qui comprenait environ six arpents en superficie. Il fallut cinq ans pour construire l'église, car l'on constate qu'en 1800, le curé disait la messe dans l'église neuve.

Ce fut sous M. Foucher que l'autorité ecclésiastique, justement alarmée à la vue des désordres causés par l'ivrognerie, dont la recrudescence se faisait surtout sentir lors de la fête de sainte Anne, patronne de la paroisse, en ordonna la suppression, en date du 10 juillet 1806. Les Sauvages du Nouveau-Brunswick contribuaient pour une large part à ce malheureux état de choses. Nous en avons la preuve par une lettre que M. Louis-Joseph Desjardins écrivait à M. Painchaud, alors qu'il était missionnaire dans la Baie des Chaleurs : « Arrêtez-donc les sauvages voyageurs qui passent chez vous en pèlerinage pour la grande Sainte-Anne du Nord. Ils se coupent la gorge

à la Pointe-Lévy ; on dit qu'ils vous ont donné aussi du chagrin à Ristigouche ».

La fête de sainte Anne reprit vigueur sous M. Painchaud, qui avait une dévotion particulière à la grande thaumaturge du Canada.

M. l'abbé Paradis écrivait, en 1869 : « Quelques paroissiens de Sainte-Anne se rappellent encore bien de M. Foucher : c'était un aimable homme, jovial et bon causeur. Excellent chantre et prédicateur renommé, il faisait l'orgueil de ses paroissiens dont il était très aimé et qui le virent avec peine demander son rappel. On dit que M. Foucher regretta lui-même amèrement d'avoir donné sa démission ; mais le coup était porté, l'évêque ne rendit pas sa parole au curé, qui partit les larmes aux yeux ».

M. Foucher fut aussitôt nommé curé de Lachenaie, et il y resta jusqu'à sa mort, qui arriva le 1er juin 1812.

Ce fut sous l'administration de M. Foucher, pendant qu'il veillait à la construction de la

nouvelle église, que fut ouvert, en octobre 1799, un cimetière dans le centre de la paroisse, à deux pas de cette église [1]. Jusque là, l'on avait déposé les restes mortels des paroissiens dans un cimetière situé à proximité de l'église du haut de la paroisse. Quatorze cent cinquante-six personnes, y compris les enfants, reposaient encore dans ce champ mortuaire en 1896 [2], lorsque M. l'abbé Fraser, curé de Sainte-Anne, se mit en frais de relever les murs ruinés de cette nécropole abandonnée à elle-même depuis un siècle. Cette heureuse idée fit vite son chemin et, le 17 septembre de la même année, il y eut à cette occasion une grande cérémonie religieuse, qui attira non seulement les habitants de Sainte-Anne, mais

---

1 La première sépulture qui y fut faite, fut celle de François-Maurice Pelletier, arrière grand-père de l'honorable Louis-Philippe Pelletier. La dernière eut lieu en novembre 1891 ; 5295 personnes y furent enterrées.

2. Comme il existe nne lacune dans les registres, du 22 juillet 1755 au 10 novembre 1759, il est assez probable qu'il y eut un grand nombre d'inhumations dans ce cimetière.

aussi ceux de la Rivière-Ouelle, de Saint-Roch, de Saint-Jean, de l'Islet, de Sainte-Louise, de Saint-Onésime, de Saint-Pacôme, de Saint-Denis, de Saint-Pascal, de Kamouraska, de la Rivière-du-Loup et même de Québec. Plus de deux mille personnes assistèrent à cette fête paroissiale consacrée à la mémoire de cette petite armée de défunts, ancêtres d'un grand nombre de personnes présentes.

Une grande croix en fer découpé repose sur une base en marbre où se lit l'inscription suivante :

C'EST ICI
LE
PREMIER CIMETIÈRE DE SAINTE-ANNE
DE LA POCATIÈRE
OU REPOSENT LES CORPS
DE QUATORZE CENT CINQUANTE-SIX DÉFUNTS
INHUMÉS
DURANT LA PÉRIODE DE QUATRE-VINGT-QUATRE ANS
ET NEUF MOIS

LEURS DESCENDANTS RECONNAISSANTS
ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT À LEUR MÉMOIRE
LE 17 SEPTEMBRE
1896

Cet hommage de reconnaissance fait honneur aux paroissiens de Sainte-Anne, mais M. l'abbé Fraser, en y attachant son nom, s'est assuré la gratitude de sa paroisse ; peut-être s'est-il fait là-haut un groupe d'amis et d'intercesseurs qui l'aidèrent à trouver moins lourd le fardeau curial.

Au nombre des personnes inhumées dans le premier cimetière, nous trouvons le plus fréquemment les noms de famille qui suivent : Ouellet, Grondin, Pelletier, Dionne, Martin, Miville, Pinel dit Lafrance, Lagacé, Boucher, etc.

Parmi les personnes les plus marquantes, l'on remarque : Joseph Dionne, le premier notaire, décédé à l'âge de 75 ans ; Augustin Roy-Lauzier, capitaine de milice, décédé le 12 avril 1790, à l'âge de 88 ans et 7 mois ; son fils Augustin, marchand ; J. Pelletier, capitaine de milice, mort le 15 décembre 1797, à l'âge de 49 ans ; le Dr Jean Dalen, décédé le 7 janvier 1747 ; le docteur Pierre le Breton dit la Lancette, décédé le 9 août 1796 ; plusieurs

marchands, entre autres Joseph Meneux Châteauneuf, décédé le 28 juin, 1751, Joseph-Lefebvre Duchouquet, décédé le 29 juillet 1767, Jean-François Caron, décédé le 13 avril 1790; Jacques Bois, lieutenant de milice; Bernard Lizotte, capitaine de milice, décédé le 9 octobre 1780.

Il s'y trouve plusieurs octogénaires et une centenaire : celle-ci s'appelait Marie-Anne Héron, veuve de Jean Laveau, morte en 1793, à l'âge de cent cinq ans. Parmi les octogénaires, citons : Sébastien Bonin (1741), Alexandre Dubé (1782) Jean Laveau (1760) et Louis-Ignace Boucher (1786), morts à quatre-vingt-un ans; Joseph Lizotte (1783) mort à quatre-vingt deux ans; Jean Dionne (1782) et Pierre Jovin (1765), morts à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; Amable-Jérôme Dupuis (1780) et Joseph Lagacé (1796) morts à quatre-vingt-cinq ans; Réné Ouellet (1722) et André Lagacé (1727), morts à quatre-vingt-sept ans; Etienne Grondin (1796), mort à quatre-vingt-huit ans; et

Pierre Miville (1787) mort à quatre-vingt-neuf ans.

Il existe, depuis 1891, un nouveau cimetière, situé à une vingtaine d'arpents à l'est de l'église, près des « Pins » : on l'appelle « le cimetière des Pins ». Il fut béni le 5 novembre par M. l'abbé Emile Dionne, professeur au Collège. On y a déjà inhumé plus de huit cents personnes.

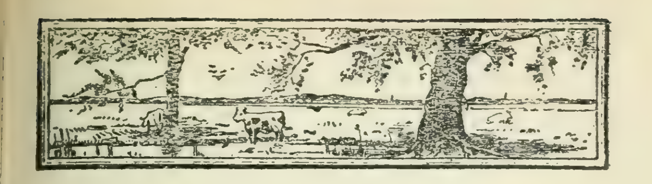
M. Jean-Baptiste Griault vint à Sainte-Anne dans l'automne de 1806. Il avait dû quitter la cure du Cap Saint-Ignace pour plaire à son supérieur, car il avait contracté dans cette paroisse des attaches qui lui semblaient impossibles de rompre. Cependant, il accepta le changement, et Sainte-Anne lui fit sans doute oublier les beaux jours de son existence au Cap ; il y vécut heureux malgré sa faible santé et ses habitudes sédentaires. M. Griault avait la spécialité de chanter très mal : on dit même qu'il ne chantait pas du tout, et que c'était le maître-chantre qui le remplaçait dans les intonations et même dans le chant de la

Préface et du Pater. Il confessait toujours dans sa chambre, au presbytère, de peur de contracter quelque maladie à l'église. Sa naïveté était charmante, et les vieux racontent de lui des anecdotes fort désopilantes.

M. Griault eut d'abord pour vicaire en 1813, M. Chèvrefils, et en 1814 M. Antoine Manseau qui assista à sa mort, le 8 mai, 1814. Mgr B.-C. Panet, curé de la Rivière-Ouelle, présida aux funérailles du défunt, qui fut inhumé dans l'église, à côté de MM. Lefebvre et Chauveaux. Ce fut en 1808 que M. Fournel, notaire, demanda que le vieux presbytère et son emplacement fussent vendus ponr construire une maison d'école.

M. Manseau resta à la tête de la paroisse jusqu'au mois d'août, puis M. F.-X. Marcoux vint le remplacer en attendant l'arrivée d'un nouveau curé. Ce fut M. Charles-François Painchaud qui prit charge de la paroisse, à l'époque de la retraite ecclésiastique.

———



CHAPITRE VI

—

LE CURÉ PAINCHAUD

1814-1829

Arrivée de M. Painchaud.—Réformes à opérer.—Charité du nouveau curé.—Soins qu'il donne aux malades.—M. Painchaud apprécié comme curé et comme écrivain.—Son hospitalité. — Son dévouement à l'éducation de la jeunesse. — Sa résolution de bâtir un collège. — Préliminaires de cette fondation. — Travaux des paroissiens. — Bénédiction de la première pierre du collège.

SAINTE-ANNE, en 1814, comptait plus d'un siècle d'existence, et cependant c'était encore une paroisse mal organisée eu dépit de son antiquité relative. L'église n'était pas terminée à l'intérieur, et le clocher faisait défaut. Quant au système d'éducation parois-

siale, il y avait beaucoup à réformer, bien qu'il y eût une école tenue par un professeur respectable nommé par le gouvernement. Robert Dupont était peu instruit, partageant en cela le sort de plusieurs de ses collègues dans l'enseignement. Son école relevait de l'Institut royal, fondé en 1802, sur des bases vicieuses, et dont le fonctionnement devait être nécessairement vicieux. Dupont étant canadien français et catholique, pouvait toujours faire du bien dans sa paroisse.

M. Painchaud se trouva quelque peu embarrassé au début. Seul, dans une paroisse de onze cents communiants, avec cette école imparfaitement organisée, il se trouvait en face de difficultés que le temps et la patience devaient vaincre. Mais il importait qu'il prît l'initiative et poussât à la roue. Ses premiers efforts, quelque bien dirigés qu'ils fussent, ne lui réussirent pas, et il éprouva un peu de découragement, soit qu'il craignît de ne pouvoir donner libre carrière à son zèle, soit qu'il s'imaginât qu'un autre réussirait mieux à déve-

lopper les œuvres déjà fondées. « Je ne puis me faire ici, écrivait-il à Mgr Plessis, et je préférerais me rapprocher des Trois-Rivières ou de Montréal ». L'évêque ne parut tenir aucun compte de cette lettre, où dominait la note décourageante. M. Painchaud resta à son poste, et il reprit avec ardeur le cours de ses travaux, se livrant au ministère des âmes avec tout le zèle que Dieu sait faire germer dans le cœur de ses apôtres. Bientôt, le presbytère de Sainte-Anne devint trop étroit pour contenir la foule des pauvres, des malades, des infirmes, des déshérités de toutes les paroisses environnantes. La bourse du curé était ouverte à tous les mendiants, d'où qu'ils vinssent, et sa charité devint bientôt proverbiale. Les médecins étant alors peu nombreux, et souvent les malades trop pauvres pour se payer le luxe d'une guérison conforme à toutes les règles de l'art, M. Painchaud commit l'imprudence, bien pardonnable, d'administrer des médicaments à quelques pauvres familles, et il obtint des succès qui ne tardèrent pas à le mettre en

vogue. De proche en proche, sa réputation d'habile guérisseur s'étendit tout le long de la côte, et il lui fallut, bon gré mal gré, donner des soins aux gens qui avaient recours à sa science. Il en venait ainsi de toutes les paroisses du sud, et l'affluence devint si grande, que le curé, n'en pouvant plus, avertit ses confrères que désormais il ne soignerait que les pauvres, à condition qu'ils fussent porteurs d'un certificat, signé par leur curé, attestant leur incapacité à payer le médecin. Ce procédé lui procura un peu de répit, mais il n'en continua pas moins à guérir ceux qui se présentaient. Nous disons « guérir » et ce mot n'est pas impropre, car M. Painchaud connaissait une foule de recettes utiles qu'un homme de l'art n'eût pas désavouées. Lors de l'épidémie de choléra en 1832, ce fut grâce à son intervention heureuse que les cholériques recouvrèrent la santé. Son *modus operandi* se trouve en toutes lettres dans *Le Canadien*, et à soixante ans de distance, avec tous les perfectionnements de l'art moderne, il serait impru-

dent de déclarer que son mode était irrationnel.

M. Painchaud n'oublia jamais que le prêtre est le médecin des âmes, qui sont souvent plus malades que les corps. Il trouvait assez de loisirs pour consacrer quelques heures de ses journées à la visite des malades que la mort devait bientôt frapper, ou de ceux qu'une coupable indifférence faisait remettre à plus tard la grande affaire de leur salut.

A travers les occupations multiples de son ministère, M. Painchaud trouvait le temps de travailler pour son propre compte. A l'exemple de plusieurs de ses confrères, peu nombreux cependant, qui faisaient marcher de front la culture des sciences et toutes les exigences de la vie sacerdotale, il consacrait une fraction de son temps à l'étude des auteurs sacrés et des auteurs profanes, et si on examine de près les écrits qu'il a laissés, même en excluant ses correspondances multipliées, on est encore plus étonné de son ardeur au travail que de la variété de ses connaissances. Il ne rivalisait

avec personne ; et sans émulation, sans songer aux éloges, il travaillait de toutes ses forces, parce qu'il n'était jamais plus heureux qu'en travaillant. Cependant, les talents de M. Painchaud dans la poésie, les sciences, la théologie, la philosophie, le firent moins rechercher que le charme de ses entretiens. Ceux qui l'ont fréquenté dans ses belles années, conviennent qu'il les enchantait par ses récits, toujours variés,ou par des réflexions tour à tour sérieuses et badines que l'à propos et l'expression rendaient originales, lors même qu'elles n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Son hospitalité, aussi proverbiale que sa charité, lui valut une clientèle d'hôtes qui entretinrent avec lui des rapports d'amitié constants. A côté des prêtres de son voisinage, attirés à Sainte-Anne par l'attrait de ses réceptions, venaient se ranger des laïques distingués. Parmi ceux-là nous pourrions citer M. de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, sir E.-P. Taché, l'honorable M. C.-E. Casgrain, sir John Caldwell, Frédéric Weyss, arpenteur, érudit et fin cau-

seur, l'avocat Elzéar Bédard, de Québec, et combien d'autres !

M. Painchaud prêchait très bien. Aussi instruisait-il son peuple avec le plus grand soin. Son éloquence renfermait les qualités les plus propres à captiver l'attention de l'auditoire. Sa parole chaleureuse et convaincue inspirait la sympathie, et l'on ne sortait jamais de ses instructions sans éprouver le désir de devenir meilleur. Lorsqu'il était lui-même sous le coup d'une vive impression, son cœur s'abandonnait tout entier à l'expression de ses joies ou de ses douleurs. On entrevoyait alors la beauté de cette âme vraiment sacerdotale, si aimante pour ceux qui lui étaient confiés. M. Painchaud avait une dévotion particulière à la sainte Trinité. Aussi qu'il était beau de le voir, au jour où l'Eglise célèbre cette fête sublime ! Il devenait alors comme un tout autre homme, tant il était pénétré de la grandeur incomparable de ce mystère sacré. Sa figure s'illuminait, sa parole trouvait des accents qui embrasaient le

cœur de ses paroissiens. Cette sorte de transfiguration lui fit comme une auréole dont les rayons pénétrèrent jusque dans la plus humble chaumière de Sainte-Anne. Aussi qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ait laissé après lui une réputation de vertus qui n'est pas encore disparue?

Nous avons vu qu'il existait à Sainte-Anne, en 1814, une école royale, et c'était la seule pour une paroisse de quinze à seize cents âmes. M. Painchaud, qui aimait tant l'éducation à tous ses degrés, comprit bientôt qu'il y avait une réforme à faire. Ouvrir de nouvelles écoles? Il lui eût fallu des ressources spéciales; quant à compter sur le bon vouloir des habitants, et surtout sur leur persévérance dans une œuvre de cette nature, c'eût été imprudent. Il existait trop d'apathie ou trop d'indifférence chez les uns; pour d'autres, l'école était un obstacle à l'agriculture, un acheminement vers la ruine. Comment dissiper ces préjugés populaires? Qui aurait le courage de se mettre à la tête d'un mouvement favorable à l'éducation,

non seulement pour la paroisse de Sainte-Anne, mais aussi pour les paroisses voisines, dont plusieurs, comme Kamouraska et la Rivière-Ouelle, étaient beaucoup plus populeuses ?

C'est alors que M. Painchaud, mis en face d'une réalité de plus en plus désespérante, résolut de bâtir un collège dans sa paroisse. Après quelques négociations avec l'évêque, et avoir obtenu son approbation, il réunit sa paroisse, le 8 mars 1827. On organisa un comité de treize citoyens, avec M. Painchaud comme président. Ce comité était composé de John Smith, vice-président ; Isaac Hudon, trésorier ; Julien Saillant, secrétaire ; Rémi Piuze, Vincent Dubé, François Miville, Joseph Anctil, J.-B. Ouellet, François Anctil, Pierre Sirois et Clément Bois.

Le lendemain, 9 mars, le comité donnait, par contrat passé devant maître Piuze, notaire, l'entreprise de la construction du collège à François Richard et Antoine Gagnon, moyennant la somme de 500 louis. Les deux entrepreneurs s'engageaient à commencer les tra-

vaux le 20 juin suivant, et à les terminer au mois d'octobre 1828. L'édifice devait être en pierre, à trois étages, de quatre-vingt-treize pieds de long, sur quarante-trois de large et trente-sept d'élévation, mesure française.

Le mois de juin 1828 fut témoin des premiers travaux au collège. Les matériaux arrivaient de tous côtés, pendant que les ouvriers creusaient les fondations. Les habitants de Sainte-Anne firent preuve d'un grand zèle, et M. Painchaud lui-même était partout à leur tête, au champ comme à la forêt, se multipliant pour stimuler ce zèle. La maçonnerie commença bientôt, et le 2 juillet eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire. La paroisse de Sainte-Anne avait alors fourni pour la construction du collège de six à sept cents louis. Il y avait eu une crise de générosité que M. Painchaud seul avait su provoquer. La reconnaissance a consigné aux archives du collège les noms de ceux qui vinrent en aide au curé de Sainte-Anne. Argent, matériaux, journées de travail gratuit, voyages pour transporter le

bois, la chaux, la pierre, rien n'a été oublié. Le bien que les autres faisaient à l'éducation en contribuant à l'érection de son collège, il le regardait comme fait à lui-même, et il voulait que sa gratitude fut connue des générations futures.

De sa propre main M. Painchaud abattit les arbres qui couvraient l'emplacement du collège ; il allait lui-même en traîneau à bâtons couper le bois de charpente. Même labeur pour arracher la pierre dans les champs et la charroyer. Ses paroissiens se portaient en masse aux corvées. Comment auraient-ils pu refuser leur concours à ce curé qui ne disait pas : « Allez ! » mais : « Allons ! » M. Painchaud se montrait toujours à la tête des travailleurs, et s'il remarquait parmi eux quelques symptômes de découragement : « Ne voulez-vous pas avoir des prêtres dans vos familles ! Ne voulez-vous pas que ceux de votre chair et de votre sang montent un jour à l'autel ! Allons-y donc de tout cœur et bâtissons, nous pauvres, bâtissons un beau collège ! Nous réussirons ! » Et

les paroissiens, remplis d'un nouvel enthousiasme, se répandaient à sa suite dans les champs et dans la forêt; le bois et la pierre s'amoncelaient: maçons, charpentiers et manœuvres poussaient activement les travaux, si bien que, vers la fin d'octobre 1827, la maçonnerie était terminée. On put poser le toit avant les neiges et les froids de l'hiver; le comble fut levé le jour des Morts.

A peu de distance des ruines de l'église du haut de la paroisse, on voit encore les restes d'un ancien four à chaux; c'est une vieille relique contemporaine de la construction du collège. Voici à quelle occasion il fut construit. Lorsque M. Painchaud se fut décidé à bâtir son collège, il eut d'abord l'intention de n'employer que du bois, parce qu'une des nombreuses difficultés qu'il y avait à surmonter était de ne pouvoir se procurer que difficilement de la chaux. Mais il y avait, dans le haut de Sainte-Anne, un de ces cultivateurs intelligents, comme il s'en trouve toujours dans chaque paroisse, qui comprennent l'importance

de l'éducation. Ce brave cultivateur était un de amis intimes de M. Painchaud, et il fut un de ses meilleurs supports dans l'œuvre qu'il voulait entreprendre. « Si on bâtit en bois, dit-il, ce ne sera qu'une école qui pourra brûler et ce sera fini, ce ne sera pas un collège pour y faire des prêtres. » M. Painchaud lui proposa de construire un four à chaux, et d'y faire transporter la pierre de la Malbaie. Le cultivateur agréa la proposition : le four fut fait et bénit solennellement par M. Painchaud. Cet homme s'appelait François Roy, qui fit instruire tous ses enfants : trois furent médecins et un autre arpenteur et député à l'Assemblée législative.





CHAPITRE VII

—

LE CURÉ PAINCHAUD (*suite*)

1829-1838

Bénédiction du collège. — Ouverture des classes. — Incident politique : MM. Dionne et Casgrain. — M. Painchaud écrivain et chantre. — Maladie de M. Painchaud. — Sa mort. — Deuil général. — Son corps transporté à l'Ile-aux-Grues. — Translation de ses restes à Sainte-Anne. — Chapelle Painchaud.

LA bénédiction du collège se fit le 23 septembre 1829. M. Painchaud, qui savait faire grand, vit à ce qu'on déployât toute la pompe possible. Dès le matin, le canon placé sur la montagne avait annoncé à la paroisse en liesse et aux étrangers des lieux circonvoisins, que ce n'était pas un jour ordinaire qui commençait. Le chemin qui conduit de l'église au collège était tout balisé et pavoisé de drapeaux

aux couleurs vives et variées. Mgr de Fussala célébra une grand'messe à laquelle assistait tout le clergé du district. A l'issue de l'office pontifical, le Prélat, revêtu de ses habits les plus riches, se rendit au collège, à la suite du cortège qui défila processionnellement, au chant du psaume *Nisi Dominus ædificaverit domum*, etc. M. Painchaud, seul sur le perron du collège, reçut Sa Grandeur en La saluant par ces mots de l'Evangéliste : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Puis la procession, continuant sa marche triomphale, ne s'arrêta que sur le pallier du second étage, où Mgr Signay fit la bénédiction de l'édifice. Le *Te Deum* entonné, la procession se reforma pour retourner à l'église. Pendant toute cette cérémonie, le canon de la montagne grondait à intervalles réguliers.

Le premier jour d'octobre 1829, le collège ouvrait ses portes aux élèves, et il ne les a pas refermées depuis quatre-vingts ans. Pendant cette période, il a fourni au clergé plus de trois cents prêtres et aux carrières libérales un grand nombre de médecins, d'avocats, de notai-

res, d'arpenteurs, de fonctionnaires publics. La paroisse de Sainte-Anne s'enorgueillit de ses quarante-huit prêtres, dont six dans la famille Dionne et trois dans les familles Pelletier, Guy et Potvin. Les Gagnon, les Dubé, les Grondin, les Bossé, les Deschênes ont aussi plusieurs représentants dans la famille sacerdotale. Citons de mémoire ceux qui ont jeté du lustre sur leur paroisse natale par leurs talents et leur position sociale : l'honorable Elizée Dionne, le juge Lavergne, l'abbé Lagacé, Mgr Bossé, l'arpenteur Roy, G. Amyot, l'honorable Thomas Pelletier, etc. Combien de ces personnages, tant ecclésiastiques que laïques, auraient pu s'instruire, s'ils n'avaient pas eu ce collège à leur proximité ?

Au cours de son administration comme curé de Sainte-Anne, M. Painchaud fut entraîné, et par la nature de son tempérament et par la position éminente qu'il occupait dans les rangs du clergé, à se mêler aux questions religieuses les plus délicates. La politique même ne le

laissa pas indifférent. C'était en 1830. M. Charles-E. Casgrain et M. Amable Dionne se présentaient conjointement comme candidats pour le comté de Kamouraska. Les « patriotes » du comté offrirent la candidature à M. Marquis, de Saint-André, et à M. Elzéar Bédard, avocat, de Québec. La lutte fut très chaude. Les patriotes avaient à combatre l'influence du gouvernement, outre celle d'un seigneur généralement estimé, allié à toutes les grandes familles du comté, et celle d'un des plus riches marchands de la côte sud. M. Painchaud était pour Bédard, son ami intime. Toute la paroisse de Sainte-Anne vota pour Bédard. Cependant MM. Dionne et Casgrain sortirent victorieux de la bataille électorale. On fit un grand triomphe, le premier de la sorte, depuis Kamouraska jusqu'à Sainte-Anne. Rendus à la Rivière-Ouelle, les partisans victorieux dételèrent les chevaux des deux élus, et traînèrent eux-mêmes la voiture jusqu'à un bosquet où se prit un dîner champêtre. Puis la procession continua par le chemin de la Rivière

Saint-Jean, passa par la route de l'église, et s'en retourna en traversant le village.

M. Painchaud ne dut guère goûter cette démonstration dans sa paroisse où le triomphe des autres ne pouvait altérer le chagrin de la défaite chez les siens. Il n'en fit rien paraître, et il continua à vivre en dehors des passions politiques, prenant sa meilleure plume pour traiter des sujets plus en rapport avec son caractère et aussi avec ses ressources intellectuelles. M. Painchaud était un lettré pour son temps ; tous les genres lui étaient indifférents, mais il s'essaya surtout dans la polémique sur des sujets religieux. Il fournit aux journaux des écrits sur l'éducation, des études physiologiques, des dissertations sur la phrénologie et le magnétisme, la médecine, la météorologie, le spiritisme. Il cultivait aussi les muses latine et française. Quand il voyageait, il tenait un journal et y notait ses observations.

M. Painchaud possédait une voix admirable, et si l'on en croit, à ce propos, la tradition encore

vivace, il n'eut pas de supérieur dans le clergé de son temps ; bien différent, sous ce rapport, de son prédécesseur, M. Griault. Lorsqu'il montait à Québec, et s'il y passait le dimanche, c'était lui qui célébrait l'office à la cathédrale. Pendant la *Préface* et le *Pater* on eût entendu voler une mouche, tant le peuple goûtait le charme de cette voix mélodieuse. « C'était un chansonnier vivant, écrit M. J.-G. Barthe, et il avait une voix unique, surtout pour certains morceaux de chant sacré, au moyen desquels il faisait vibrer les âmes et enchantait les oreilles les moins exercées de ses auditeurs. On accourait, par exemple, de plusieurs lieues pour lui entendre chanter une *Préface*, et, dans la semaine sainte, on se l'arrachait pour les *Lamentations*, auxquelles il donnait un accent qui attendrissait jusqu'aux âmes les moins familières avec la langue dans laquelle il exécutait ces sublimes et prophétiques appels d'un Isaïe ou d'un Jérémie. »

M. Barthe ajoute que M. Painchaud « était un homme du monde à son heure, comme s'il

avait été élevé pour la cour; avec cela, nature superbe, joviale et sympathique. » Personne ne soutiendra que la soutane doit être le drap mortuaire de l'amabilité; aussi ce fut une des qualités particulières à M. Painchaud d'avoir su, au milieu des tracas qui l'assaillirent vers le déclin de sa carrière, se montrer, dans la société, toujours gai et spirituel. Qui lui reprochera ces transports d'une âme s'épanouissant aux doux rayons de la joie d'une bonne conscience? Peu de curés ont su, comme lui, quel parti nous pouvons tirer de nos rapports avec le monde extérieur qui, s'il est la source de bien des maux, est aussi quelquefois le réservoir de beaucoup de bien. Voilà pourquoi M. Painchaud s'était imposé l'obligation de remplir exactement tous les devoirs de bienséance qui pouvaient le rapprocher davantage de ses amis. Il avait compris qu'il ne suffit pas d'aimer les hommes en général, mais qu'on doit avoir soin d'avertir, de temps en temps, les individus de son existence, et cela par des procédés agréables ou obligeants.

Ce fut vers la fin de l'année 1837, que M. Painchaud se sentit frappé de la maladie qui devait le couduire si vite au tombeau. Il avait alors demandé un vicaire ; mais, au commencement de décembre, éprouvant un mieux sensible, il écrivit à l'évêque qu'il n'en avait plus besoin. Il était statué qu'il supporterait seul jusqu'à la fin le fardeau de sa cure. La paroisse comptait alors dix-huit cents communiants. Il est vrai que M. Mailloux, directeur du collège, entendait quelques confessions, mais il s'en tenait aux personnes qui, plus avancées dans la pratique de la perfection chrétienne, avaient recours à la communion fréquente.

Quoi qu'il en soit, M. Painchaud déclinait visiblement vers la tombe. Les occupations nombreuses et incessantes du ministère curial, les soucis que lui apportait l'administration financière de son collège, et toute la peine qu'il s'était donnée depuis quelques mois pour régler ses affaires temporelles, contribuèrent, sans aucun doute, à abréger la vie de cet homme bien constitué. Chez lui le moral

était aussi affecté que le physique, et durant l'année qui précéda sa mort, il disait souvent : « Je suis malade, et mon mal est ici », en portant la main au cœur.

Vers le quinze janvier, il prit le lit pour y rester jusqu'à l'heure fatale. L'avant-veille de sa mort, il reçut le saint Viatique, avec une piété vraiment angélique, après avoir, le jour précédent, reçu l'Extrême-Onction. Enfin, M. Painchaud remit sa grande et belle âme à son Créateur, le vendredi 9 février, à trois heures de relevée, entre les bras de MM. Mailloux, Pilote et Moïse Fortier, de ses neveux J.-E. Landry et François Painchaud, de sa sœur Justine, et de sa nièce Elizabeth Painchaud. Son agonie n'avait duré que cinq minutes.

La nouvelle se répandit dans la paroisse avec la rapidité de l'éclair, et elle jeta la consternation au sein de toutes les familles ; car le défunt avait su conquérir l'estime et la vénération de ses paroissiens, durant les vingt-trois ans et demi de son séjour au milieu d'eux. Que dis-je ? Ce n'était pas seulement leur es-

time qu'il commandait ; il en était adoré comme le meilleur des pères. Aussi, que de larmes versées en ce jour-là sous le toit du pauvre, qui avait été le témoin de son éminente charité !

Et au collège, dans ce cher collège, quel deuil immense, quel vide irréparable ? On ne verrait plus ce bon prêtre se mêler aux jeux des élèves, apporter la note gaie à leurs conversations, charmer tout le monde par ses fines reparties, ses saillies heureuses et le ton enjoué de ses manières ! On n'entendrait plus cette voix sympathique dont les accents harmonieux élevaient l'âme jusqu'à Dieu ! On ne verrait plus le Fondateur !

Ce fut aussi un deuil général dans toute la province. Qui ne connaissait pas, à Montréal comme à Québec, dans les campagnes comme dans les villes, le nom de ce prêtre au cœur généreux, qui avait doté son pays d'un établissement déjà prospère et plein des plus belles promesses ? Mgr Signay, Mgr Turgeon, M. C.-F. Cazeau adressèrent à M. Mailloux des lettres

de condoléances exprimant tous leurs regrets de cette mort imprévue. La presse consacra à sa mémoire des articles élogieux.

M. Painchaud avait ordonné dans son testament que son corps fût transporté et inhumé à l'Ile-aux-Grues, sa paroisse natale. Comme ce n'était pas simplement son désir, mais une expression formelle de sa volonté, l'on dut s'y conformer à la lettre. En conséquence, après un service solennel célébré à Sainte-Anne, le corps fut placé dans un charriot traîné par deux chevaux. Le convoi se mit en route après le dîner, et vers deux heures, le lundi 12 février, MM. Mailloux, Beaulieu, Pilote, Pelletier et Langlois, formaient tête au cortège, suivis par les citoyens de la paroisse.

Le cercueil fut déposé, le soir, dans le presbytère de l'Islet. Le lendemain, après un libéra solennel, on se rendit jusqu'au Cap Saint-Ignace, d'où l'on traversa le fleuve pour arriver à l'Ile-aux-Grues, dans l'après-midi.

Le 14 février, il y eut un service solennel dans la petite église de l'île. M. Mailloux,

chargé de prononcer l'oraison funèbre, fit couler bien des larmes dans cet auditoire, composé de parents et d'amis du vénéré fondateur.

Pendant cinquante-trois ans, le corps de M. Painchaud a reposé sur son île chérie, à l'ombre du modeste sanctuaire où les siens avaient prié depuis trois quarts de siècle. Ils l'ont conservé comme une relique précieuse, jusqu'à l'heure où les anciens élèves du collège voulurent s'en constituer les gardiens et les protecteurs. Ses restes furent transportés à Sainte-Anne, le 15 juin 1891, et déposés, le 23, dans une chapelle spéciale érigée par les anciens élèves reconnaissants, sur le flanc de la montagne, à l'endroit même où se dressait jadis le « berceau » au toit de chaume, dans sa corbeille de houblon verdoyant, à l'extrémité ouest du jardin des petits écoliers. La chapelle-Painchaud est devenue un lieu de pèlerinage. On ne va pas au collège sans rendre visite à celui qui y repose.



CHAPITRE VIII

—

M. MAILLOUX

1838-1848

M. Mailloux directeur du collège. — Nommé curé à la mort de M. Painchaud. — Travaille à rendre son peuple vertueux. — Prêche contre l'ivrognerie et le luxe. — Charité de M. Mailloux. — Il s'intéresse aux progrès du collège. — Erige une nouvelle église. — Quelques détails sur M. Mailloux après son départ de Sainte-Anne. — Ses dernières volontés. — Sa mort.

Le successeur de M. Painchaud à la cure de Sainte-Anne fut M. Alexis Mailloux, qui depuis quatre ans, remplissait au collège les fonctions de directeur. Il n'avait accepté qu'à son corps défendant cette charge un peu lourde, pour laquelle il ne se sentait aucune disposition. Et puis il savait bien que, malgré

la fermeté de M. Proulx, le directeur sortant, malgré son zèle et sa vertu, les élèves n'avaient pu se départir de cet esprit de relâchement qui les éloignait de l'observance de la règle, tant les fausses manœuvres de l'administration première avaient produit de funestes résultats.

Il fallait une main de fer pour asservir à la discipline une jeunesse systématiquement insoumise. Or l'évêque connaissait l'inflexibilité de caractère de M. Mailloux, ses talents peu ordinaires et surtout sa grande piété et ses vertus. Il n'en fallait pas davantage pour que le nouveau directeur parvînt un jour à semer la piété et le bon ordre au sein de ce collège à peine sorti de l'enfance. M. Mailloux se mit résolument à l'œuvre et les élèves durent bientôt se plier aux exigences disciplinaires. Les débuts furent bien pénibles ; l'autorité dut sévir parfois avec une rigueur inexorable, en usant de procédés que l'on trouverait aujourd'hui trop sévères et qui n'étaient pas toujours goûtés par M. Painchaud. De là des froissements sans nombre et une tension constante

de rapports entre le directeur et le supérieur du collège. Tous deux cependant agissaient en vue du bien, mais chacun entendait y arriver à sa façon. M. Mailloux s'en tenait à la discipline absolue, M. Painchaud prêchait toujours la douceur, la clémence.

Quoi qu'il en fût, M. Mailloux finit par avoir raison des élèves indisciplinés, et lorsqu'il les eut habitués à suivre les règlements de point en point, il n'eut qu'à vouloir pour introduire la piété au collège. Aussi, disons-le bien haut, c'est grâce à lui si les élèves de Sainte-Anne ont été, de tout temps, des enfants vertueux. Lorsque M. Mailloux prit la direction de la paroisse, il s'efforça encore de répandre le goût des dévotions qui, répandues dans les familles, contribuèrent à apaiser bien des discordes et à éteindre beaucoup d'abus criants, entre autres le luxe et l'ivrognerie, deux des plus grandes plaies de nos campagnes. M. Mailloux comprit qu'il devait s'attaquer immédiatement à ce double ennemi de ses compatriotes, et il n'y alla pas de main morte, car ce

qu'il voulait, il le voulait bien. Nommé supérieur du collège en même temps que curé de la paroisse, il apporta à ces deux ministères le zèle d'un apôtre, la science d'un théologien et le savoir-faire d'un financier.

La croisade qu'il devait continuer plus tard dans nos campagnes et dans les régions de l'Illinois, il la commença à Sainte-Anne. Son tempérament d'apôtre le faisait se dépenser jusqu'à l'héroïsme. Il ne voulut jamais connaître les douceurs d'un repos absolu, du moins tant que ses forces ne lui firent pas défaut Les nuits blanches, les voyages à pied, les privations d'un repas, n'étaient pour lui que bagatelles. Il eut donné sa vie pour ses ouailles sans la moindre hésitation de sa part. Quelle charité chez cet homme! Sa dîme n'entrait dans son grenier que pour retourner aux pauvres de sa paroisse. C'est à peine s'il en conservait assez pour sa subsistance et pour sa garde-robe. Toujours pauvrement mis, il voulait par là donner l'exemple de la modestie et

de l'économie, deux vertus qui brillèrent chez lui du plus vif éclat.

Afin de faire mieux pénétrer dans la masse les vertus qui lui manquent ou n'attendent que l'occasion favorable pour se développer, M. Mailloux s'adressa à son évêque pour obtenir ce qu'on appelait alors l'Indulgence de la Toussaint. Elle fut offerte, dès l'automne de 1837, à la piété des fidèles. Le 28 février 1844, M. Mailloux fondait la confrérie du Sacré-Cœur de Marie, et, en 1847, prenant la croix en mains, il l'arborait comme un drapeau à l'usage des membres de la Société de tempérance [1].

Comme on le voit, l'œuvre de M. Mailloux prenait de l'extension et s'appuyait sur des

---

1. Le 2 juillet mil huit cent quarante-sept, fut établie en cette paroisse, par le révérend M. Quertier, curé de Saint-Denis, la tempérance totale sous le titre de Société de la Croix. Les MM. marchands de la paroisse s'engagèrent par compromis à ne plus vendre de boisson, que pour cas de nécessité urgente, ou de maladie. Quatre cent vingt-deux chefs de famille prirent alors des croix. Cette belle et touchante société a été fondée à la fin des exercices solennels du jubilé.

Al. MAILLOUX, ptre.

bases de plus en plus solides. Prêcher et donner le bon exemple, c'était très bien, mais il importait, pour faire germer la bonne semence, de bien préparer le terrain, de l'ameublir par des pratiques pieuses et même par des engagements solennels devant Dieu et devant les hommes. Tel fut le caractère de son œuvre qui, partout où elle prenait racine, devait rester inébranlable, solide comme le roc. M. Mailloux ne négligeait aucune occasion de faire comprendre à ses paroissiens que la foi sans les œuvres est une foi morte, suivant l'expression de l'Apôtre. Voilà pourquoi il les avait amenés peu à peu à quelques petits sacrifices, soit du côté de la table, soit du côté de l'habillement.

M. Mailloux ne négligeait pas son collège. Il s'intéressait aux élèves, et il travaillait à former leur caractère. Souvent il les réunissait pour leur adresser la parole et imprimer à leurs études et à leurs devoirs de conscience une saine direction. La piété qu'il avait su leur inculquer lorsqu'il était à leurs côtés, se

maintint ferme pendant les neuf années qu'il agit comme leur supérieur. Ce fut, durant cette période, que le collège fut considérablement agrandi. Le 8 mai 1841, M. Mailloux eut la consolation de voir poser la première pierre de l'aile nouvelle destinée au cours commercial. Cette construction fut bénite le 11 août 1842, le jour de la distribution des prix aux élèves.

M. Mailloux attacha aussi son nom à l'érection d'une nouvelle église. Celle de 1795 était devenue insuffisante. La première pierre en fut posée le 19 juin 1845, et le 27 octobre de l'année suivante, Mgr A.-M. Blanchet, évêque de Walla-Walla, en faisait la consécration solennelle. C'est encore l'église que nous voyons aujourd'hui, mais elle a subi des embellissements intérieurs considérables; on lui a annexé une sacristie de bonne dimension. M. Mailloux vécut dans le vieux presbytère et ne s'occupa nullement d'en faire construire un neuf, ce qui n'eût pas été un luxe. Mais il ne voulut pas obérer la paroisse, qui avait assez

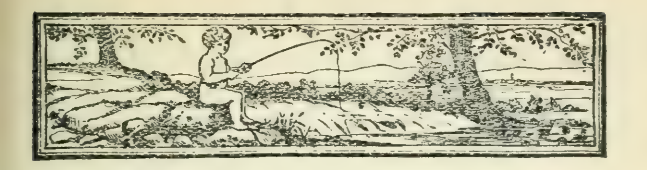
fait, pour le moment, en élevant un nouveau temple à Dieu.

L'administration de M. Mailloux n'offre aucune autre particularité saillante. Tout marcha régulièrement sous son égide ; il fit plus de bien que de bruit dans sa paroisse qu'il quitta, en 1848, pour se livrer à la prédication des retraites, et il devint l'apôtre de la tempérance. En 1856, il courut à Kankakee, dans l'Illinois, pour y combattre le schisme provoqué par l'apostat Chiniquy.

Ce saint prêtre mourut subitement à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877. Ses funérailles eurent lieu le 8, présidées par Mgr l'Archevêque de Québec, qui prononça l'oraison funèbre. Dans son testament, M. Mailloux, poussé par cette humilité profonde qui le distinguait, avait exprimé le désir d'être inhumé dans le cimetière de l'Ile, au pied de la grande croix, et aussi que les journaux fissent le silence sur sa vie. C'était trop demander à l'opinion publique, dont les exigences sont quelquefois dans l'ordre. Comment la presse aurait-elle

pu éviter de faire l'éloge de ce vaillant apôtre qu'aucun obstacle n'avait pu arrêter dans ses missions laborieuses, soit dans sa province, soit à l'étranger ; de ce curé modèle, pieux, rempli d'abnégation, charitable ; de cet écrivain modeste, mais bien renseigné sur les sujets qu'il traitait et les traitant toujours au point de vue pratique et profitable au peuple ?

M. Mailloux composa plusieurs ouvrages, opuscules, qui ont été publiés. D'autres, parmi les moins volumineux, sont restés inédits. On est surpris de voir qu'à travers ses nombreuses occupations, il ait eu le temps d'écrire des livres en aussi grand nombre.



CHAPITRE III

—

MM. BOURRET ET PARADIS

1848-1875

M. L.-A. Bourret succède à M. Mailloux.— Son tempérament et son caractère.— Son œuvre comme curé.— Les demoiselles Guy fondent un hospice.— Arrivée des Sœurs de la Charité.— La *Gazette des Campagnes.* — Les dernières années de M. Bourret. — M. O. Paradis, curé de Sainte-Anne.— Réformes qu'il propose de faire.— Son rôle comme curé. — Ses vicaires.— M. Paradis se retire à Saint-Anselme.

M. Louis-Alexis Bourret arriva à Sainte-Anne dans l'automne de 1848, après avoir été curé à la Malbaie, les huit années précédentes. C'était un prêtre de trente-cinq ans d'âge et de onze ans de sacerdoce ; il était extrêmement frêle, presque souffreteux. Doué

d'une voix faible et un peu nasillarde, il se faisait difficilement entendre du haut de la chaire. Homme très affable, du reste, d'une hospitalité irréprochable, M. Bourret commanda bientôt l'amitié et l'estime de sa paroisse. Sa vie se passa au service des malades et de son église. Ses loisirs étaient consacrés à l'étude des questions théologiques et canoniques. Il avait un goût marqué pour la langue grecque qu'il possédait à fond, puisqu'il pouvait lire couramment les Saints Pères de l'Eglise d'Orient.

M Bourret prit donc charge de la paroisse, mais il n'eut rien à faire au collège. L'évêque avait décidé que le personnel entier se recruterait dorénavant, à moins de circonstances extraordinaires, parmi les prêtres de la maison. C'est en vertu de cette décision que, dès l'année 1847, c'est-à-dire un an avant le départ de M. Mailloux, le collège avait pour supérieur M. le grand vicaire Célestin Gauvreau qui, depuis 1841, avait exercé la double fonction de directeur des ecclésiastiques et de professeur de

théologie. M. Bourret, toutefois, porta toujours un grand intérêt au collège et il en fut l'ami constant. Les prêtres surent reconnaître cette sympathie profonde en lui prêtant leur concours aussi souvent qu'il pouvait en avoir besoin. Le fait est que sans cette aide, le curé de Sainte-Anne eut été insuffisant à la tâche, en raison de sa débilité peu en rapport avec la besogne ardue qui lui incombait.

Pendant les neuf ou dix premières années de son administration, le personnel du collège, professeurs et élèves, assistait tous les dimanches à la grand'messe et aux vêpres de la paroisse. Les écoliers donnaient la musique, et souvent, pour ne pas dire toujours, l'officiant était un prêtre du collège. M. Bourret prêchait, mais il n'était pas rare, surtout aux jours des grandes fêtes, de voir monter en chaire un autre que lui. Cette assistance donnait plus d'éclat aux cérémonies du culte, et M. Bourret n'y voyait aucun inconvénient. De sorte que l'on peut dire, sans exagération, que les dix-sept années de son séjour à Sainte-

Anne ne lui furent pas trop lourdes, en dépit des quelques petites misères qu'il eut à endurer de la part de certains paroissiens chatouilleux en matière politique. Ceux-là voyaient d'un mauvais œil qu'il ne marchât pas sous le même drapeau qu'eux et lui reprochaient ses sympathies trop manifestement exprimées. M. Bourret ne s'émut guère de ces contretemps, car il est certain qu'il n'attachait que peu d'importance à ces luttes où il ne pouvait prendre une part bien active. C'eut été tout à fait en dehors de son tempérament et de ses goûts si pacifiques.

Lorsque M. Bourret arriva à Sainte-Anne, la population était d'environ 2800 âmes. Elle s'accrut d'année en année par le seul rapport de la natalité. En 1856, elle atteignait le chiffre de 3200, distribué en 735 familles. Il y avait 2500 communiants, et quinze écoles. Ce fut l'apogée de l'accroissement de la population. A partir de 1869, elle diminua sensiblement par le fait de son démembrement, lors de la fondation de Saint-Onésime, paroisse

située en arrière, dans les contreforts des monts Alléghanys.

Ce fut sous l'administration de M. Bourret que les pieuses demoiselles Guy fondèrent de leur bourse un modeste hôpital à quelques arpents au nord de l'église. Cette œuvre généreuse devait, en 1862, recevoir l'encouragement des autorités ecclésiastiques, qui permirent aux Sœurs de la Charité de Québec d'y envoyer quelques-unes des leurs pour y tenir l'hôpital en même temps qu'elles se livreraient à l'enseignement des jeunes filles. Aujourd'hui ces bonnes Sœurs ont un pensionnat bien rempli, où près de deux cents élèves, internes et externes, reçoivent une solide et saine instruction.

M. Bourret resta curé de Sainte-Anne jusqu'à l'automne de 1865, après une administration de dix-sept années, fécondes en bons résultats. Il vit la fondation de l'école d'agriculture, en 1859, et de la *Gazette des Campagnes*, en 1861. Deux numéros avaient vu le jour à Kamouraska, lorsque M. F.-H. Proulx quitta

Québec pour venir à Sainte-Anne y continuer la publication de cette revue agricole, aujourd'hui disparue après trente ans d'existence, mais qui connut des beaux jours. M. Bourret fut nommé à la cure de Lotbinière, puis à Sainte-Anne de Beaupré, et enfin à Saint-Isidore, comté de Dorchester, où il est mort le 25 mars 1881, plein de mérites devant Dieu et devant les hommes. Il mourut comme il avait vécu, dans la plus profonde humilité, estimant que la vie cachée est encore la plus douce et la plus agréable aux yeux du divin Maître. Sa bibliothèque, que nous avons eu l'occasion d'examiner de près, renfermait les meilleurs auteurs de théologie, d'ascétisme, d'histoire de l'Eglise, de liturgie, de droit canonique, d'apologétique. Il s'était nourri toute sa vie à ces sources vives de la science ecclésiastique, et il voulut qu'après sa mort, un jeune prêtre de ses amis eut l'avantage de jouir de ce trésor inestimable.

Bien que M. Bourret eût quitté Sainte-Anne depuis plus de quinze ans, les citoyens de

cette paroisse résolurent de lui faire chanter un service solennel. Le 28 mars 1881, l'église était remplie de fidèles, des directeurs du collège, de leurs élèves, des religieuses et élèves du couvent qu'il avait fondé, ainsi que des élèves de l'école d'agriculture qu'il se complaisait à visiter. Un nombreux clergé assista à cette messe funèbre.

*
* *

M. l'abbé Odilon Paradis quittait la cure de Saint-Edouard de Frampton lorsqu'il arriva à Sainte-Anne, à la Saint-Michel de 1865. Il était âgé de trente-six ans et il en comptait treize de prêtrise. Son administration dura dix ans. Pendant cette période relativement courte, M. Paradis fit preuve d'un grand dévouement à sa paroisse. C'était un bon prédicateur et un prêtre très méticuleux, visant à ce que tout se fit à la perfection, enfin c'était un homme d'ordre, dans son église comme dans son presbytère. Aussi quelle tenue, quelle propreté,

nous dirons même, quelle coquetterie dans les décorations de l'église et dans les salles de sa résidence curiale. Elevé à la ville, par des parents très à l'aise, il ne pouvait concevoir une existence moins confortable que celle qu'il avait toujours connue. Loin de nous de vouloir lui reprocher un genre de vie conforme à ses goûts, lequel, du reste, n'avait rien de répréhensible. Le curé est le premier citoyen de la paroisse et comme tel, il a bien le droit de se tenir à la hauteur de sa position. Noblesse oblige !

Quelque temps après son arrivée à Sainte-Anne, M. Paradis écrivait à son archevêque : « Il y a de la générosité à Sainte-Anne ; j'ai pu m'en convaincre depuis que je suis ici. A ma demande ils ont payé 60 louis pour poser des poêles dans l'église ; on a acheté un harmonium de 65 louis. Plusieurs petites quêtes ont été faites pour l'ornementation des autels, pour mes pauvres Sœurs de la Charité, pour les pauvres, à part les quêtes ordonnées par Votre Grandeur pour le Bon-Pasteur, le Denier de

saint Pierre, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, etc. »

Cependant il y avait des réformes à opérer. La dette de la fabrique était assez considérable, et les intérêts absorbaient la majeure partie du casuel. M. Paradis proposait, comme moyen efficace d'éteindre cette dette, de la consolider, et partant, de payer des intérêts moins écrasants. Quant au spirituel, le curé, anxieux de propager le goût de la dévotion, proposait à l'évêque de fonder les Quarante-Heures et la confrérie du Scapulaire. La moralité souffrait un peu dans certains coins de la paroisse, et M. Paradis désirait ardemment enrayer les progrès du mal avant qu'il fût trop tard. Il demanda conseil à l'évêque, s'en rapportant à sa sagesse pour agir ensuite d'une manière plus efficace.

La population était alors de trois mille âmes environ. La besogne ne pouvait manquer au pasteur d'un troupeau aussi nombreux. Aussi se multipliait-il dans le but de rendre son ministère fructueux. Il crut d'abord pouvoir

se dispenser d'un vicaire, comptant sans doute sur le collège pour en tirer du secours dans les temps les plus difficiles. Cette aide lui ayant fait défaut, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, M. Paradis dut, en 1868, demander ce vicaire dont il avait grand besoin. Ce fut M. E. Macdonald [1], jeune prêtre, ordonné, deux ans auparavant, à Saint-Hyacinthe. L'année suivante, il en eut un nouveau dans la personne de M. J.-F.-X. Pelletier, qui ne fit qu'un court séjour à Sainte-Anne, ayant accepté la cure d'Olmsteadville, dans l'État de New-York [2].

M. Paradis eut encore, par la suite, deux autres vicaires ; en 1870, M. P. Dassylva, maintenant retourné à Dieu, et en 1871, M. E. Audette. Ce dernier passa trois ans au presbytère de Sainte-Anne. Le curé l'estimait

---

1 Décédé à Key-West, en Floride, le 16 juillet 1869, victime de son zèle apostolique.

2 Ce prêtre est mort à Oswégo, le 12 octobre 1881. Il était natif de Kamouraska, et avait été vicaire à Saint-Roch de Québec pendant cinq ans.

tout particulièrement, car il avait cru reconnaître en ce jeune prêtre toutes les qualités qui font le vicaire accompli : zèle, discrétion, urbanité et jovialité. Or, M. Audette les possédait toutes à un haut degré, avec, en plus, la confiance entière de ses supérieurs [1].

Après le départ de M. Audette, le curé de Sainte-Anne n'eut plus de vicaires, et il accomplit seul la besogne jusqu'à son départ en 1875. Le fait est que la population à cette époque était tombée à 3000 âmes, de 3200 qu'elle était en 1872. L'émigration jouait son rôle néfaste à Sainte-Anne comme ailleurs. Il est toujours pénible de constater jusqu'à quel point une paroisse peut être décimée par ce fléau dévastateur de nos campagnes canadiennes.

M. l'abbé Paradis n'apporta guère de changements dans les constructions à la charge de la fabrique. Le fait est qu'il n'y avait plus qu'à conserver ; l'église avait été complète-

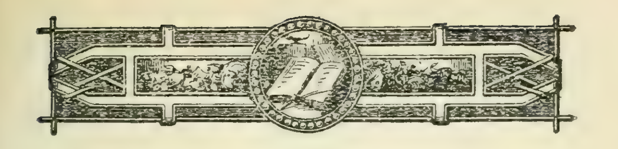
---

1. M. Audette est mort le 14 mai 1876, de phtysie pulmonaire.

ment terminée du temps de son prédécesseur, le presbytère était en bon ordre ; les murs du cimetière pouvaient durer longtemps encore.

M. Paradis quitta Sainte-Anne en 1875, pour aller à Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester. Ce fut sa dernière cure, et il y finit sa carrière le 2 mars 1889. Quelques jours plus tard, l'on chanta dans l'église de Sainte-Anne un service solennel à sa mémoire. Tout le personnel du collège y assistait. On n'avait pas oublié ce digne prêtre qui, en succédant à M. Poiré, à Saint-Anselme, devait continuer l'œuvre de bien que celui-ci y avait opéré durant dix-huit ans.

M. Paradis a écrit une courte histoire de Sainte-Anne, qui se termine à l'arrivée de M. Painchaud. Ces quelques notes, écrites sans la moindre prétention, nous ont servi à parfaire cet humble travail.



CHAPITRE IX

—

MGR C.-E. POIRÉ ET SES SUCCESSEURS

1875-1909

Arrivée de M. C.-E. Poiré. — Sa charité sans bornes. — Bienfaiteur insigne du collège. — Ses noces d'or. — Nommé Camérier Secret de Sa Sainteté. — Ses noces de diamant.— Mgr Poiré protonotaire apostolique.— Sa mort. — Appréciation d'une personne qui l'a bien connu. — MM. les abbés Fraser, Gauvreau et Miville.

M. l'abbé C.-E. Poiré arriva à Sainte-Anne à l'automne de 1875. C'était déjà un prêtre courbé sous le poids de l'âge, mais plein d'ardeur et de bon vouloir. Il avait soixante-cinq ans dont quarante-deux de sacerdoce. Ses premières années avaient été consacrées aux missions de la Rivière-Rouge. Puis il avait suc-

cessivement administré les paroisses de Saint-Joseph de Lévis (1839-43) ; de Saint-Joseph de Beauce (1843-46) ; de Deschambault (1846-57) ; et enfin de Saint-Anselme, où il avait passé dix-huit ans (1857-75). Après une carrière aussi longue et aussi bien remplie, M. Poiré aurait pu, surtout sa fortune aidant, dire adieu au ministère des âmes, et se retirer dans quelque douce retraite en attendant l'appel de Dieu. Mais la Providence ne permit pas que ce travailleur se croisât si tôt les bras. Il y avait à Sainte-Anne un collège dont les finances étaient loin d'être prospères, et ce collège avait une noble mission à remplir. Après quarante-cinq ans d'existence, il avait donné au clergé et à la société en général tout un essaim de bons prêtres et de citoyens modèles. C'eût été une erreur grave que de ne pas prévenir un désastre de plus en plus menaçant. M. Poiré comprit, dès son arrivée à Sainte-Anne, qu'il devait s'intéresser à une institution dont ses paroissiens bénéficiaient pour une large part. Il ouvrit aussitôt sa bourse et il la vida tout

entière : ce fut le salut du collège. Les dettes furent éteintes, grâce aussi à la généreuse souscription du clergé, qui répondit sans la moindre hésitation à l'appel de son archevêque.

M. Poiré ne se contenta pas de ce premier acte de générosité ; celui-ci fut suivi de bien d'autres, durant les vingt-quatre années de son séjour à Saint-Anne. Plusieurs améliorations notables et utiles au collège ne purent être entreprises que par l'heureuse intervention de M. Poiré, qui payait la note.

Ce fut donc un prêtre éminemment charitable que M. Poiré. Il donnait largement, sans compter, aux pauvres de sa paroisse ; il pourvoyait à l'éducation des enfants dont les talents promettaient pour l'avenir. Il soulagea aussi de nombreuses misères, sans qu'il en parût rien à l'extérieur. Enumérer toutes les œuvres de cet homme de bien, serait un peu long, si on prend en considération le cadre étroit que nous avons tracé à cette esquisse. Tout de même, nous ne pouvions passer sous silence son noble dévouement à l'éducation de

la jeunesse, dont il a donné des preuves si tangibles et par le soutien de son collège paroissial, et par la fondation de prix en argent pour l'encouragement au travail de la jeunesse collégiale, et par ses discours de clôture de l'année scolaire, où brillaient, à côté d'une fine originalité, des remarques pleines d'à propos et frappantes de vérité.

On ne doit donc pas être surpris, après avoir été témoin de la charité de M. Poiré pour son collège, que les directeurs et les élèves de cette belle institution aient donné des preuves de gratitude envers ce bienfaiteur insigne. La fête du supérieur, au collège, a donné lieu, de temps immémorial, à des démonstrations grandioses ; mais sous le régime de M. Poiré comme supérieur, cette fête prit de plus amples proportions.

Il y eut dans la vie de M. Poiré deux événements remarquables, qui en furent le digne couronnement : ce furent ses noces d'or, en 1883, et ses noces de diamant, dix ans plus tard. Ces deux dates mémorables donnèrent

lieu à des fêtes splendides, dont la paroisse de Sainte-Anne gardera un long et heureux souvenir.

Les noces d'argent furent célébrées les 21 et 22 février 1883. Mgr l'archevêque Taschereau et Mgr Langevin, évêque de Rimouski, et plus de cent prêtres assistaient à cette fête de la religion. Ce fut à cette occasion que M. Poiré reçut du Souverain Pontife sa nomination de Camérier secret. Il y eut présentation d'adresses de la part des élèves du collège, des élèves du couvent, du clergé présent, des paroissiens de Saint-Joseph de Lévis, des élèves externes du collège et des citoyens de Sainte-Anne. Mgr Poiré répondit à chacune de ces adresses avec un tact exquis. Sa réponse aux citoyens de Sainte-Anne est surtout remarquable : « O chère paroisse de Sainte-Anne, s'écria-t-il, comme je t'aime avec tes souvenirs des Painchaud, des Mailloux, de tant d'autres dont je suis indigne de m'appeler le successeur !

8

« Comme je t'aime avec ta grande église, si souvent trop étroite pour contenir la foule qui s'y presse, avec ta table sainte tous les jours si fréquentée !

« Comme je t'aime avec ton collège dont l'éducation et les études fortes ont fait de tes enfants, des hommes remarquables, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat !

« Comme je t'aime avec tes fabriciens si honorables, si chrétiens, si exemplaires ; avec tes Sœurs de Charité donnant aux jeunes filles le pain de l'instruction et aux personnes infirmes un asile et le soulagement dans leur vieillesse et leurs souffrances ! »

Mgr Poiré était parvenu à ses soixante-treize ans, mais il était encore plein de vie et d'activité. Il continua à exercer le ministère avec le même zèle que par le passé. Dix années s'écoulèrent ainsi, et nous retrouvons un vieillard de quatre vingt-trois ans, rempli de vigueur, se disposant à célébrer ses noces de diamant. Elles furent grandioses, ces noces,

et bien dignes du Prélat, héros de ce jour mémorable. Mgr Blais, évêque de Rimouski, rehaussait de sa présence l'éclat de la cérémonie. Plus de cent-cinquante prêtres étaient venus féliciter Mgr Poiré de son élévation à la dignité de Protonotaire apostolique de Sa Sainteté et lui souhaiter une longue vie.

Le collège prit une large part à cette démonstration, par une soirée musicale et dramatique. Une adresse habilement rédigée, laisse apercevoir les plus beaux sentiments de reconnaissance envers Mgr Poiré : « Vous avez sauvé l'œuvre sainte et patriotique de l'immortel Charles-François Painchaud. Vous occupez un rang à part dans cette longue liste de bienfaiteurs suscités par la généreuse initiative épiscopale. Sans votre incomparable générosité, que seraient devenus la plupart des jeunes gens qui se pressent en ce moment autour de vous ? Quelle main a semé sur notre route, ces fleurs que nous aimons tant à cueillir dans le champ des lettres comme dans celui des sciences ? Comment tous nos jours se sont-ils em-

bellis? Qui a donné à notre collège cet air d'aisance et de prospérité que notre vénéré fondateur se plaisait à rêver, lorsque les amertumes venaient abreuver son âme sensible? Non, jamais les enfants de Sainte-Anne ne peuvent oublier ce qu'ils vous doivent; tout leur raconte votre amour, votre paternel dévouement pour leur utilité et leur bonheur. Toujours, comme ce soir, ils vous remercieront de leur avoir conservé cet asile, où la science, coulant de sa source divine, féconde les esprits, où se trouve une sollicitude, fille du ciel, pour protéger leur innocence.

« Il nous semble qu'en ce jour radieux qui se lève sur votre vie, il se mêle à nos joies un rayonnement du diadème immortel de Léon XIII. Déjà le vicaire de Jésus-Christ avait rendu un hommage public à une utile et longue carrière; il avait fait le vieux combattant chevalier de l'Eglise militante. Aujourd'hui, ses regards se portent de nouveau vers ce coin isolé de ses vastes domaines spirituels, et sa main dépose sur une tête qui nous est chère,

la couronne d'honneur qui brille au front des vaillants serviteurs de l'Eglise. Le titre de Protonotaire apostolique que vous recevez aux applaudissements de tous, donne à vos mérites une consécration solennelle : c'est la récompense d'une vie fructueusement dépensée au service de la religion. »

Mgr Poiré vécut encore trois ans et demi après la célébration de ses noces de diamant. On le voyait visiblement décliner vers la tombe. Ses jambes fléchissaient sous le poids des ans, mais son esprit restait lucide comme autrefois. Il dut abandonner la prédication, et s'en remettre pour une bonne part des travaux de son ministère, à un assistant plus jeune et plus actif. M. l'abbé Fraser, son neveu, arriva à Sainte-Anne en 1895, comme desservant. Au bout d'une année, Mgr Poiré, s'apercevant qu'il lui était impossible de vaquer à quelque besogne, demanda à l'évêque un successeur. Celui-ci se trouvait tout désigné dans la personne de M. l'abbé Fraser qui se trouvait déjà au courant des affaires de la paroisse. Du res-

te, le nouveau curé méritait de recueillir une aussi belle succession, par ses talents, ses états de service, sa prudence et ses vertus.

Mgr Poiré mourut le 15 décembre 1896. Le 17, Mgr Blais célébrait un service solennel à la chapelle du collège, et le 18, Mgr Bégin présidait aux funérailles, dans l'église paroissiale. M. l'abbé D. Pelletier, supérieur du collège, prononça l'éloge du défunt. C'est une belle pièce d'éloquence que nous voudrions pouvoir citer intégralement. Nous en détacherons seulement quelques phrases qui se rapportent à la noble conduite de Mgr Poiré envers le collège :

« L'histoire de ses bienfaits, s'écrie l'orateur sacré, est écrite à chaque phase du progrès matériel comme du développement intellectuel et moral de cette paroisse et du collège. Il a doublé l'ardeur de ces jeunes gens pour l'étude en fondant des prix magnifiques ; les salles, les classes, toute la maison embellie et transformée redisant bien haut sa générosité. « Cher « collège, disait-il, mon cœur se dilate par l'af-

« fection que je te porte ; dilate-toi aussi et em-
« brasse tout le clergé dans ton affection. »

Pour terminer cette courte esquisse biographique, je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ce que m'en écrivait quelqu'un qui a bien connu Mgr Poiré et a pu le juger à l'œuvre :

« C'était un prêtre humble et cherchant à faire beaucoup de bien sans bruit. A mon avis, tout son ministère à Sainte-Anne, a consisté à entretenir parmi ses paroissiens les œuvres implantées par ses prédécesseurs, surtout par feu M. Od. Paradis. Il détestait les innovations et préférait les sentiers battus. Il m'a dit bien des fois ! « *Nihil innoveiur nisi quod traditum est* », quand il me voyait moderniser un tantinet le matériel du culte dans son église.

« Cependant, je puis vous dire que Mgr Poiré s'est toujours beaucoup attaché aux populations qu'il a desservies. Il en parlait toujours pour dire les consolations qu'il avait éprouvées auprès d'elles, les services qu'il leur avait rendus et les profits qu'elles en avaient retirés.

« Mais, c'est surtout aux citoyens de Sainte-Anne de la Pocatière, que Mgr Poiré s'est attaché avec le plus d'acharnement, et pour moi qui en ai été le témoin, les trois dernières années de sa vie, cette expression n'est pas trop forte, c'est à peine, si elle rend ma pensée. Il voyait qu'il était à la dernière station de sa longue course apostolique, et que les fidèles de Sainte-Anne de la Pocatière étaient la dernière famille paroissiale que Dieu l'appelait à diriger dans le chemin de l'honneur, de la vertu, de la piété, de l'obéissance et de la justice. C'était son chemin et il n'en connaissait pas d'autre. Le collège de Sainte-Anne possède aujourd'hui tout ce que Mgr Poiré a écrit en fait de plans d'instruction pour la direction de ses paroissiens. Et, il y en a donc !

« Pour être orateur, il savait parler. Ses expressions étaient toujours justes, son langage concis, précis et vierge de toutes ces locutions incidentes et modernes qui allongent le discours sans le rendre plus clair. Mgr Poiré, me disait un paroissien de Sainte-Anne, et il y

en a beaucoup d'autres comme lui, savait donner des conseils marqués au coin de la sagesse et de l'expérience, et que ses auditeurs écoutaient avec une attention soutenue par l'originalité des comparaisons employées par le bon Père pour mieux faire comprendre ce qu'il voulait inculquer. Sa phrase avait parfois un arôme de curé d'Ars.

« Doué d'un rare talent d'administration, Mgr Poiré s'était acquis une jolie fortune qu'il a toute distribuée en charités, soit dans les communautés religieuses, soit chez ses paroissiens. Plusieurs de ces derniers lui doivent l'avantage d'avoir pu rester sur leurs propriétés, ou d'y être revenus. Un grand nombre de familles de Sainte-Anne sont redevables à Mgr Poiré d'avoir pu faire instruire leurs enfants au collège, grâce à une pension créée par lui en faveur des jeunes gens pauvres.

« La fabrique de Sainte-Anne a aussi bénéficié des talents d'administration de Mgr Poiré, en voyant diminuer, sous son règne, une lourde dette contractée pour travaux d'urgente né-

cessité. Elle a aussi bénéficié de la libéralité du généreux Prélat, en recevant, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, un orgue puissant, de facture canadienne, digne d'une cathédrale [1]. Dans son testament, Mgr Poiré lui a encore légué un lopin de terre considérable, adjacent au terrain du presbytère, dans le but spécial de tenir les bâtisses de la fabrique le plus isolées possible de toute habitation circonvoisine. »

A la mort de Mgr Poiré, l'administration de la paroisse devait naturellement échoir au desservant, M. l'abbé George-Raphaël Fraser. Elle ne pouvait tomber entre meilleures mains, car le nouveau curé possédait toutes les qualités requises pour continuer l'œuvre de son distingué prédéceseur. Déjà au fait des affaires spirituelles de la paroisse, il pouvait, dès le début, discerner ce qu'il convenait le mieux à cette population quelque peu désorientée par la disparition de son pasteur si vénéré. M.

1. Cet orgue fut inauguré le 17 mai 1883.

Fraser avait, outre son expérience comme curé à Saint-Honoré de Shenley, toutes les vertus qui doivent orner le cœur du prêtre selon le cœur de Dieu. On connaissait sa grande charité, sa bonhomie, sa simplicité, sa profonde courtoisie, et surtout son humilité à toute épreuve. Aussi les douze années de son ministère curial à Sainte-Anne ne furent pas stériles. Tous ceux qui ont vécu sous sa houlette, sont là pour rendre le témoignage qu'il mit tout en œuvre pour les pousser à vivre de la vie vraiment chrétienne, et s'il ne réussit pas toujours dans la mesure qu'il aurait voulu, ce ne fut pas sans des efforts prodigieux de sa part. En tous cas, il voulut réchauffer leur zèle en établissant la confrérie du Tiers-Ordre, l'Union de prières, la confrérie des Enfants de Marie, l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, toutes dévotions si propres à rapprocher les âmes de Dieu.

Son zèle pour développer le culte extérieur s'étendit à tout ce qui, dans son église ou dans la sacristie, était susceptible d'être augmenté

ou amélioré. C'est M. Fraser qui a fait installer dans l'église un Crucifix de missions, des statues de saint François d'Assise, de saint Antoine de Padoue, du Sacré Cœur de Jésus, de Notre-Dame de Pitié, de l'Enfant-Jésus de Prague. C'est lui qui a présidé à la restauration du premier cimetière dans le haut de la paroisse, qui a introduit un système de chauffage à la vapeur et dans l'église et dans la sacristie ; c'est lui qui a fait exécuter de grandes réparations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, qui a fait renouveler les bancs de la nef, ainsi que le carillon de cloches ; c'est lui enfin qui a présidé à l'érection d'une chapelle dans le cimetière des « Pins » et y a fait transporter le vieux calvaire.

En bon patriote qu'il était, M. l'abbé Fraser a pu réorganiser la Société Saint-Jean-Baptiste, avec le concours de M. B. Lavoie, pilote.

Comme on le voit, le successeur de Mgr Poiré n'a pas perdu son temps. A-t-il pu exécuter à la lettre tout son programme ? Nous l'ignorons ; mais il nous paraît certain que si sa santé eût

été plus florissante, il ne se fût pas arrêté en aussi bonne voie. La mort est venue briser une carrière encore imparfaitement remplie. Il la vit venir sans alarme. Soumis durant toute sa vie à la volonté de son Dieu, il devait accepter avec résignation le coup suprême qui mit fin à ses jours. Il décéda le 6 novembre 1908, entouré de l'affection des siens, y compris les prêtres du collège avec qui il avait toujours vécu dans les meilleurs termes. A ses funérailles, qui furent célébrées le 10 du même mois, Mgr Mathieu, du Séminaire de Québec, fit de ce prêtre un éloge bien mérité.

M. l'abbé Lucien Gauvreau fut nommé tout aussitôt à la cure de Sainte-Anne. Malheureusement, une santé déjà chancelante ne lui a pas permis de rester plus de quatre mois au poste élevé que son archevêque lui avait confié. Il dut abandonner l'administration à M. l'abbé P.-G. Miville, ancien supérieur du collège, qui prit possession de sa charge, le 12 mars 1909.

127

APPENDICE

APPENDICE

LISTE DES MISSIONNAIRES ET CURÉS DE SAINTE-ANNE

Missionnaires : 1672-85, Thomas Morel ; 1685, P.-B. Duplein ; 1686-89, Le frère Cadart ; 1689-90, le Frère Jumeau ; 1690-91, P. Francheville ; 1991-1715, J.-B. de Réquelène ; 1715-1718, Jacques de Lesclaches ; 1719, N.-J. Chasles ; 1718-19, Sauvenier de Coppin ; 1719-31, Frère Imbault ; 1731-38, L.-B. Gastonguay ; 1738-49, C. Duchouquet ; 1749-78, P. Ant. Porlier, 1er curé ; 1778-79, P. Huet de la Valinière, 2e curé ; 1779-80, J.-B. Deguire, 3e curé ; 1780-95, J.-F.-X. Lefebvre, 4e curé ; 1795, C. Chauveaux, 5e curé ; 1795-1806, A. Foucher, 6e curé ; 1806-14, J.-B. Griault, 7e curé ; 1814-1838, C.-F. Painchaud, 8e curé ; 1838-48, A. Mailloux, 9e curé ; 1848-65, L.-A. Bourret, 10e curé ; 1865-1875. O. Paradis, 11e curé ; 1875-96 C.-E, Poiré, 12e curé ; 1896-1908, G. Fraser, 13e curé ; 1908-9, L. Gauvreau, 14e curé ; 1909, P.-G. Miville, 15e curé.

LISTES DES VICAIRES À SAINTE-ANNE DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT

1813, J.-O. Chèvrefils ; 1814, Ant. Manseau ; 1838, Moïse Fortier; 1858-59, Roger Boily ; 1862-63, P. Girard ; 1863-64, Elzéar Michaud ; 1868-69, E. Macdonald ; 1868, J.-F.-X. Pelletier ; 1869-70, P. Dassylva ; 1871-73, E. Audette ; 1879-81, P.-A. Pouliot ; 1882-83, L.-A. Langlois ; 1884-86, F. Bégin ; 1886-87, T. Marcoux ; 1888-92, P. Ouellet ; 1893-94, H. Hudon ; 1894-55, R. Morisset ; 1895-96, S. Chénard ; 1899-1901, A. Vincent ; 1901-1902, O. Godbout ; 1902-1907, J.-E. Rochette ; 1907-1909, J. A. Guillot.

DESSERVANTS

1794, C. Genest ; 1795, B. C. Panet ; 1814, F.-X. Marcoux ; 1895-96, G- Fraser.

TABLEAU DES PRÊTRES NÉS À SAINTE-ANNE

NOM	*Date de l'ordination*
Lefebvre-Duchouquet, Chs-J. *	1786, 11 mars
Potvin, Jean-Baptiste*	1825, 30 oct.
Gagnon, Clovis*	1839, 3 mars
Dionne, Henri*	1840, 15 juin
Richard, Edouard*	1844, 29 août
Leclerc, Nazaire*	1845, 28 sept.
Gagnon, Jean-Baptiste*	1846, 1 oct
Potvin, Hyacinthe*	1847, 18 sept.
Sassesseville, Jérôme*	1849, 30 sept.
Roy, Clovis-Joseph*	1850, 4 août
Beaulieu, Georges-Stanislas*	1854, 9 juillet
Lagacé, Pierre*	1854, 23 juillet
Richard, Charles-Stanislas	1858, 18 sept.
Potvin, Georges*	1859, 25 sept.
Bossé, François-Xavier	1863, 4 oct.
Bégin, Pantaléon*	1866, 28 janv,
Guy, Bernard-Claude	1870, 11 juin
Grondin, Louis-Etienne	1871, 29 oct.
Dubé, Paul*	1873, 7 juin
Richard, Charles-Philippe	1875, 23 mai
Guy, Georges	1879, 7 juin
Dionne, F.-H. Emile	1879, 5 oct.

* L'astérisque indique les morts.

NOM		Date de l'ordination
Miville Dechène, L.-Philippe.	1881,	22 mai
Thiboutot, Jean-Baptiste......	1882,	30 avril
Dubé, Clément..............	1882	
Dionne, Henri-Alfred........	1884,	7 juin
Lévesque, Luc-Alphonse.....	«	»
Richard, Joseph.............	«	»
Talbot, Louis-Alphonse......	1885,	30 mai
Caron, Pierre-Auguste........	1886,	13 juin
Hudon, Beaulieu, S.-P	1887,	19 mai
Grondin, Jean-Pierre.........	1887,	4 juin
Gauvreau, C.-F. Lucien......	«	»
Richard, Edouard-Augustin*..	1888,	26 mai
Richard, Salluste............	1890,	16 février
Hudon, Arsène..............	«	31 mai
Lemieux, Alphonse..........	1892,	21 février
Dionne Elzéar...............	1892,	26 mai
Pelletier, Eugène............	1893,	27 mai
Rouleau, Joseph.............	1894,	1er juillet
Proulx, Armand.............	«	22 sept.
Deschênes, Silvio............	1896,	30 août
Pelletier, Georges, francisdain.	1899,	27 mai
Michaud, Joseph P...........	1900,	11 juillet
Maurois, Eugène.............	1902,	5 janvier
Pelletier George-Noël........	«	»
Proulx, Ernest...............	1906,	1 mai
Desjardins, Arthur...........	1907,	14 juillet

POPULATION DE SAINTE-ANNE DEPUIS 1851

1851 : 3,072 ; 1861 : 3,406 ; 1871 : 3, 134 ; 1881 : 2,878 ; 1891 : 2,734 ; 1909 : 2220.

Ces états sont tirés des recensements du Canada, moins celui de 1909, qui nous a été donné par M. le curé de Sainte-Anne.

LES MEDECINS

Le premier médecin de Sainte-Anne fut Jean Dalen, natif de Sainte-Agnès, dans le diocèse de Périgueux. Paraît n'avoir demeuré que quelques mois à Sainte-Anne. Il mourut le 7 janvier 1747, à l'âge d'environ trente ans. Le docteur Dalen n'a pas laissé de descendance.

Un autre médecin de Sainte-Anne aurait été M. Denglade, d'Englade ou Langlade, ou Mouet, sieur de Moras. Il y avait des Mouet à Trois-Rivières. Ce médecin ne mourut pas à Sainte-Anne, et nous ignorons ce qu'il est devenu.

Le docteur Pierre-Henri Lebreton dit Lalancette, né en 1714 du mariage de Jean-François Lebreton et de Marie Samson, de Rennes,

en Bretagne. En 1765, il pratiquait à Sainte-Anne et on le voit figurer au registre mortuaire à la date du 9 novembre 1796. Il fut inhumé dans le cimetière du haut de la paroisse.

Jean-Baptiste Garon, né en 1721 du mariage de Jean-Baptiste Garon, chirurgien, et de Geneviève Peintier, de Saint-Laurent du Laurentin, en l'île de la Martinique. Il épousa à Québec, le 17 juillet 1747, Françoise Boucher, puis il vint se fixer à Sainte-Anne. Le docteur Garon mourut à Kamouraska, le 13 mars 1761, à l'âge de quarante ans. Il est l'ancêtre des nombreuses familles Garon, de Saint-Denis de la Bouteillerie.

Le docteur P. Brassard pratiqua à Sainte-Anne vers 1834, mais pendant une année seulement.

Le docteur David-Solyme Marquis pratiqua à Sainte-Anne, de 1847 jusqu'à sa mort, en 1854. Il était âgé de trente-quatre ans seulement.

Le docteur Victor Pelletier pratiqua à Ste-Anne pendant environ trois ans, de 1853 à 1857. C'était le frère de sir Alphonse Pelletier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Après avoir quitté Sainte-Anne, en 1858, le Dr Pelletier se fixa à Saint-Joseph de

Lévis. Il mourut à l'Hôpital-Général, en 1866, d'une rupture d'anévrisme.

Le docteur Henri Déchêne avait d'abord exercé son art à Saint-Pascal. En 1852, il vint se fixer à Sainte-Anne, et il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 20 février 1854. Le docteur Déchêne avait épousé Léocadie Dionne, fille de Nathanaël Dionne, de Saint-Pascal.

Le docteur Charles DeGuise, frère du notaire Florence, était natif de Kamouraska. Aussitôt après son admission à la pratique de la médecine, il s'établit à Saint-Roch de Québec, puis en 1856, il vint se fixer à Sainte-Anne. Ici, il exerca sa profession jusqu'en 1870. Il retourna à Québec pour se livrer de nouveau à la pratique. Le D[r] DeGuise est mort en 1884. Il avait épousé mademoiselle Marie Gingras, dont il eut plusieurs enfants.

Le D[r] DeGuise était aussi un littérateur. Ses romans « Hélika » et le « Cap au Diable » lui ont valu une bonne réputation d'écrivain. Comme médecin il possédait des connaissances qui lui acquirent de la célébrité même en dehors de son milieu. On venait le consulter de toutes les campagnes avoisinant la ville.

Le docteur Hospice Desjardins, né à Kamouraska, s'était d'abord fixé à l'Ile-Verte. En

1864, il vint à Sainte-Anne et il continua de de s'y livrer à sa profession jusqu'à sa mort, le 3 novembre 1889. Il était âgé de soixante-huit ans.

Le docteur Arthur Desjardins, fils du précédent, s'établit à Sainte-Anne en 1875, et il en partit le 9 octobre 1906, pour aller s'établir à Quebec, où il réside actuellement.

Le docteur Alphonse Sirois, né à Saint-Onésime, demeure actuellement à Sainte-Anne, et y partage la clientèle avec son confrère le docteur Joseph-Isidore Pageau, qui remplaça le docteur Desjardins.

Il y eut donc treize médecins à Sainte-Anne dans l'intervalle d'un siècle et demi. Nous en avons connu huit depuis 1857, année de notre entrée au collège. Quatre sont morts depuis : ce sont les docteurs Déchêne, Pelletier, DeGuise et Hospice Desjardins.

LES NOTAIRES

Voici la liste des notaires qui ont exercé leur profession à Sainte-Anne. Les uns n'ont pas pratiqué ailleurs, et c'est le petit nombre ; les

autres sont allés chercher fortune dans d'autres paroisses :

Dionne, Jos., de 1748 à 1779 ; De Kervezo, Nicolas-Jean-Olive, de 1752 à 1758 ; Richard, Barthélemi-Joseph, de 1761 à 1766 ; Saint-Aubin, Louis-Charles, de 1763 à 1769 ; Cazes, Louis, de 1780 à 1795 ; Dionne, Augustin, de 1797 à 1799 ; Sasseville, François, de 1799 à 1801 ; Fournel, Jean-François, de 1804 à 1809 ; Piuze, Rémi, de 1808 à 1867 ; Bélanger, Amable, de 1832 à 1838 ; Bossé, Ovide, de 1849 à 1850 ; Martineau, Ovide, de 1868 à 1878 ; Moreau, François-Luc, de 1848 à 1891 ; DeGuise, Florence, de 1849 à 1873 ; Auctil, Jean-Norbert, de 1863 à 1876 ; Auctil, Joseph, de 1872 à 1895 ; Bérubé, Louis-Joseph, de 1883 à 1909 ; Ouellet, Antoine-Gaspard, de 1898 à 1899.

Maintenant disons un mot sur chacun d'eux.

Joseph Dionne, notaire royal, fut le premier des notaires résidant à Sainte-Anne. Il était né vers 1701 du mariage de Jean Dionne et de Charlotte Mignot. Il avait épousé en 1729, Madeleine Meneux dit Châteauneuf. Joseph Dionne reçut sa commission de notaire le 20 février 1743, qui lui donnait jurisdiction depuis le Cap Saint-Ignace jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, le 29 décembre 1779: il était âgé de soixante-dix-huit ans. Madeleine Meneux, sa femme, était décédée à Montmagny, le 14 avril, 1767, à l'âge de soixante-cinq ans.

Nicolas-Jean-Olive de Kervezo était fils de François-Jean-Olive de Kervezo, et de Marie-Jeanne-Elizabeth des Longrès de Saint-Brieuc en Bretagne. Il épousa, le 25 novembre 1736, Françoise Lizot (Lizotte), veuve de Gabriel Bouchard. Nommé arpenteur royal de la Grande-Anse, le 23 juin 1752, il pratiqua comme tel et aussi comme notaire jusqu'à sa mort, en 1758.

Barthélemy-Joseph Richard, notaire royal, fils de Barthélemy Richard, contrôleur général de la haute et basse Bretagne, et de Marie-Marthe, de Luçon, en Poitou. Le notaire Richard épousa à Saint-Vallier, le 31 janvier 1752, Marie-Dorothée Fortin. Il reçut sa commission le 4 juin 1751, et pratiqua à Saint-Vallier jusqu'en 1752, puis à Saint-Roch des Aulnaies (1755) à la Longue-Pointe (1761) et enfin il vint à Sainte-Anne jusqu'en 1769. On le retrouve ensuite à la Rivière-Ouelle, et en 1770 à Kamouraska. La date de sa mort nous est inconnue, mais ce fut avant 1778, car on

constate que sa veuve épousa, cette année-là, Charles Miville, veuf de Madeleine Ouellet.

Louis-Charles Saint-Aubin, notaire royal, marié à Angélique Alary. En 1763, il pratiquait à Sainte-Anne où il demeura jusqu'en 1769. On le retrouve à Kamouraska en 1770, à la Rivière-Ouelle en 1774, au Cap St-Ignace et à Kamouraska en 1779. Nous ignorons le lieu et la date de sa mort.

Louis Cazes, notaire royal, fils de Jacques Cazes, avocat au parlement de Toulouse, et de Marguerite Le Cameux, du diocèse de Cahors, en Quercy. Il épousa, le 20 février 1762, Marie-Geneviève Leclerc dit Francœur. En 1765, Louis Cazes est mentionné « Casse, habitant de l'embarras, Kamouraska ». Il a toujours pratiqué à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre 1795. Le notaire Cazes était âgé de soixante-onze ans.

Augustin Dionne, était né à Kamouraska, en 1764, du mariage de Alexandre Dionne et de Madeleine Michaud. Il épousa, à la Rivière Ouelle, le 24 janvier 1791, Marie-Rose Morin. Sa commission est du 27 avril 1797. Il exerça sa profession à Sainte-Anne jusqu'en 1799, puis en 1800 à la Rivière-Ouelle en 1819, à Kamouraska, où il est mort avant 1826.

François Sasseville reçut sa commission le 22 mai 1799, et pratiqua à Sainte-Anne jusqu'en 1801, puis alla se fixer à la Baie Saint-Paul, où il cessa de faire des actes en 1828.

Jean-François Fournel épousa, le 24 novembre 1807, Marie Smith,fille du seigneur Laughlin Smith et de Barbara Bytown. La date de sa commission est du 24 août 1804, et il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, le 5 avril 1809. Le notaire Fournel se donna la mort en se coupant la gorge avec un rasoir. Il n'était âgé que de trente-quatre ans. Sa veuve se maria plus tard avec Thomas Martin.

Rémi Piuze était fils de Leverigt Piuze, médecin émigré de Pologne. Sa femme s'appelait Geneviève Couturier. La commission du notaire Piuze date du 28 septembre 1808, et il pratiqua à Sainte-Anne jusqu'à sa mort, arrivée le 13 juillet 1867, c'est-à-dire pendant cinquante-neuf ans. Il était alors âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Amable Bélanger était natif de la Rivière-Ouelle. Nommé notaire le 25 mai 1832, il vint pratiquer à Sainte-Anne jusqu'en 1838, puis il entra dans les bureaux du service civil à Québec. Ayant pris sa retraite, M. Bélanger alla terminer ses jours à Deschambault, en 1884.

Ovide Bossé naquit en 1828. Sa commission porte la date du 5 novembre 1849. Pratiqua d'abord à Sainte-Anne, puis à Chicoutimi. Fut nommé magistrat stipendiaire pour le district du Saguenay. M. Bossé est mort à Chicoutimi.

Ovide Martineau était né à Sainte-Anne en 1817. Il épousa, à la Rivière-Ouelle, Flavie Casgrain, fille du Seigneur Pierre Casgrain et d'Emélie Lacombe. Admis au notariat le 30 novembre 1840. Pratiqua d'abord à Sainte-Anne, puis ayant été nommé shérif pour le comté de Kamouraska, il alla se fixer au chef-lieu. Il revint dans sa paroisse natale plusieurs années après et s'y livra de nouveau à l'exercice de sa profession. M. Martineau mourut à Sainte-Anne, le 3 août 1878, à l'âge de soixante-un ans.

François-Luc Moreau était le fils de François Moreau et de Catherine Aubut. Il époussa, le 8 octobre 1860, Emérence Ouellet, fille de Nicolas Ouellet et de Rosalie Bois. M. Moreau avait été admis au notariat le 12 octobre 1845. Il pratiqua pendant deux ans à Matane. En 1848 il vint s'établir à Sainte-Anne pour y demeurer jusqu'à sa mort, le 20 mai 1891. Il était alors âgé de soixante quatorze ans.

Florence DeGuise, né à Kamouraska, du mariage de Charles DeGuise, marchand, et de Julie Martin. Il épousa, le 2 juillet 1850, Marie-Antoinette Martineau, fille d'Augustin Martineau, marchand, et de Séraphine Dubé. Sa commission date du 5 novembre 1846. Pratiqua à Sainte-Anne jusqu'en 1873. Aujourd'hui M. le notaire DeGuise demeure à Plessisville (village de Somerset) et s'occupe de sa profession.

Jean-Norbert Anctil, fils de Joseph Anctil et d'Hedwige Miville. Se maria à Québec, le 9 juillet 1860, à Marie-Malvina Schinks, fille de François Shinks et de Catherine Hamelin. Nommé notaire le 23 novembre 1863, M. Anctil pratiqua pendant quelques années à Sainte-Anne des Monts, puis à Sainte-Anne de la Pocatière jusqu'au 5 avril 1876, date de sa mort. Il n'était âgé que de trente-six-ans.

Joseph Anctil, né en 1833, du mariage de Jean-Marie-Anctil et de Mathilde Hudon. Admis au notariat le 19 décembre 1865, il pratiqua d'abord à Québec, puis à Sainte-Anne, où il est mort le 7 janvier 1805.

Louis-Joseph Bérubé, né en 1855 du mariage d'Octave Bérubé et de Luce Dionne. M. Bérubé fut reçu notaire le 31 octobre 1883 et a

toujours pratiqué depuis à Sainte-Anne. Il épousa, à Gentilly, le 8 juillet 1890, mademoiselle Camille Jobin, veuve de feu le docteur Cyrille Esnouf, de Saint-Charles de Bellechasse.

Antoine-Gaspard Ouellet, né à St-Mathieu, épousa, à Saint-Pascal, le 18 octobre 1898, Marie-Laure-Martin, fille de M. Auguste Martin, notaire, et de dame Marie Têtu. M. Ouellet fut admis au notariat le 11 septembre 1897, et pratiqua à Sainte-Hélène de Kamouraska jusqu'à juin 1898. Il vint alors se fixer à Sainte-Anne, et y résida jusqu'en novembre 1890. Il est retourné à Saint-Hélène.

Le dernier notaire, chronologiquement parlant, est le notaire Louis Dupuis, fixé à Sainte-Anne depuis un peu plus de deux ans. Elu tout récemment à l'Assemblée législative pour le comté de Kamouraska, M. Dupuis commence sa carrière sous les plus heureux auspices. Il a épousé Mademoiselle Berthe Raymond de Québec, petite nièce de Mgr Gauvreau.

Sur cette liste de dix-huit notaires, il ne reste plus que quatre survivants : ce sont MM. De-Guise, Bérubé, Ouellet et Dupuis. M. Bérubé a fait partie en 1896, de la Chambre des Notaires.

CAPITAINES DE MILICE

La liste en est assez chargée, et difficile à faire. Nous n'avons pu retracer que cinq noms pour le XVIII[e] siècle ; ce sont : Augustin Roy-Lauzier, mort en 1790, François Pelletier Bernard Lizotte, mort en 1786, Sébastien Ouellet et Joseph Pelletier, mort en 1797.

Depuis le commencement du XIX[e] siècle nous avons trouvé les noms suivants :

1800, Benoît Roy ; 1808, Moïse Hudon, 1817, Joseph Ouellet, Joseph Deslauriers ; 1819, Zacharie Ouellet ; 1820, Clément Hudon ; 1833, John Gow Smith, Vincent Dubé, J.-B. Ouellet, Joseph Hudon, G. Hudon, Germain Pelletier ; 1847, Abraham Martin, Anselme Ouellet ; 1850, Hyacinthe Potvin ; 1854, Elisée Dionne ; 1855, Jean-Marie Anctil ; 1859, Maurice Bossé; 1853, Florence DeGuise, force active ; 1865, Ernest Ouellet, force active ; 1870, Valence Garon, milice sédentaire ; 1880, Alfred Potvin, force active ; 1881, Joseph Sirois, milice sédentaire ; 1897, J.-L. David Warren, force active.

Ce n'est qu'à partir de la réorganisation de la milice, en 1862, qu'il y eut des bataillons de milice active et le premier capitaine de Sainte-Anne fut M. Florence DeGuise, auquel succé-

dèrent MM. Ernest Ouellet, Alfred Potvin et David Warren, ce dernier de Chichoutimi.

En 1862, le capitaine Vincent Dubé était promu au grade de lieutenant-colonel du 1er bataillon de Kamouraska, Augustin Martineau, de Sainte-Anne, devint major du 4e bataillon, ainsi que J.-B. Ouellet. Le notaire Moreau était paie-maître, le lieutenant DeGuise, adjudant, le lieutenant J.-B. Ouellet,junior, quartier-maître, le Dr Charles DeGuise, chirurgien. L'aumônier du bataillon était M. Bourret, curé de Sainte-Anne.

LE CURÉ PORLIER

—

MÉMOIRES D'OBSERVATIONS sur la conduite des habitans des deux paroisses Sainte-Anne et Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonois rebels et de l'exécution des ordres de Son Excellence Monsr de Carleton Pour les repousser de la Pointe Lévy sous les ordres de Mr de Beaujeu.

Son Excellence mons^r de Carleton, me dit à la fin d'aoust de l'année dernière qu'il plaignait plus l'habitant canadien qu'il ne le condamnait parce qu'il avait connoissance que c'étaient les marchands des villes qui les séduisaient ; cela me donna lieu, de retour chez moi, d'observer ce que disaient les *gaboturos* (?) de nos cantons. Je n'ai qu'un trait pour faire voir que Son Excellence ne se trompait point.

Comme j'étois à sermonner un jeune homme nommé Benoît Dechaîne comandé en vertu des ordres qu'avoit apporté Mr Dunier et puisqu'il a été chef du party bostonais depuis, un habitant dit pour le détourner de suivre mes

avis : Va demander à un tel qui vient de Québec, tu connoîtras s'il fait bon pour toy de marcher. Ce tel avoit des lettres du Congrès qu'il lisoit dans son canton.

J'espérois que l'éloignement nous garantiroit de la séduction, nous étions assez tranquils occupés les uns, Lausier, Duchouquet, etc, à attendre des ordres du gouvernement pour agir suivant que M. Cramahé en avait prévenu ces deux Messieurs lorsque les renvoyant dans l'arrière saison il leur dit qu'ils seroient avertis à tems des mouvements qu'ils auroient à faire.

Cependant arrive du camp Bostonois Pierre aiot chargé des proclamations de Mr Vooster ; elles portoient peine de mort ou d'exil contre ceux qui nuiroient même de paroles au congrès. J'étois chez le Sr Lausier ; il voulut les lui faire prendre. Il y eut de l'altercation ; je coupai court en disant à Aiot que cela ne regardait point Lausier fils lieutenant, l'adresse étant au capitaine : il s'enfut, mais il se donna de garde d'arrêter chez Lausier père capitaine. Il fut droit chez Germain Dionne qui le lendemein fit commender toute la paroisse pour se rendre chez luy, j'étois à un malade ce jour-là, on m'y demanda s'il fallait aller chez Germain Dionne ; — non, dis-je, il n'est pas capitaine,

c'est une assemblée illicite pour vous séduire ; restez chez vous ; quand le capitaine vous l'ordonnera, vous irez chez luy. — Quelques-uns m'écoutèrent, d'autres méprisèrent mon avis.

Comme je connoissois le génie séduisant de ce Germain Dionne, l'ascendent qu'il avoit sur les esprits parce qu'il sortoit d'être premier Baillif, qu'il étoit riche je vis que tout étoit perdu, je pris le party de lui écrire la lettre la plus tendre pour le détourner de son dessein. Le capitaine Lausier y fut lui-même. On rit de ma lettre, on n'écouta point le capitaine.

Clément Gosselin gendre de Germain Dionne enrôloit. Germain Dionne fournissoit les besoins de vivres, souliers, etc. On écrivit rebel au Congrès celui qui refusoit. Par mes soins il ne séduisit que quelques vagabonds, mais malgré tout, ne pouvant être partout et en tout tems, je tentai d'arrêter ces assemblées séditieuses par ceux même pour lesquels elles se faisoient. J'en avois parlé à Mr Mercier, mouche qui me parut Bostonoise et qui se promenoit dans nos cantons. Il me fit entendre que Mr Vooster, qu'il me dit commender alors au camp de Québec, arrêteroit Germain Dionne, si je luy en écrivois. Je le fis, mais ce mons^r^ étoit à Montréal, et n'est venu au camp qu'au

commencement de mars. Nous étions alors à la mi-janvier. Aiot, Gosselin et Germain Dionne firent ce qu'ils voulurent, ils n'engagèrent cependant que des *meurs de faim.*

Au commencement de février, parut dans nos cantons le S[r] Feré avec le titre de commissaire du congrès pour des vivres. Il fit transporter le bled de M[r] Duchesnai Seigneur de St Roch ; il dit qu'on devoit le païer à la Nouvelle-Yorch où il étoit.

Cet homme sur bien des raisons que je luy alléguois pour soutenir l'authorité sociale, se rendit, et me devoila son âme. Il me dit ce que j'avais jusqu'alors ignoré, la foiblesse des rebels depuis le coup du 31 décembre, et que les secours promis ne leurs venoient point, qu'il ne voudroit que 50 hommes, qu'il se chargeroit de débusquer la garde de la pointe Levi. — Dissimulé, lui dis-je, il n'est pas encore temp les 50 hommes écloront bientôt. Il resta dans nos cantons à flaner, sous prétexte de faire des recrues. Il envoia cepend[t] le nommé Blondin pour tenter de pénétrer à Québec afin davoir l'approbation de Son Excellence. Blondin ne put réussir. Il y avoit bien du tems que le S[r] Lausier et Duchouquet voulaient éclater, je les arretois. Le S[r] Riverin

vint pour avoir M[r]. Danglade chirurgien de ma paroisse : il me parla de la possibilité de chasser la garde de la pointe Levi ; il me fit sentir qu'il alloit hazarder d'aller à Québec.

M[r] Bailly prêtre du Séminaire voiageoit chez nous ; il excitoit, encourageoit les Roialistes ; mais avant de nous déclarer, on conclut, sous prétexte d'aller achepter du bled de semence, de faire un voiage à la rivière du Sud pour conoître le nombre des roialistes. Nous fumes supris qu'il fut si petit. J'y vis M[r] Desilets Couillard qui me dit que M. Cramahé l'avoit renvoié dans l'arrière saison, en luy disant les mêmes choses qu'il avoit dites au S[r] Lausier, etc.

Le 20 mars M[r] Riverin arriva à Ste Anne, après avoir fait passer les ordres de son Excellence à M[r] de Beaujeu. On fut quelques tems en balance si on se déclarereroit, vû l'opposition des paroisses d'en haut. Quelqu'un dit, et son avis fut suivi : Quand il devrait en coûter la vie, obéissons, nous serons peut-être arrêtés, mais nous sauverons nos paroisses de la tache de rébellion.

Dans la même nuit on éclata, le capitaine et autres officiers donnèrent par leurs mouvemens des preuves d'un zèle des plus vif, on

se dispersa pour annoncer les ordres jusqu'à Camourasca, et pour avoir des hommes, l'étendard Roial fut planté entre la maison du Sr Lausier lieutenant, et le Presbitère. Mr de Beaujeu arriva le 27 à midi ; on vint le chercher comme il dînoit le même jour de la rivière Ouelle, les habitans de cette paroisse voulant le voir, s'assurer qu'il existoit et qu'il étoit porteur d'ordres de Son Excellence. Il partit tout de suite.

Cependant Mr Bailly envoia un courrier de la pointe à la Caille pour presser Mr de Beaujeu de se rendre. Il eut connoissance que les paroisses d'en haut étoient averti et remuoient pour s'opposer, mais les milices d'en Bas n'étoient pas encore prêtes. J'écrivis pour luy suivant les pouvoirs qu'il en avoit l'amnistie pour tous ceux qui marcheroient avec luy : le pardon fut datté du quartier général des Roialistes à Ste-Anne signé Beaujeu et contresigné Porlier, prêtre. Il fut envoié à Mr Bailly à la pointe à la Caille. Mr de Beaujeu donna une amnistie particulière à Feré.

Dans cette intervalle arriva Mr Fortin diacre qui voiageoit pour une quête de bled. Il fut surpris de voir l'étendard du Roy planté comme je l'ai dis. Est-il possible que dans le nord,

s'écrie-t-il, on dorme pour la bonne cause ? — Vous pouvez vous éveiller, luy dis-je. Laissez votre quête pour un autre tems, allez annoncer ce que vous voiez, et faites remuer, ce sera une diversion, qui ne pourra que nous faire réussir. — On ne me croira pas, reprit-il. — Eh bien, je vais écrire à Mgr de Dorylès, ce qui se passe. Il se chargea de ma lettre et partit. Il ma dit depuis que si l'échec n'étoit pas arrivé si tost à St Pierre, le nord fournissoit un party considérable et se mettoit en marche.

Le 23 matin cinquante miliciens de Camourasca, quatre de la rivière Ouelle, vingt sept de Ste Anne, vingt cinq de St Roch partirent avec Mr de Beaujeu. Le tems devint si affreux que croiants se rendre à la pointe à la Caille, ils ne purent passer les uns St Jean les autres l'Islet. Ils trouvèrent les paroisses la plus part neutres, qui ne cherchoient qu'à les décourager. Cela n'empêcha pas de se rendre la nuit du 24 au 2e quartier général à St Thomas. On disposa une partie pour faire des recrues d'armes et d'hommes.

Je reçus un courrier de Mr de Beaujeu pour faire marcher l'arrière garde. Il m'avait prévenu lorsqu'il partit de la tenir prête au besoin. Le capitaine Lausier et son fils Louis étaient

restés exprès avec plusieurs chefs de famille. Mr de Beaujeu vouloit intimider en montant ceux qui s'opposeroient, en annonçant autant de monde par derrière qu'il en avait avec luy. J'envoiai avertir jusqu'à Camourasca. Plusieurs de St-Roch partirent le même soir à leur tête le capitaine françois Pelletier et le lieutenant Jacques Pelletier dont les enfans étoient partis la veille avec Mr de Beaujeu.

Le 25 le corps de l'arrière-garde s'arrangea pour partir. Le lendemain 26 à 4 heures du matin, les voitures en effet arrivèrent chez moy, lorsque le Sr Feré arriva tout à coup. Tout est perdu, s'écria-t-il, en entrant, nos gens sont massacrés, Mr Baillif est du nombre, d'autres ont été fait prisonniers, le corps du party a pris l'alarme à la pointe à la Caille, tout est dispersé, sauvez moy, sauvez-vous. Accablé par cette triste nouvelle, je demeurai interdit quelque tems. Revenu de mon saisissement, je m'adressai à ceux qui étoient pour partir : Retournez, mes amis, leur dis-je, votre zèle devient inutile, il fait encore nuit, moins vous paroîtrez, mieux ce sera pour vous. Je dis à Feré : puisqu'il faut que je travaille à me sauver vous m'embarrasseriez fort, partez

dans cette voiture que voilà du bas de la paroisse et gagnez Rimousky.

La déroute fut bientost sceu. Il me fallut essuyer les reproches des pères et des mères qui me redemandaient leurs enfants. *Voilà ce que c'est vous autres gens d'Eglise de vous mesler de ce qui ne vous regarde point. Nous le voions bien que ce Mr Bailly ne rodoit ici que pour vous séduire, qu'allons nous devenir? et vous Monsr nous allons vous perdre, etc.* Il me fallut plier le dos; mais ce n'étoit pas le plus dur à supporter, j'appris que les ordres étoient de nous piller et bruler ensuite. Ces nouvelles m'accablèrent quand je pensois à la quantité de femmes et d'enfans jettés sur la neige pendant un froid des plus vigoureux et j'en étois une des principales causes. Je pris le party de souffrir toute espèce d'humiliations pour appaiser Aiot qui conduisoit tout, avoit de l'humanité. Il étoit aussi un peu politique; il fit croire aux officiers Bostonois qu'on ruineroit leur party si on poussoit les choses à l'extrémité, surtout si on enlevoit les prêtres.

Une troupe de 40 à 50 vinrent chez moy. Germain Dionne arriva le premier, qui me dit: M^r ne craignez, votre vie est entre nos mains, mais Aiot est bon, il vous sauvera. Je

reçus avec politesse les officiers, je soutins leurs reproches par les mots de devoir et d'obligation de conscience, qui nous contraignoit d'engager nos peuples d'être soumis aux ordres de leurs supérieurs, que Mr de Carleton étoit toujours reconnu commander dans nos cantons n'y ayant rien qui put nous avoir soustrait à sa domination, etc. Mr Dubois homme qui me parut éduqué et rempli de douceur dit qu'on pensoit que c'étoit une sedition d'habitans sans ordre, qu'il voudrait bien voir Mr de Beaujeu, qu'il avait la commission de Mr Gaspé, mais que cela ne suffisoit pas qu'il doutoit même de l'écriture et de la signature. Je fus luy en chercher du semblable. — Je l'assurai avoir vu la commission de Mr de Beaujeu, une lettre circulaire addressée aux Curés, un ordre aux capitaines. Il me pria de l'écrire au camp pour sa décharge. Je le fis, mais une partie par une treille qu'avoit fait Mr Mercier étoit envoié à Montréal. Lorsque ces Bostonais étoient chez moy, ils envoièrent chercher William Ross, qui leur montra pour se justifier un écrit que Féré avait donné à Camouraska et signé, par lequel il affirmoit qu'il n'avoit presque point de provisions au camp, peu de munitions de guerre, que depuis l'affaire du

31 Décembre ils n'avoient reçu aucun secours. Cet écrit avoit été donné pour encourager les miliciens à marcher.

Quand Mr Dubois le lut, il dit que cet homme meritoit punition, il mit sa tête à prix. Aiot reçut l'ordre de le chercher. Mr Dubois parla beaucoup avec Ross des provisions qu'il avoit (sans doute que Mr Mercier qni les avoit vû en avoit donné connaissance) Ross dit que c'étoit pour son commerce. On luy expliqua qu'il en falloit et qu'on luy pairoit.

(Le reste pour l'enlevement de ces provisions et de ce qui s'est passé jusqu'à l'arrivée des vaisseaux, à continuer dans un mémoire particulier qui regarde le Sr William Ross.)

ÉCOLE D'AGRICULTURE

Cette école fut fondée à Sainte-Anne, en 1859, par M. l'abbé Pilote, alors supérieur et procureur du Collège, avec l'autorisation de la Corporation du dit Collège. Elle fut ouverte à la jeunesse le 7 octobre de la même année, en présence de Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur du diocèse de Québec.

Depuis cette date, cette institution a toujours vécu bien modestement, faisant beaucoup plus de bien que de bruit. Le Collège s'est imposé de grands sacrifices pour la soutenir et même pour rendre son rôle de plus en plus efficace. Le gouvernement de la province y a apporté aussi son contingent de secours, mais dans une mesure bien limitée.

Les 20 et 21 décembre 1909, l'école a célébré le cinquantenaire de sa fondation. La fête a été grandiose, grâce à la participation de l'honorable premier ministre et de l'honorable ministre de l'agriculture, qui ont encouragé de toute manière les directeurs du collège à continuer une œuvre aussi patriotique. La présence à cette démonstration de sa Grandeur Mgr Roy, évêque d'Eleuthéropolis et administrateur du diocèse en l'absence de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, ainsi que celle d'un nombreux clergé, a puissamment contribué à en rehausser l'éclat. Tout a été beau dans cette solennité : banquet, soirée, discours, sermon. L'impression qui en est restée à tous les assistants, c'est que pour l'école d'agriculture de Sainte-Anne, il va s'ouvrir une ère nouvelle de progrès qui comblera

les vœux de tous les amis de la cause agricole.

Les directeurs de l'école, pendant son demi-siècle d'existence, ont été : MM. les abbés Ludger Blais, 1859-1861 ; P. Prudent Dubé, 1861-63 ; F.-X. Méthot, 1863-66 ; Achille, Valleé 1866-68 ; J.-R. Desjardins, 1868-70 ; Wilbrod Tremblay, 1870-72 ; J.-O. Faucher, 1872-73 ; Zoël Lambert, 1873-74 ; Narcisse Proulx, 1874-81 ; L.-O. Tremblay, 1881-95 : Joseph Richard, 1895-99 ; Sylvio Deschênes, 1899-1901 ; Joseph Richard ,1901-1905 ; Eugène Morneau, 1905-1907 Joseph Richard, 1907-1910.

Les professeurs d'agriculture ont été : MM. Émile Dumais, J.-D. Schmouth, B. Lippens, l'abbé L.-O. Tremblay et l'abbé Joseph Richard.

Les professeurs de médecine vétérinaire ont été : MM. les docteurs Ludger Têtu et Arthur Desjardins.

Les professeurs de droit rural : MM. les notaires Florence DeGuise et Alexandre Gagnon,

M. l'abbé Félix Buteau, et M. le capitaine Alfred Potvin.

Les chefs de pratique: MM. P. Moloney, Joseph Roy, Louis Belley, Ferdinand Fortier, Augustin Fortin, J.-D Schmouth, Ambroise Jobin, Alfred Ouellet et Boutet.

MONOGRAPHIE

DE

L'ILE-AUX-OIES

1646-1910

L'ILE-AUX-OIES

ET SES SEIGNEURS

1646-1910

Nous lisons dans la *Relation des Jésuites* de l'année 1663, ce passage:

« L'Ile aux Oies est peuplée en son temps par une multitude d'oies, de canards et d'outardes, dont l'île, qui est plate et chargée d'herbes, comme une prairie, en paraît toute couverte. Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux, excepté durant les tremblements de terre qui se sont fait sentir cette année; car ces oiseaux pour lors, à ce que m'ont assuré quelques chasseurs, gardaient un merveilleux silence.[1] »

En 1714, les religieuses de l'Hôtel-Dieu,

---

1 Relat. de 1663—P. Jérôme Lalemant, p. 26.

qui venaient d'acheter l'Ile-aux-Oies, résolurent d'aller visiter leur nouveau domaine. Naturellement, on leur montra tout ce qui pouvait les intéresser, entre autres un rocher, d'assez grosse dimension, qu'on nommait l'hôpital, parce que l'on s'était aperçu que les oiseaux blessés par les chasseurs couraient y chercher un refuge. Ils trouvaient sur ce roc hospitalier de petits bassins remplis d'eau, de la mousse et des pierres réchauffées par le soleil, et enfin tout ce qu'il faut à un malade pour le ranimer : de l'eau, du soleil et un bon lit. Les religieuses purent voir, à l'endroit même, des outardes blessées, qui ne bougeaient point de leur asile. « Elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières [1] », écrit l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu.

***

L'Ile aux Oies a plus d'une lieue et demie de longueur, et elle a trente arpents dans sa

---

1 *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 519.

plus grande largeur, sans y comprendre les battures à foin, qui s'étendent fort loin. Elle a plus de cinq mille arpents en superficie, et se trouve par le travers de la paroisse du Cap St-Ignace, à environ douze lieues en aval de Québec.

L'histoire de cette île remonte au commencement de la colonie. Le chevalier de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, en fut le premier concessionnaire.

En 1645, il s'y rendit lui-même en compagnie de l'abbé Gilles Nicolet, afin de s'assurer si elle valait la peine d'être cultivée. C'était bien son intention d'en tirer parti, puisqu'il y avait envoyé au printemps sept ouvriers. Ce fut en 1646 que le gouverneur reçut de la Compagnie des Cent-Associés son contrat de concession. Il avait été dressé dans une assemblée générale de la dite Compagnie, en l'hôtel de M. Bordier, conseiller et secrétaire des conseils de Sa Majesté, ancien directeur de la dite compagnie, etc, le cinquième mai 1646.

En voici un extrait :

« ... de la Rivière du Sud, à l'endroit où elle se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, avec une lieue de terre le long du dit fleuve St-Laurent en montant de la dite rivière vers Québec et demi-lieue le long du dit fleuve, en descendant vers le golfe, le tout sur la profondeur de quatre lieues en avant dans les terres, en côtoyant la rivière de part et d'autre. . les deux îles situées sur le dit fleuve Saint-Laurent, proche du dit lieu, en descendant sur le dit fleuve : l'une appelée l'Isle aux Oies, et l'autre appelée l'Isle aux Grues, avec les battures qui sont entre deux, le tout contenant quatre lieues ou environ de longueur sur le dit fleuve... »

Il ressort de ce contrat que la seigneurie de la Rivière-du-Sud comprenait non seulement une lieue et demie de terre ferme, mais aussi les îles adjacentes avec les battures qui les relient, sur une étendue de quatre lieues. Le gouverneur Montmagny se trouvait propriétaire d'un très joli domaine. Malheureusement, il dut

quitter la Nouvelle-France en 1648, et il mit alors en vente cette seigneurie à peu près dans la même état qu'il l'avait reçue.

***

Le second seigneur de l'Ile-aux-Oies fut Jean Baptiste Moyen, sieur des Granges, marié, en 1641, à Elizabeth Lebret. Moyen avait acheté l'île par contrat passé pardevant Richer et Chapperon, notaires, à Paris, le 10 janvier 1654, comme nous pouvons nous en assurer par les extraits suivants d'un acte d'accord entre les héritiers Moyen et le sieur Couillard de l'Epinay, qui prétendait avoir acheté cette île de Moyen :

« Le 19 octobre 1668, par devant Gilles Rageot, furent présents Sieur Duguay de Boisbriant, Ecuyer Capitaine au Régiment de Chambéry, demeurant ordinairement à l'isle Ste-Thérèse, époux de Marie Moyen, fille mineure de Sieur Jean Moyen et de demoiselle

Elizabeth Lebret... et procureur de demoiselle Elizabeth Moyen, veuve de sieur Lambert Closse, vivant Major de l'isle de Montréal, fille des dits sieurs Jean Moyen et demoiselle Elizabeth Lebret... et Louis Couillard, sieur de l'Espinay, Bourgeois de cette ville, y demeurant, d'autre part, Lesquels pour terminer le différend qu'ils avaient entre eux pour la moitié des susdites propriétés, vendues par le dit Sieur de Montmagny au dit sieur Moyen et sa femme, par contrat passé devant Richer et Chapperon, à Paris, le 10 janvier 1654, et prétendu par les dits sieurs Duguay et Couillard, comme lui ayant été vendues par le dit feu Sieur Moyen, étant connu des personnes de Louis Théandre Chartier, Ecuyer Sieur de Lotbinière, Conseiller du Roi, etc., etc., et François Bissot, Sieur de la Rivière, Bourgeois de cette ville, et messire Claude Boutroue, Conseiller et Intendant de justice, etc., etc. pris comme tiers... ont transigé comme suit: Le Sieur Duguay, ès dits noms, comme héritiers des dits Sieur Moyen et sa femme, a

reconnu avoir vendu, quitté, cédé et transporté au dit Sieur Couillard les dites propriétés, moyennant dix-huit cents livres...

***

Jean Moyen alla se fixer avec sa famille sur l'île-aux-Oies. Son exploitation marchait à merveille, lorsqu'un jour — c'était à la Fête-Dieu 1655 — des Agniers surprirent sa famille au moment où les serviteurs étaient à leur besogne dans les champs. Moyen fut lâchement assassiné par ces barbares, et sa femme subit le même sort malheureux. Leurs enfants, deux fillettes, du nom de Marie et d'Elizabeth, âgées respectivement de six et quatorze ans, ainsi qu'une de leurs petites amies, Geneviève Macart, furent amenées captives. Elizabeth Moyen et Geneviève Macart étaient élevées au pensionnat des Ursulines. On s'imagine aisément la détresse de ces enfants qui se trouvaient livrées sans protection à la merci de ces sauvages impitoyables. Mais la Provi-

dence veillait sur elles. Peu de temps après, la Grande Année, l'un des principaux chefs iroquois, proposa l'échange de ses prisonnières pour quelques Agniers dont les Français s'étaient emparé dans les environs de Montréal. L'offre fut agréée, comme bien on pense, et les jeunes demoiselles furent mises en liberté.

L'aînée, Elizabeth, épousa en 1657, le célèbre Lambert Closse, auquel l'histoire a décerné le titre doublement glorieux de *sauveur* de Montréal et de *terreur* des Iroquois.

Marie Moyen devint la femme de Sidrac Dugué ou Duguay, sieur de Boisbriant, capitaine au régiment de Chambéry et seigneur de l'île Ste-Thérèse.

Marie Macart, seconde fille de Nicolas Macart, épousa en 1663, Charles le Gardeur, sieur de Villiers.

Toutes trois, comme on voit, firent des mariages brillants ; leurs maris se distinguèrent dans la carrière des armes, et l'un d'eux —

Closse — fut un héros digne d'être comparé à ceux de l'antique Grèce.

*
* *

Le troisième seigneur de l'Ile-aux-Oies fut Louis Couillard, sieur de l'Espinay. Nous n'avons pu vérifier la date précise de son achat, mais il nous paraît assez probable que ce fut peu de temps après le massacre des époux Moyen. D'après Ferland, Couillard aurait acheté la moitié de la seigneurie sur la terre ferme de Jean de Lauzon, et l'autre moitié, c'est-à-dire l'Ile-aux-Oies, de Jean Moyen. Quoiqu'il en soit, nous constatons que, le 10 octobre 1671, Paul Dupuis, gendre de Louis Couillard et aussi son héritier, passe un écrit conjointement avec Pierre Bécart, sieur de Granville, sous seing privé, par lequel le premier s'oblige à prendre la grosse Ile-aux-Oies, et le second la petite île du même nom [1]. Cet

1. Le 3 mars 1875, d'après un acte de vente consenti en sa faveur par MM. McPherson Lemoine et Benjamin-

écrit fut placé entre les mains de l'abbé Thomas Morel, alors missionnaire de la Côte sud, et présent à l'Ile-aux-Oies le jour même de la convention.

Le 3 juillet 1677, l'acte ci-dessus fut ratifié par main de notaire. Un extrait de cet acte mérite d'être reproduit :

« Pierre Béquard, Ecuyer, Sieur de Granville, Seigneur d'une partie de l'Ile-aux-Oies, et Demoiselle Anne Macart, son épouse... demeurant en cette ville, et Paul Dupuy, Ecuyer, Sieur de Lislois, Seigneur de l'autre moitié de la dite île, et Demoiselle Jeanne Couillard de l'Epinay, son épouse, ont ratifié l'acte de partage de l'Isle-aux-Oies, fait entre eux sous seing privé, le 10 octobre 1671, par lequel la petite Ile-aux-Oies et l'Isle-aux-Grues

---

Henri Lemoine, l'Hôtel-Dieu est devenu possesseur d'une grande partie de cette petite Ile-aux-Oies, séparée de la Grosse par une rivière, qui n'est aujourd'hui qu'un ruisseau, mais dans laquelle passaient autrefois de petits vaisseaux.

seraient demeurées au Sieur de Grandville, et la grosse île-aux-Oies au Sieur Dupuy, avec la clause expresse de séparer les terres et prairies par moitié, sans que l'une pût avoir plus que l'autre... Les parties étaient en voie d'entrer en de grands procès, pour raison de partage des dites battures et prairies; et comme il ne serait pas juste qu'elles eussent des terres enlacées les unes dans les autres, ce qui pourrait, à l'avenir, leur causer de grands différends, et afin de nourrir paix et amitié entre eux, et de donner lieu à leurs enfants de vivre après leur décès dans toute l'union et la concorde que les chrétiens et parents sont obligés, ont convenu, etc., etc., et de faire borner les dites terres incessamment à frais communs, pour obéir aux différends qui pourraient arriver, etc., etc. »

***

Paul Dupuis fut donc le quatrième seigneur de l'Ile-aux-Oies. Il l'avait acquise du chef de sa femme, fille de Louis Couillard de l'Es-

pinay [1], qu'il avait épousée le 20 octobre 1668.

Ce fut sous l'administration de cet homme de bien que cette petite île, peu connue jusqu'alors, prit un essor nouveau. Dupuis s'y établit avec sa famille. Il y fit de la culture et de l'élevage. Plusieurs chefs de famille, encouragés par un exemple venant d'aussi haut, attachèrent leur fortune à la sienne, et bientôt on vit sur cet îlot près de quarante personnes, y compris les femmes et les enfants, menant la vie la plus heureuse qui se puisse concevoir. Le recensement de 1681 nous a transmis les noms de trente-neuf, ainsi distribués.

Paul Dupuis, sa femme et six enfants, et deux domestiques du nom de Claude Guichard et de Réné Lavergne, Pierre Lamy, sa femme.

Renée Montmany, et un enfant.

Mathurin Ducheron, sa femme Marguerite Roussel, et quatre enfants.

---

1. Le 8 mars 1725, Jean-Baptiste Couillard, beau-frère de Dupuis, fait aveu qu'il a acquis le fief de la Rivière-du-Sud et des îles adjacentes.

Guillaume Lemieux, sa femme Elizabeth Langlois, et dix enfants.

Pierre Michaud, sa femme Marie Asselin, cinq enfants.

Charles Poitevin.

Paul Dupuis possédait, à la même date, vingt arpents en culture et vingt-quatre têtes de bétail.

Guillaume Lemieux avait vingt arpents de culture, et quarante têtes de bétail.

Pierre Lamy avait sept arpents, Michaud et Poitevin chacun sept, et Ducheron, cinq.

Paul Dupuis était natif de Beaucaire, en Languedoc. Son père s'appelait Simon, et sa mère Suzanne Brusquet. Il vint au Canada, en 1665, avec le régiment de Carignan, dont il était l'un des plus braves officiers. Lorsque ce régiment fut licencié, Dupuis se maria et vint se retirer sur son île où il fit plus de bien que de bruit. C'était un excellent catholique, aussi anxieux de remplir ses devoirs de bon chrétien que de les faire exécuter par ses censitaires.

La chronique nous apprend qu'il donnait tous les jours plusieurs heures à l'oraison. Le dimanche, il réunissait tous les insulaires autour de lui, et, à défaut de missionnaire, il les édifiait par des discours remplis d'une onction et d'une éloquence particulières. « Il s'énonçait avec une grande facilité, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, il avait une très belle mémoire, et exprimait ses sentiments sur les vérités de l'Evangile d'une manière qui touchait ses auditeurs jusqu'aux larmes; plusieurs nous ont assuré que jamais prédicateur ne leur avait fait tant d'impression [1]. »

Paul Dupuis ne venait que rarement à Québec, mais sa réputation d'homme vertueux parvint bientôt aux oreilles du marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, qui résolut d'amener auprès de lui un citoyen aussi éminent. Il y réussit à force d'instances, et il obtint pour son protégé la charge de procureur du roi. Dupuis ne devait pas s'arrêter

---

1. Hist. de l'Hôtel-Dieu, p. 511.

en aussi beau chemin ; ses qualités, facilement appréciables et justement appréciées, lui valurent d'être nommé lieutenant particulier de la prévôté, et, à sa mort, il en était le lieutenant-général.

« Il ne s'est jamais relâché de la vie chrétienne qu'il avait embrassée, ajoute l'annaliste précitée, édifiant tous ceux qui le pratiquaient par sa bonne conversation, par son assiduité au service divin, et par sa fidélité à entendre la parole de Dieu, et à honorer la très sainte Vierge dans la Congrégation où il animait la ferveur des autres. On le regardait partout comme un homme de Dieu, nous particulièrement, qui répondions à l'estime qu'il avait pour notre maison par une sincère amitié [1].»

Paul Dupuis mourut à Québec le 21 décembre 1713, et il fut inhumé dans la cathédrale. Dans le cours de l'hiver précédent, il avait vendu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu sa seigneurie de l'Ile-aux-Oies, bien que l'*Histoire*

---

1. *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, p. 512.

de l'Hôtel-Dieu dise qu'il la leur avait cédée en 1711. Le contrat de concession n'en fut passé que le 14 février 1713. En voici des extraits :

« Par devant le notaire royal en la prévôté de Québec, soussigné, furent présents M. Paul Dupuy, écuyer, Seigneur de l'Isle Oye, conseiller du roi, lieutenant particulier au siège de la prévôté de cette ville, veuf de défunte Dame Jeanne Couillard, etc., etc.... Simon Dupuy, écuyer, officier des troupes de la marine en ce pays, fils aîné de mon dit Sieur Dupuy, et Paul Dupuy, cadet, écuyer, sieur de Lisle Oye, etc.

« Le dit sieur Paul Dupuy, cadet mineur de vingt-trois à vingt-quatre ans, a promis de ratifier ces présentes sitôt qu'il aura atteint l'âge de majorité... vendent, etc, aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, etc., la terre et seigneurie de l'Isle-aux-Oies distante de cette ville de douze lieues, ou environ, sise dans le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le Cap de Saint-Ignace, etc., etc... avec tous les droits qui y

sont annexés, etc., etc... pour avoir été constituée en dot à la dite Dame Jeanne Couillard, par son contrat de mariage avec mon dit Sieur Dupuy etc... pour la somme de douze mille livres, dont trois mille retenues par les mains des dites Dames « acquéreures », pour satisfaire à la promesse de mon dit sieur Dupuy, père, pour la réception de Marie-Madeleine Dupuy, la cadette Dupuy, sa fille, au nombre des Religieuses professes de l'Hôtel-Dieu... cédé tous les bestiaux pour le prix de quinze cents livres. Les sieurs Simon et Paul Dupuy donneront dans trois mois le contrat de mariage de la dite dame Jeanne Couillard, qui est entre les mains de leur oncle, le Sieur Couillard, Seigneur de la Rivière-du-Sud, etc., etc.

(*Signé*) : Dupuy, Dupuy, Dupuy Lilloye, et de trente et une sœurs de chœur de l'Hôtel-Dieu, parmi lesquelles se trouvent deux filles de Paul Dupuis, les Mères Geneviève de la Croix et Marie-Madeleine de la Nativité.

Et plus bas :

DE LA CETIERRE.

Le 14 mai 1714, Jean-Paul Dupuis, sieur de Lisloye, donnait quittance finale à l'Hôtel-Dieu, en présence de Jean Bonneau, maître boulanger, et de Monmellian, clerc.

Le 26 août de la même année, Simon Dupuis, sieur Dupuis, enseigne d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, et frère du précédent, donnait aussi quittance finale, en présence d'Eustache de Guérois, sieur Desroziers, bourgeois de Paris, et de Joseph Monmellian, clerc.

Le 6 novembre 1716, approbation du contrat par Michel Begon, chevalier, Seigneur de la Picardierre, Murbelin et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils au parlement de Metz, Intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France. Les Religieuses ne firent l'aveu de foi et hommage que le 2 décembre 1739, par l'intermédiaire de C. H. du Laurent, notaire royal, leur fondé de pouvoir.

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient un peu hésité tout d'abord à acheter cette île que

leur offrait Dupuis. Celui-ci y mit même tant d'insistance, en les assurant que c'était la volonté de Dieu, que l'île ferait leur affaire, enfin qu'il la leur céderait à de faciles conditions, que ces bonnes Dames finirent par accepter le marché, s'en rapportant plutôt au témoignage de Dupuis, qu'à la connaissance exacte de la valeur du domaine acquis. Après avoir défalqué du prix d'achat la dot de la Mère de la Nativité, la communauté n'eut à payer que quatre mille livres comptant, et elle le fit en monnaie de cartes, suivant l'usage du temps. Dupuis consentit à attendre à plus tard pour la balance de la dette.

Les religieuses firent examiner les terres de l'Ile-aux-Oies par leur principal fermier, du nom de Romain Chapeau, qui s'y connaissait. Il la visita avec soin et revint charmé, disant que cette île serait une source de revenus considérables, si on savait l'exploiter.

Dans un second voyage, Chapeau eut le malheur de se noyer. Ce fut une perte pour la communauté, car cet homme, qui était depuis

dix ans au service de la communauté, l'avait servie avec un dévouement et un zèle sans égal. En outre il se faisait aimer et craindre des domestiques. D'autres qualités non moins précieuses en avaient fait l'homme de confiance du couvent, et certes, il n'aurait jamais cessé de s'en montrer digne.

« Nous le pleurâmes comme notre père nourricier, écrit l'Annaliste du monastère, et il méritait bien nos regrets ; ce qui les redoublait encore, était de l'avoir perdu par une mort si tragique. Il y avait dix ans qu'il était à notre service. C'était lui qui avait mis nos terres en valeur, et qui nous faisait vivre fort doucement par mille petits ménagements qu'il nous apprit, dont nous ne savions pas profiter avant qu'il fut ici. Il avait des qualités très estimables, outre l'affection avec laquelle il nous servait. »

Les religieuses s'étaient décidées à acquérir l'île d'après le témoignage de ce domestique

qui avait su capter leur pleine et entière confiance. Elles durent faire quelques sacrifices d'argent pour améliorer leur île. Elles achetèrent une petite barque qui devait servir à apporter à Québec toutes les richesses provenant de la culture du sol et de l'élevage du bétail. On lui donna le nom de *Marie*, de même qu'on avait baptisé du nom de *Marie* la grosse île aux Oies. Tous les automnes, cette barque leur arrivait chargée de bestiaux, de volailles, de gibier, d'œufs, de beurre, enfin de tout ce qu'il fallait pour nourrir la communauté pendant l'hiver.

« On se réjouit autant de la voir arriver, écrit l'Annaliste, qu'on fait en Europe quand les galions des Indes y viennent. »

Quelques années après leur achat, la même religieuse écrivait : « Le revenu que nous en tirons, non seulement nous a déjà remboursées, mais il nous aide tellement à vivre, que nous ne pourrions nous passer de ce secours. »

Les sœurs voulurent, un jour, s'assurer par elles-mêmes de la valeur de leur acquisition.

Après s'être prémunies de la permission de Mgr de Saint-Vallier, huit d'entre elles, accompagnées de M. Thiboult, le confesseur de leur communauté, prirent passage sur une petite barque qui était leur propriété. C'était le 8 juillet 1714, fête de la Dédicace. Le trajet fut parcouru en une seule marée, c'est-à-dire en cinq ou six heures. Nous laissons maintenant la parole à l'Annaliste du Monastère :

« Le premier coup-d'œil que nous y jetâmes de loin, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, nous affligea ; l'île paraissait si petite que nous ne la voyions que comme un petit bouquet de bois ; nous crûmes l'avoir achetée cher, et que bien loin d'y devoir faire de la dépense, nous ne pourrions jamais en retirer le revenu de notre argent. Cependant, à mesure que nous en approchions, elle grossissait ; enfin, quand nous fûmes au débarquement, nous découvrîmes des battures fort étendues et de grandes prairies que la marée haute

nous avait cachées. Nous visitâmes les environs de la maison, les granges, les étables, les fontaines et le jardin. Nous vîmes revenir un beau troupeau de vaches ; l'abondance des pâturages fait qu'elles y sont toujours grasses et que leur lait est excellent et le beurre meilleur que partout ailleurs.

« Le lendemain, nous chantâmes la messe avec beaucoup de solennité, et nous plaçâmes honorablement une Sainte-Vierge que nous avions emportée à ce dessein, dans une niche pratiquée dans une croix [1] que l'on planta avec cérémonie, en chantant le *Vexilla Regis*, après l'avoir adorée comme le Vendredi-Saint.

« Nous ne manquâmes pas, tous les jours que nous passâmes à l'île Marie, d'aller saluer la très sainte Vierge, de lui chanter quelques motets, et de lui recommander cette île comme le bien de ses servantes.

« On nous mena voir les terres labourables et les prairies, dont nous eûmes bien de la

---

1. Cette croix a été renouvelée au besoin, et il y en a encore une semblable aujourd'hui.

peine à trouver le bout ; elles sont à perte de vue et le foin y est toujours si épais et si haut, qu'on en tirerait une quantité prodigieuse, si on se donnait la peine de le faucher. Là le fermier en tire ce qui lui est nécessaire pour hiverner le nombre de bêtes dont il a besoin ; le reste se perdait ; nous permettons à nos amis d'en aller faire leur provision, les uns nous le payent, les autres nous en ont obligation, et nous sommes bien aises de leur faire plaisir ; nous nous accommodons aussi avec les habitants des environs, et pour du foin qu'ils vont faire chez nous, ils nous fournissent des planches, des madriers, des pieux et des journées de travail. Et sans rien débourser, nos travaux se trouvent faits. Il ne faut pas craindre d'épuiser le foin de cette terre, plus on en fauche, plus il en revient, pourvu qu'on ait le soin d'y faire courir le feu le printemps.

... « Ces prairies ne gèlent jamais. Cette île est très bonne aussi à rapporter du blé et autres grains. Nous y vîmes encore des forêts fort étendues, de très beau bois, propre pour

la construction des vaisseaux, et quoique M. Dupuy en ait vendu pour des sommes considérables, il en reste une infinité, la terre y est si fertile, que tout y vient à merveille. Les légumes y sont meilleurs qu'ici (à Québec) et il y a un suc dans les herbes qui donne un goût exquis à la viande. Le gibier y vient dans certaines saisons avec tant d'abondance, que l'on y va à la chasse de Québec, et que l'on en rapporte des bateaux chargés.

« Nous reconnûmes dès lors, et nous le voyons tous les jours, que nous ne pouvions acheter une meilleure terre.

« Pendant notre séjour en ce lieu, on nous montra tout ce qu'il contenait de rare. Nous nous promenâmes en différents endroits fort agréables ; mais ce qui nous parut le plus singulier, c'est un gros rocher, qui, de tout temps, a éte nommé l'Hôpital, parce qu'aussitôt que les chasseurs ont blessé une outarde, ou quelqu'autre oiseau, ils s'envolent sur ce rocher, comme à un asile, où ils trouvent du soulagement ; ils ont là effectivement de petites

commodités, où l'on croirait que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toute grandeur, creusés dans le roc; l'eau de la marée s'y conserve, le soleil l'échauffe, et ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles veulent peu d'eau, elles choisissent un petit bassin; quand elles en souhaitent davantage, elles vont à un plus grand, elles se couchent sur ces pierres chaudes. Il y a aussi de la mousse, où elles peuvent se rafraîchir. Nous y trouvâmes plusieurs outardes malades ou blessées; elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet Hôpital, d'où l'on découvre une grande mer. Nous ne passâmes aucun des jours de notre résidence en ce pays sans y aller prendre quelques heures de récréation. Après avoir tout visité, nous nous rembarquâmes. Notre empressement pour nous rendre nous obligeait, pour hâter notre retour, de nous exposer au mauvais temps. Nous fûmes plusieurs jours en chemin, courant

de grands risques ; et selon le sentiment de nos conducteurs, notre petite navigation fut assez périlleuse. Mais enfin nous arrivâmes à Québec, le 9e jour. Le 16 de juillet, toutes les Religieuses nous attendaient. Dès qu'elles eurent reconnu notre barque, elles ne nous perdirent point de vue. Et aussitôt que notre bâtiment eut mouillé vis-à-vis de notre maison, elles descendirent en un moment, avec permission, dans notre anse, qui n'était pas encore concédée, où elles nous embrassèrent, comme si nous fussions venues d'outre-mer, et qu'il y eût dix ans qu'elles ne nous eussent vues. Nous avions un extrême besoin de repos, car nous étions plus fatiguées, et plus changées de notre voyage de 9 jours, que les personnes qui viennent de France le sont d'une longue traversée.

« L'assurance d'avoir fait une bonne acquisition en achetant l'Isle aux Oyes, nous engagea à ne rien ménager pour mettre cette terre en état de nous être aussi utile à l'avenir, que nous avons lieu de l'espérer. Nous y avons

fait bâtir, nous avons augmenté le nombre de bestiaux. L'expérience nous a montré combien nous serions à plaindre sans cette isle, que la Providence nous a fait avoir à très grand marché. Nous n'avons pu encore en obtenir de la Cour les amortissemens. La Compagnie du Domaine d'Occident nous en a remis généreusement les lods et ventes dès l'année 1713.

« En partant de l'Isle Marie, nous y laissâmes une Chapelle complète que nous avions portée à ce dessein, pour que les prêtres ou missionnaires passants pussent y dire la sainte messe, selon la permission par écrit que nous en avons obtenue de Monseigneur l'Evêque, qui les invite même à prendre ce chemin pour donner aux habitants qui y demeurent la consolation de pouvoir faire leurs dévotions et assister au saint Sacrifice. Nous avions emprunté pour cela un petit calice d'argent des Révérends Pères Jésuites, qui nous l'ont laissé plus d'une année, en attendant que nous en eussions fait faire un ici ; mais le Révérend

Père Joseph Germain, quelque temps avant qu'il sortît de la supériorité des missions, nous en fit présent fort obligeamment, en reconnaissance de quelques ouvrages sauvages que nous avions faits pour lui, dont nous ne voulûmes pas recevoir d'argent.

Il n'y avait pas alors de chapelle sur l'Ile-aux-Oies, mais il en a certainement existé une, qui fut incendiée le 5 juin 1764. Les Dames Religieuses ont fait élever récemment un petit monument commémoratif, surmonté d'une croix, sur le site même de cette chapelle où les parents de la génération actuelle de l'Ile-aux-Oies conduisaient leurs enfants pour les y faire prier, le dimanche, dans la saison où le mauvais état des chemins ne leur permettait pas de se rendre à l'église de l'Ile-aux-Grues.

Voici ce qu'en écrit la Mère Godfroi de Normanville de Saint-Gabriel, dans les notes qu'elles a laissées sur un voyage qu'elle a fait à l'Ile-aux-Oies, le 23 juillet 1809, en compagnie de la Mère Viger de St-Martin, et de Messieurs l'Ecuyer, arpenteur de l'Hôtel-Dieu,

et Bélanger, procureur : « J'ai été voir l'endroit où était bâtie la chapelle, dont on voit encore les fondements. Elle pouvait être de vingt pieds sur trente, ou peut-être quarante. C'est sur un rocher d'où la vue est charmante. Il y avait là aussi une maison dont on voit encore quelque chose. »

Par un acte capitulaire du 5 juillet 1764, on voit que tous les bâtiments de l'Ile-aux-Oies furent brûlés le 5 juin de la même année, à l'exception de la maison de résidence. Une personne qui était alors sur les lieux, dit que des messieurs de bord demandèrent au fermier la permission de chasser, et que celui-ci la leur accorda, en leur recommandant de s'éloigner des bâtiments. Cependant, ces messieurs, voyant le gibier se poser sur les granges, tirèrent dessus, et y mirent ainsi le feu.

Paul Dupuis avait établi des censitaires sur son île. Lorsque l'Hôtel-Dieu en devint propriétaire, la partie occidentale était déjà défrichée, ou à peu près.

Le 9 juin 1713, les Religieuses achetèrent

de Pierre Lamy et de sa femme, Renée Montmeny, six arpents de terre de front, d'un chenal à l'autre, et situés à l'est de la terre de Paul Dupuis. Le contrat, fait par M. de la Cetierre, est signé de Gabriel Lambert, praticien, et de Claude Lavoye, étudiant au Séminaire de Québec, trouvé convalescent à l'Hôtel-Dieu, et des parties contractantes. Cette terre de Lamy fait aujourd'hui partie de la *Grande Ferme* et de celle qu'on nomme *Prairies Hautes.* Après 1809, on les a divisées de l'est à l'ouest, pour former, au sud, la *Grande Ferme*, et au nord, celle des *Prairies Hautes.*

Le 11 septembre 1724, la communauté de l'Hôtel-Dieu échangea avec les héritiers de Louis Grêlon, les enfants de Marthe Comtant, sa première femme, et d'Angélique Bellaut, sa veuve, représentés par Jacques Maufils, une terre dans la seigneurie des Pères Jésuites, sise sur le grand chemin de la côte Saint-Michel, allant à Lorette, pour une habitation située à l'Ile-aux-Oies, à l'est de la terre appartenant autrefois à Pierre Lamy. Le 16 février

1730, Dupuis, fils, reconnaît avoir reçu des lods et ventes dus pour cet achat. Cette ferme, la troisième de l'ouest à l'est, est encore désignée sous le nom de *Grêlon*.

A l'est de *Grêlon*, se trouve la ferme dite la *Coulée*, provenant des défrichements que fit faire l'Hôtel-Dieu après 1809.

A l'est de la *Coulée*, se trouve, sur toute la largeur de l'île, un bois d'une demi-lieue ; et de l'autre côté, sur la partie orientale, une cinquième ferme, prise en partie sur la forêt. On l'appelle *Conti*, du nom de l'anse de Conti, située à cet endroit.

Dans l'incendie du 7 juin 1764, tous les papiers d'affaires concernant l'Ile-aux-Oies furent détruits ; mais on sait par la tradition que cette propriété a été cultivée alternativement par des fermiers à prix faits, et par des domestiques à gages.

En 1764, pour faire rétablir les bâtiments incendiés, on la confia, moyennant un prix très modique, à Jean Vézina. Il y était encore à la date du 30 avril 1770 ; mais la Mère de

Gaspé de Saint-Ignace, alors supérieure, chargea M. l'abbé Pressart, directeur du séminaire, ainsi que le procureur de la communauté, de faire rendre compte au dit Vézina, et de passer un nouveau bail avec Augustin Simard, ou tout autre jugé convenable.

En 1789, on donna la ferme pour la moitié du revenu. Vers cette époque, le fermier est Jacques Simard.

De 1807 à 1809, Etienne Simard est fermier; en 1820, c'est un nommé Asselin.

En 1838, un nommé Saint-Hilaire est à la *Grande Ferme*, et père de 23 enfants.

Vers 1858, lors du naufrage d'un navire vis-à-vis *Grêlon*, la ferme était dirigée par un monsieur Fortin.

Depuis la division de l'Ile-aux-Oies en fermes, trois générations s'y sont succédé: les Bolduc aux *Prairies Hautes*, les Coulombe sur diverses fermes, et les Lapierre. Georges Lecomte, qui dirige aujourd'hui la *Grande Ferme*, et dont une sœur est religieuse à l'Hôtel-Dieu, a vu son père vieillir et mourir

sur la ferme de *Conti*, où il avait remplacé Simon Lindor. On voit encore, aux *Prairies Hautes*, Joseph Bolduc ; à la *Coulée*, Pierre Coulombe ; à *Conti*, son frère Olivier Coulombe et à *Grêlon*, Alfred Lapierre.

Le 3 mars 1875, d'après un acte de vente consenti en sa faveur par MM. McPherson Lemoine et Benjamin-Henri Lemoine, l'Hôtel-Dieu est devenu possesseur d'une grande partie de la petite Ile-aux-Oies, séparée de la grosse par une rivière, qui n'est aujourd'hui qu'un ruisseau, mais dans laquelle passaient autrefois de petits vaisseaux. Cette île est située au nord-ouest de la grosse. Elle avait appartenu à Pierre Bécart de Grandville, à son fils, Bécart de Fonville et enfin à Madame Liénard de Beaujeu, née de Longueuil, qui y avait demeuré avec sa famille (M. McPherson l'avait achetée en 1802 de Louis Liénard de Beaujeu. Pierre Bécart l'avait eue de Louis Couillard de l'Epinay.) Dans une lettre non datée, elle se plaint du fermier Jacques Simard, qui ne voulait pas la laisser jouir de la per-

mission qu'elle avait obtenue de l'Hôtel-Dieu de prendre sur la grosse île le bois nécessaire à la construction d'une grange.

*
* *

Comme nous l'avons vu au commencement de cette monographie, l'Ile-aux-Oies était une île très giboyeuse. Aussi les chasseurs y abondaient, surtout l'automne, à l'époque où le canard et l'outarde arrivent par milliers. Le temps arriva vite où l'on abusa de ces chasses multipliées. Pour se protéger, les religieuses durent en appeler à l'autorité qui, à différentes dates, fit des défenses d'y chasser sous peine d'amendes.

Le 24 mars 1723, le gouverneur Vaudreuil proclamait telle défense.

Le 11 avril 1729, même défense renouvelée par le gouverneur Beauharnois.

Le 21 février 1737, défense par l'intendant Hocquart d'y aller chasser, d'y couper du bois, faucher le foin, et faire autres dégradations, à

peine de dix livres d'amende pour la première fois, et de plus grande peine en cas de récidive. On voit dans cette ordonnance que les Religieuses ont un fermier sur l'île. Cette ordonnance fut publiée à Beaumont par Jacques Viel, à Saint-Pierre par De Bled, et à Saint-Thomas pour le capitaine Côté pour Jean-Baptiste de Choisy.

Il y eut plusieurs naufrages sur l'Ile-aux-Oies. Dans l'automne de 1808, le navire *Young John* y périt corps et biens. Un autre, plus tard, se perdit en face de *Grêlon*. Deux barques ont échoué sur les rochers de l'île, à l'est. L'une d'elles put être renflouée au printemps suivant.

Outre le voyage des Religieuses en 1744, la Mère Catherine Tibierge de Saint-Joachim, supérieure, passa six semaines à l'Ile-aux-Oies, en 1729, et deux religieuses y allèrent en 1809. La Mère Saint-Gabriel a laissé un récit fort touchant de cette promenade à l'Ile-aux-Oies, agrémentée d'une visite chez M. McPherson Lemoine, seigneur de l'Ile-aux-Grues.

*
* *

Geneviève Dupuis naquit le 25 avril 1673, et fut baptisée le 9 août de la même année, par l'abbé Thomas Morel, missionnaire du Séminaire de Québec. L'acte de son baptême est aux registres de Notre-Dame de Québec. Paul Dupuis demeurait alors à l'Ile-aux-Oies. Son parrain fut Jean-Baptiste Couillard, et sa marraine Geneviève Després. le 1er mai 1690, mademoiselle Dupuis entra au noviciat, et le 7 novembre de la même année, elle reçut le saint habit des mains de Mgr de Saint-Vallier, dont les assistants étaient André de Merlac, grand-vicaire et supérieur de l'Hôtel-Dieu, et l'abbé Dubos, prêtre du séminaire. Le 22 novembre 1691, la mère Geneviève Dupuis de la Croix fit profession entre les mains de l'abbé Louis-Claude Trouvé, ayant pour assistants l'abbé A. Doucet et l'abbé François Grouard.

La mère de la Croix est décédée le 28 novembre 1747, après avoir occupé pendant longtemps les premiers emplois de la maison.

Elle fut supérieure de 1720 à 1725, assistante de 1726 à 1732. Elle a dû célébrer ses noces d'or de profession le 22 novembre 1741.

Marie-Madeleine Dupuis fut baptisée le 4 septembre 1690, par l'abbé Erbery, prêtre-missionnaire, du séminaire de Québec. L'acte de son baptême a été extrait des registres de Notre-Dame de Québec, le 7 septembre 1718, mais on n'y voit pas la date de sa naissance. M. Paul Dupuis était alors conseiller et procureur du roi en la prévôté de Québec. Son parrain fut Pierre Becquart, écuyer, Sieur de Granville, et sa marraine Dame Marie-Madeleine Lambert, femme de René-Louis Chartier, Ecuyer, sieur de Lotbinière, conseiller du roi, et son lieutenant-général en la prévôté de Québec.

Le 17 avril 1711, Mademoiselle Dupuis, entra au noviciat de l'Hôtel-Dieu. Le 10 septembre, elle reçut le saint habit des mains de l'abbé Thomas Thiboult, curé de Québec et confesseur de la communauté. M. Thiboult

avait pour assistants l'abbé Jean Basset, curé de Saint-Augustin, et l'abbé Jean-François Bisson, prêtre du séminaire.

Le 15 septembre 1712, la Mère Marie-Madeleine Dupuis de la Nativité fit profession entre les mains de l'abbé Thomas Thiboult, député de l'abbé Louis-Ango de Mezeray, vicaire-général du diocèse et supérieur de la communauté. M. Thiboult avait pour assistants l'abbé Goulvin Calvarin, prêtre du séminaire, et l'abbé Montenon, diacre, du séminaire.

La Mère de la Nativité est morte le 2 décembre 1724.

Il est assez curieux de constater que ces deux sœurs ont pris le saint habit à deux des époques les plus remarquables de notre histoire : 1690 ! 1711 !

FIN

TABLE ONOMASTIQUE

A

B

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W